

RAPPORT ANNUEL
2012

Ce document est exclusivement disponible en version électronique, en application de la politique de SCOR visant à diminuer l'impact environnemental direct de son activité en cohérence avec les principes de protection de l'environnement promus par le Pacte Mondial des Nations-Unies, auquel le Groupe souscrit.

SOMMAIRE

Message du Président

L'action SCOR

Le journal de l'année 2012

La stratégie de SCOR

Les trois moteurs du Groupe

La gouvernance de l'entreprise

La responsabilité sociale et environnementale

SCOR dans le monde

L'ART & LA SCIENCE DU RISQUE

« L'activité de réassurance consiste à allier expertise et expérience techniques, et progrès scientifiques. Malgré les nombreux outils que nous utilisons dans notre activité (modèles, bases de données, outils de tarification et de reserving, etc.), nous avons également besoin de faire appel aux jugements personnels, à l'expertise humaine, à des convictions, voire à des sentiments pour appliquer une politique de souscription pertinente. C'est ce que nous appelons l'art de la souscription. La réassurance est une industrie du savoir. L'expertise est une variable d'accumulation. L'outil le plus avancé ne remplacera jamais l'intuition d'un souscripteur expérimenté face à un risque complexe. Parce qu'en fin de compte, il faut prendre une décision, signer des contrats et souscrire. Et ce que nous avons souscrit, nous ne pouvons pas le « dé-souscrire » – notre parole comme notre signature nous engage. Cette dimension de notre activité, associée à notre art de la souscription, importe davantage que ce que certains observateurs pourraient le laisser croire. L'une des façons de maîtriser cet art consiste à partager ses expériences tant bonnes que mauvaises, ainsi que ses doutes et interrogations. Les artistes appartiennent toujours à une école, où ils apprennent leur art. A leur image, nous devons apprendre, imiter, mimer, puis innover, afin de trouver notre style propre et de concevoir nos produits et services. »

Denis Kessler - Président-Directeur général de SCOR SE

Profil du Groupe

5^{ème} réassureur mondial

Présence mondiale structurée
autour de **6 Hubs**

(Amériques, Cologne, Londres, Paris, Singapour
et Zurich), **37 bureaux**

Chiffre d'affaires 2012 de **EUR 9,514** milliards

SCOR Global P&C 49 % du chiffre d'affaires global
SCOR Global Life 51 % du chiffre d'affaires global

Plus de **4 000 clients**

à travers le monde

2 150 collaborateurs*

- > 50 nationalités
- > répartis dans 31 pays
- > également répartis (47 % femmes / 53 % hommes)

Relèvement de la notation par les 4 agences
en 2012 :

S&P **A+**

AM Best **a**

Moody's **A1**

Fitch **A+**



Performance annuelle de l'**action**

SCOR de + **13 %** sur l'année 2012

Dividende proposé au titre de l'exercice
2012 de **EUR 1,20** par action

Résultat net 2012 de **EUR 418** millions

+ 26,7 % par rapport à 2011

> un ROE de 9,1 %

Total de bilan
de **EUR 32,6** milliards
au 31 décembre 2012

Capitaux propres
de **EUR 4 810** millions
au 31 décembre 2012

▲ Bureaux de SCOR

Retrouvez le Document de Référence 2012 ainsi que l'ensemble des informations financières du Groupe sur www.scor.com

* au 31 décembre 2012, hors ReMark



1. Message du Président

2. L'action SCOR

3. Le journal de l'année 2012

4. La stratégie de SCOR

5. Les trois moteurs du Groupe

6. La gouvernance de l'entreprise

7. La responsabilité sociale et environnementale chez SCOR

8. SCOR dans le monde

Message du Président



Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

L'année 2012 qui vient de s'achever pourrait être « mémorialisée » comme une bonne année. Cette appréciation d'ensemble recouvre en fait des évolutions très positives, d'autres plus mitigées, et quelques-unes défavorables. Faire l'inventaire de ces diverses évolutions pose le dilemme de l'ordre des facteurs. Commençons donc par les éléments de satisfaction.

Premier sujet de satisfaction : **SCOR est un groupe dynamique**. Le Groupe a en effet poursuivi sa progression tout au long de l'année 2012. Le montant des primes collectées dépasse 9,5 milliards d'euros – soit environ 12,3 milliards de dollars –, en progression de l'ordre de 11 % par rapport à l'encaissement pro forma de l'année 2011, qui inclut toute l'activité annuelle de Transamerica Re (acquis début août 2011). Cette croissance traduit le dynamisme des équipes de souscripteurs qui ont fait un excellent travail. Nous renforçons quasiment partout nos positions de marché. La progression de SCOR Global P&C, qui a en charge la réassurance de dommages, est de 17 % en 2012 et celle de SCOR Global Life, qui a en charge la réassurance Vie, est de 6 % pro forma. Le poids respectif de ces deux grandes branches d'activité en termes de primes est désormais quasi-identique (51 % pour la réassurance vie et 49 % pour la réassurance de dommages).

Deuxième sujet de satisfaction : **SCOR est un groupe rentable**. D'abord d'un point de vue technique. Le ratio combiné en dommages s'est finalement établi à 94,1 % en 2012, dans la fourchette indiquée au marché au début de l'année. La marge technique en réassurance Vie s'est établie à 7,7 %. L'année 2012 apporte ainsi une nouvelle preuve de la qualité de la gestion technique de la souscription.

Ces bons résultats techniques n'ont toutefois pas réussi à compenser totalement la baisse de la contribution financière issue de la gestion de nos actifs. Toujours est-il que SCOR dégage une rentabilité sur ses fonds propres de 9 % au-dessus du taux sans risque, légèrement en dessous de l'objectif de 1000 points de base qui figure dans le plan Strong Momentum. Si l'on ne tient pas compte des dépréciations du portefeuille d'actions – les « impairments » –, traces significatives de l'ampleur de la crise financière que le monde traverse depuis cinq ans, la rentabilité des fonds propres dépasse légèrement 10 % au-dessus du taux sans risque.

Troisième sujet de satisfaction : **SCOR est un groupe présentant un niveau élevé de solvabilité**. Les notes du Groupe ont été relevées par les quatre agences de notation au printemps 2012. SCOR bénéficie désormais de notations de niveau A+, un niveau situé juste un cran en-dessous de nos principaux concurrents. La solvabilité est l'un des deux objectifs stratégiques du Groupe, avec sa rentabilité. Grâce à la gestion prudente de son capital, de sa souscription et de ses investissements, SCOR a continué d'améliorer la qualité de sa signature, et il est aujourd'hui perçu comme un groupe solide disposant des moyens financiers nécessaires à la tenue de tous ses engagements. Autre témoignage de cette solidité reconnue, SCOR a réussi à l'automne 2012 le placement à des conditions optimales de 315 millions de francs suisses de dettes subordonnées à durée indéterminée.

Quatrième sujet de satisfaction : **SCOR est un groupe qui progresse et innove dans de nombreux domaines**. Ainsi, grâce à tout le travail effectué par l'équipe du Chief Risk Officer, SCOR a pu en 2012 présenter son modèle interne au régulateur. Il s'agit d'un modèle complet, reflétant fidèlement les risques liés à l'activité du Groupe et les moyens de les couvrir. Quel que soit le nouvel agenda du législateur européen, SCOR a décidé de respecter le calendrier initial prévu par Solvabilité II. Ce modèle interne – pilier 1 –, ainsi que toutes les dispositions prévues pour les deux autres piliers, ne sont pas uniquement destinés au régulateur, ils sont d'abord et avant tout utiles à l'entreprise, en orientant à la fois ses choix stratégiques, ses choix de souscription et ses choix de gestion. L'élaboration du « One Ledger » en matière de comptabilité, de la « plateforme Cat » initiée par les équipes de SCOR Global P&C, la refonte et l'extension de notre système d'information Omega,



constituent d'autres exemples majeurs de la volonté du Groupe de disposer des outils de gestion les plus sophistiqués et les plus modernes. Ce sont des investissements importants mais qui devraient améliorer l'efficacité et la productivité de SCOR et lui permettre d'atteindre et de rester sur la frontière d'efficience. Il convient aussi de citer les innovations en termes de produits et de services, telles que Telemed – souscription médicale à distance –, Atropos – fonds d'obligations catastrophes – et ReMark – entreprise globale d'assistance au marketing direct.

Cinquième sujet de satisfaction : **SCOR est un groupe disposant d'une capacité d'intégration reconnue.** Si l'année 2011 a vu l'acquisition de Transamerica Re, l'année 2012 a quant à elle été marquée par son intégration. Grâce à la mobilisation de tous, l'intégration de cette entité, quasi achevée, a été couronnée de succès. Cela a été un chantier d'ampleur, mobilisant toutes les fonctions de l'entreprise : les ressources humaines, la comptabilité, l'informatique, la gestion d'actifs...

Mais l'année 2012 a également été marquée par une série de challenges issus de l'environnement dans lequel SCOR évolue.

Tout d'abord, **le groupe a opéré dans un environnement financier qui est resté très difficile.** Les rendements des placements ont été faibles. Cela résulte principalement des politiques monétaires accommodantes menées par les banques centrales pour aider les gouvernements et le système bancaire à se refinancer. S'agissant des obligations d'Etat les mieux notées, la baisse des rendements a été en moyenne de 90 points de base entre 2011 et 2012. Les obligations privées ont certes été mieux rémunérées, mais les règles de Solvabilité II comme celles des agences de notation imposent des charges en capital coûteuses. La reprise du marché actions a été significative mais pas suffisante pour empêcher de devoir passer dans les comptes des dépréciations, des « impairments », qui ont dégradé le résultat du Groupe. En matière de placements, SCOR est resté prudent en 2012, car la crise n'est malheureusement pas achevée. Nul ne sait quand se produira une remontée des taux d'intérêt – différée par l'intervention massive des banques centrales – et un retour de l'inflation. Ces phénomènes sont toujours devant nous et la politique du Groupe est de minimiser leurs conséquences en termes de solvabilité et de rentabilité. La prudence et la prévention peuvent être moins rémunératrices à court terme, mais elles sont très bénéfiques lorsque les risques surviennent.

Ensuite, **le poids des catastrophes naturelles est resté élevé en 2012.** En ce domaine, l'année 2011 avait été plutôt une très mauvaise année, en raison de la série historique de catastrophes naturelles intervenues principalement en Asie. L'année 2012 a d'ailleurs subi les conséquences des événements thaïlandais intervenus fin 2011, car le développement des sinistres qui en ont résulté s'est poursuivi tout au long du premier semestre. Les inondations thaïlandaises resteront d'ailleurs comme l'un des grands événements de la décennie. Même si elles ne font pas la une des journaux, partout se produisent dans le monde des catastrophes naturelles que le Groupe couvre et réassure : tornades, inondations, tempêtes, tremblements de terre. En novembre 2012, SCOR a été amené à supporter une charge importante avec la tempête tropicale Sandy qui a ravagé le quart nord-est des Etats-Unis. Les équipes de SCOR basées à New York, impactées dans leurs vies personnelles et professionnelles, ont d'ailleurs pu mesurer directement la violence de cet événement qui a forcé le Groupe à trouver des locaux temporaires pour y poursuivre ses opérations. Au total, les événements naturels intervenus en 2012 ont représenté une charge nette de rétrocession de EUR 307 millions.

Enfin, **l'environnement fiscal s'est détérioré, notamment en France,** le Groupe ayant à faire face à de nouvelles charges que nos concurrents opérant à partir d'autres pays n'ont pas à subir. Ainsi, le Groupe a subi une nouvelle ponction injustifiée sur la réserve de capitalisation, et supporte une augmentation de la taxe sur les salaires à compter de cette année. Par ailleurs, des instruments de rémunération des cadres et salariés comme les actions de performances et stock-options sont de plus en plus fortement fiscalisés, rendant leur recours onéreux pour l'entreprise et peu rémunérateur pour le bénéficiaire. Ces nouvelles mesures fiscales sont totalement inappropriées et injustes, alors que les actions de performance permettent notamment d'associer les salariés au développement patrimonial de leurs entreprises. Le Groupe croit fondamentalement dans la nécessité d'alignement des intérêts des actionnaires et des collaborateurs.



Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

La crise n'est pas finie et une partie importante du monde, notamment l'Europe, va continuer de connaître une situation économique difficile marquée par la stagnation du PIB, la contraction du crédit, la montée du chômage, les restructurations douloureuses. Le groupe SCOR a décidé depuis l'éclatement de la crise, il y a maintenant plus de 5 ans, de rester prudent, de ne pas faire de paris, d'éviter les risques financiers majeurs que l'on peut anticiper. Respectant le principe essentiel de cohérence, le Groupe a également décidé de garder un « appétit aux risques » maîtrisé en matière de souscription, aussi bien en vie qu'en dommages. Le temps de changer ces politiques prudentes n'est pas venu. Les effets pervers dus notamment aux politiques monétaires auxquelles on a recouru pour gérer la crise se feront sentir tôt ou tard. Le processus de désendettement des économies est loin d'être terminé.

L'orientation stratégique de notre Groupe est appropriée aux évolutions prévisibles de l'environnement économique et financier dans lequel il opère, pour relever les défis d'un univers de rendements faibles ; en ligne avec les transformations en cours du marché de la réassurance, tant du côté de l'offre que de la demande de réassurance, pour faire face à un aiguisement de la concurrence, une éventuelle contraction de la demande et une concentration du secteur ; adaptée aux évolutions des divers risques tant dans le domaine de la vie que des dommages et de la responsabilité, pour garantir que SCOR mette dans ses livres des risques qu'il maîtrise ; conforme au nouvel univers réglementaire – notamment Solvabilité II – pour transformer les nouvelles contraintes ainsi créées en opportunités ; susceptible de renforcer encore davantage la capacité bénéficiaire de SCOR au service de ses actionnaires tout en élevant sa solvabilité. C'est tout l'objet du nouveau plan stratégique qui sera finalisé mi 2013 et qui servira de vade-mecum pour les trois prochaines années. Le plan triennal « Strong Momentum » s'achève – le Groupe est en passe d'avoir atteint pour l'essentiel ses objectifs -, le nouveau plan est en gestation, mais il respectera les principes fondamentaux sur lesquels SCOR a été bâti : fonds de commerce solide, appétit aux risques modéré, diversification élevée, gestion très rigoureuse du capital.

Les ambitions du groupe SCOR sont intactes : (1) dégager une rentabilité élevée permettant de rémunérer ses actionnaires qui soutiennent son développement, (2) figurer dans le premier cercle des réassureurs mondiaux, (3) servir ses clients en entretenant avec eux une relation de confiance et de long terme, (4) assurer un niveau élevé de solvabilité pour tenir ses engagements en dépit d'un univers des risques de plus en plus compliqué, (5) être un groupe authentiquement global, (6) atteindre le niveau le plus élevé possible d'efficience, (7) être reconnu pour ses capacités d'expertise et d'analyse des risques et sa contribution au progrès technique et scientifique, (8) poursuivre ses efforts en matière de responsabilité sociale et environnementale, (9) intensifier les progrès accomplis dans la gestion de son capital humain en mettant plus encore l'accent sur le recrutement, le développement et la rétention des talents.

Je souhaite remercier les clients du Groupe pour la qualité des relations nouées ensemble, les collaborateurs partout dans le monde pour leurs contributions au développement de la société et les actionnaires pour leur confiance et leur appui indispensables au succès de SCOR.

Denis Kessler
Président-Directeur général



2. L'action SCOR

1. Message du Président

3. Le journal de l'année 2012

4. La stratégie de SCOR

5. Les trois moteurs du Groupe

6. La gouvernance de l'entreprise

7. La responsabilité sociale et environnementale chez SCOR

8. SCOR dans le monde

L'action SCOR

Relations Investisseurs

Le Groupe poursuit sa politique de transparence en entretenant une collaboration étroite avec ses investisseurs et la communauté financière. Le Groupe a participé à plusieurs conférences financières majeures de l'année, et a présenté, le 6 septembre 2012, la dernière partie de son plan stratégique triennal, qui couvre la période comprise entre 2010 et 2013, lors de sa Journée Investisseurs « Strong Momentum – saison 3 ». Comme chaque année, le Groupe a continué de rencontrer les investisseurs. Par ailleurs, 400 réunions ont été organisées durant l'année entre la direction et des investisseurs institutionnels dans le monde entier.

Caractéristiques techniques

Le code mnémotique des actions SCOR est SCR, code ISIN FR0010411983. Les actions SCOR ont été regroupées le 3 janvier 2007. Le regroupement a été réalisé par l'échange de 10 actions anciennes contre 1 action nouvelle. Les anciennes actions ont été radiées de la cote le 3 juillet 2007.

Evolution de l'action en 2012

L'action SCOR a clôturé l'année à EUR 20,41, soit une performance annuelle de +13,0 % (+19,1 % en incluant le dividende en numéraire). En 2012, le volume quotidien échangé a été en moyenne de 413 448 actions, soit un taux journalier moyen de rotation du capital de 0,23 %*. La capitalisation boursière du Groupe était de EUR 3 749 616 517 au 31 décembre 2012.

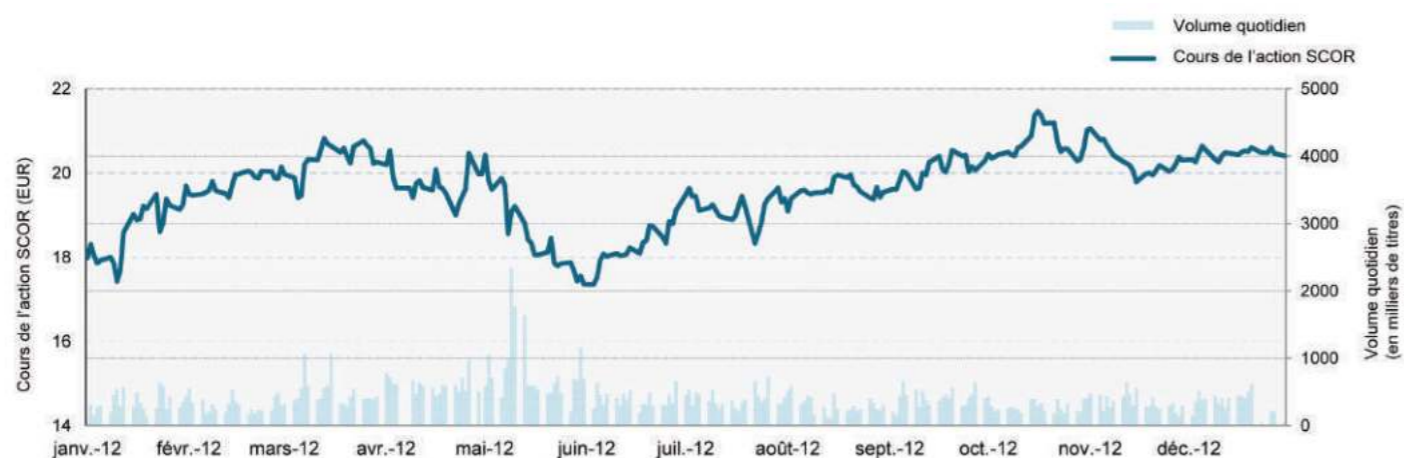
* Taux journalier moyen de rotation calculé sur la base du nombre total d'actions SCOR au 31/12/2012

Evolution de l'action SCOR et des différents indices d'assurance européens depuis le 1^{er} janvier 2012



L'action SCOR

Evolution de l'action en 2012



Indices boursiers

L'action SCOR figure notamment dans les indices SBF 80, SBF 120, CAC Large 60, Euronext 100, CAC Next20 et EURO STOXX Select Dividend 30.

Places de cotation

L'action SCOR est cotée sur l'Eurolist Paris (service à règlement différé, groupe continu, code valeur FR 0010411983). Depuis le 8 août 2007, l'action SCOR a une cotation secondaire sur le SWX Swiss Exchange. Le 4 septembre 2007, SCOR a mis fin à l'enregistrement de ses certificats d'actions (ADS) au New York Stock Exchange et à l'enregistrement de ses titres, en application du US Securities Exchange Act de 1934. Les titres ADS de SCOR restent néanmoins traités « hors marché » aux États-Unis.

Principaux actionnaires

Répartition du capital (nombre d'actions, % du capital et des droits de vote) – (i) actionnaires ayant plus de 2,5 % du capital et/ou des droits de vote et (ii) actionnaires représentés au Conseil d'administration (sur la base des résultats de l'étude « Titres au Porteur Identifiable » (« TPI ») demandée par la Société et réalisée au 31 décembre 2012) :

AU 31 DECEMBRE 2012	NOMBRE D' ACTIONS	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE ⁽¹⁾
Patinex AG ⁽²⁾	15 000 000	7,80 %	8,18 %
Alecta Kapitalförvaltning AB ⁽²⁾	8 690 000	4,52 %	4,74 %
Générali Investments France S.A. ⁽²⁾	5 903 700	3,07 %	3,22 %
Groupe Malakoff ⁽²⁾	5 875 500	3,05 %	3,20 %
BNP Paribas Asset Management (France) ⁽²⁾	4 049 000	2,10 %	2,21 %
Covéa Finance ⁽²⁾	4 034 300	2,10 %	2,20 %
BNP Paribas Investment Partners Belgium SA ⁽²⁾	3 691 300	1,92 %	2,01 %
Ofi Asset Management ⁽²⁾	3 594 900	1,87 %	1,96 %
Actions autodétenues	8 930 686	4,64 %	0,00 %
Salariés	6 189 679	3,22 %	3,37 %
Autres	126 425 154	65,71 %	68,91 %
Total	192 384 219	100,00 %	100,00 %

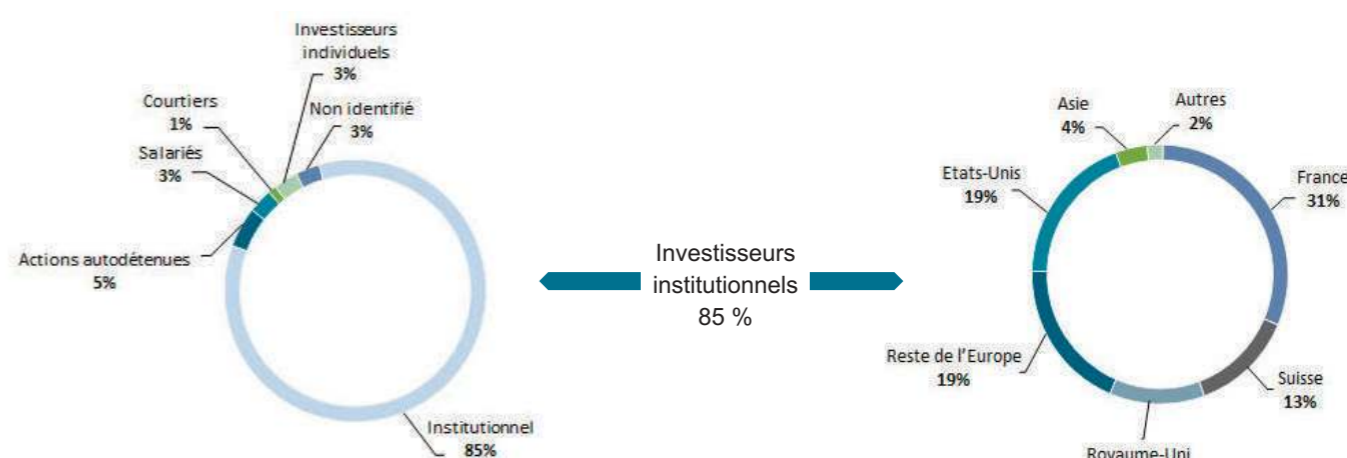
(1) Le pourcentage de droits de vote est déterminé sur la base du nombre total d'actions à la clôture hors actions autodétenues du Groupe.

(2) Source : Analyse de TPI et d'IPREO réalisée le 31/12/2012



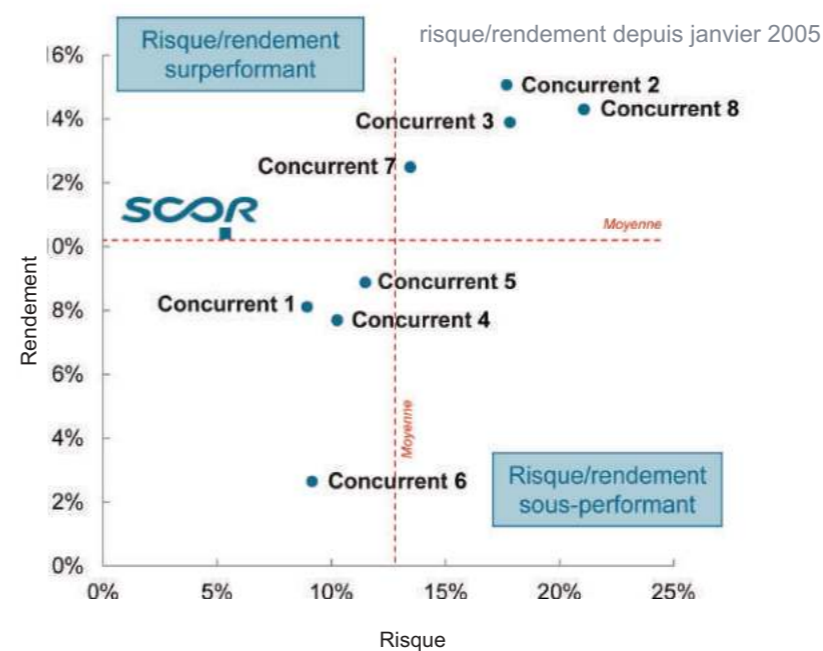
L'action SCOR

Répartition de l'actionnariat identifié et répartition géographique de l'actionnariat institutionnel identifié



* Reste de l'Europe, dont, parmi les principaux pays, la Suède (6 %), l'Allemagne (4 %), la Belgique (3 %), les Pays-Bas (2 %) et la Norvège (2 %)

SCOR offre des rendements élevés avec une faible volatilité



Données au 31/12/2012

Rendement : RoE trimestriel moyen en % 2005-2012 ; risque : écart type du RoE trimestriel 2005-2012 ; concurrents au T4 2012 (sauf indication contraire) dans l'ordre alphabétique : Axis, Everest Re, Hannover Re (T3 2012), Munich Re (T3 2012), Partner Re, Renaissance Re, Swiss Re, XL Re

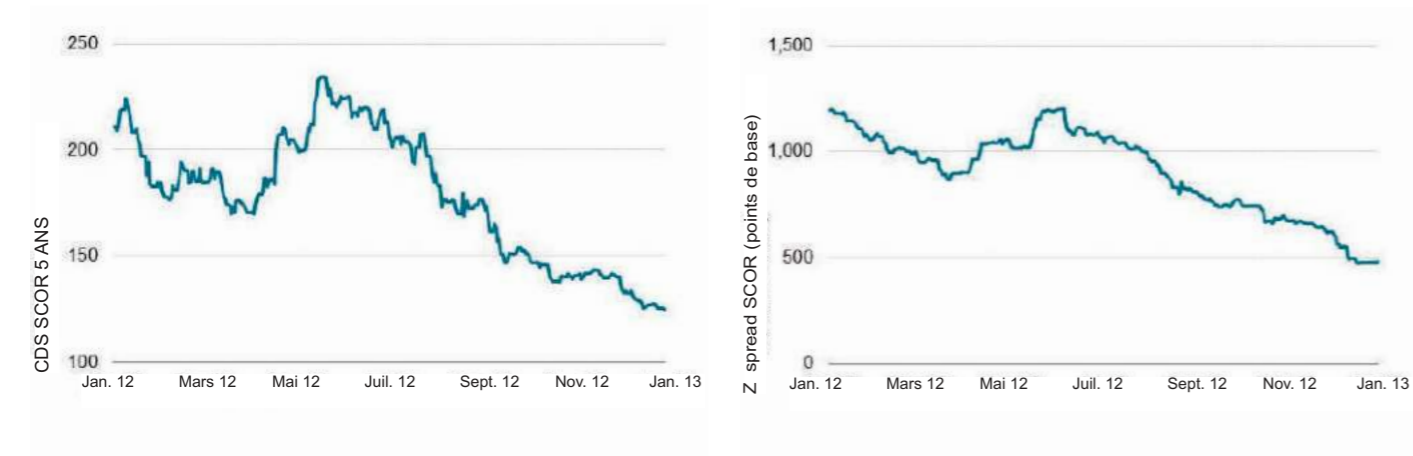


L'action SCOR

Evolution de la marge actuarielle des CDS et de l'obligation de SCOR

EVOLUTION DE LA MARGE ACTUARIELLE DES CDS DE SCOR

EVOLUTION DE LA MARGE ACTUARIELLE DE L'OBLIGATION DE SCOR



L'endettement de SCOR

Type	Montant d'origine de la dette émise	Montant actuel à rembourser (valeur nette comptable)	Date d'émission	Maturité	Taux variable/ Taux fixe	Coupon + taux progressif
Titres subordonnés Taux variable 30NC10	US \$ 100 millions	US \$ 67 millions	07-juin-99	30 ans	Taux variable	Les 10 premières années : Libor à 3 mois + 0,80 %, puis 1,80 %
Titres subordonnés Taux variable 20NC10	€ 100 millions	€ 94 millions	06-juil-00	20 ans	Taux variable	Les 10 premières années : Euribor à 3 mois + 1,15 %, puis 2,15 %
Titres super subordonnés à durée indéterminée Taux fixe à variable PerpNC10	€ 350 millions	€ 261 millions	28-juil-06	Perpétuelle	Taux fixe	Taux initial à 6,154 % par an jusqu'au 28 juillet 2016, taux variable indexé sur Euribor à trois mois + marge de 2,90 %
Titres super subordonnés à durée indéterminée Taux fixe à variable PerpNC5.5	CHF 650 millions	CHF 650 millions	02-févr-11	Perpétuelle	Taux fixe	Taux initial à 5,375 % par an jusqu'au 2 août 2016, taux variable indexé sur Libor en francs suisses à 3 mois + marge de 3,7359 %
Titres super subordonnés à durée indéterminée Taux fixe à variable PerpNC5.7	CHF 315 millions	CHF 315 millions	08-oct-12	Perpétuelle	Taux fixe	Taux initial à 5,25 % par an jusqu'au 8 juin 2018, taux variable indexé sur Libor en francs suisses à 3 mois + marge de 4,8167 %



3. Le journal de l'année 2012

1. Message du Président

2. L'action SCOR

4. La stratégie de SCOR

5. Les trois moteurs du Groupe

6. La gouvernance de l'entreprise

7. La responsabilité sociale et environnementale chez SCOR

8. SCOR dans le monde

18-20
JANVIER

Yvan Besnard, principal intervenant de la 5^e édition des « India Rendez-Vous »

SCOR Global P&C sponsorisait la 5^e édition de cette conférence annuelle, organisée à Bombay par GIC Re et le magazine spécialisé Asia Insurance Review. Yvan Besnard (Chief Underwriting Officer Treaty P&C Worldwide à SCOR Global P&C) a fait une présentation sur « les partenariats entre assureurs et réassureurs destinés à répondre aux besoins du marché », traitant à la fois de la vitalité du secteur de l'assurance en Inde, du dynamisme de l'assurance de détail et de la nécessité pour les réassureurs d'être capables de proposer non seulement des services traditionnels, mais également des solutions innovantes pour le secteur de l'assurance indien, actuellement en croissance rapide.

26
JANVIER

Article médical sur les morts subites chez l'adulte

Fin 2011, certains cas de morts subites de personnalités ont fait la une des journaux au Royaume-Uni. Il s'agissait principalement de jeunes sportifs. Cette problématique a conduit SCOR Global Life à publier un article sur le sujet qui a été envoyé à l'ensemble de ses clients. L'article traitait de l'état de santé des victimes, susceptible d'avoir causé leur mort, ainsi que des spécificités à examiner lors de l'évaluation de ces sinistres.

8-10
FEVRIER

SCOR Global P&C est présent à la 20^e édition des Rencontres de l'AMRAE à Deauville

L'Association française pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise (AMRAE) a réuni pour sa vingtième édition près de 2 000 professionnels du risque (gestionnaires de risques, assureurs et courtiers) sur le thème « Ruptures et anticipation ».

Outre les plénières, des ateliers ainsi que des tables rondes ont été organisés avec des dirigeants de sociétés internationales. Denis Kessler et Evan Greenberg se sont ainsi entretenus sur le thème du « Marché de l'assurance - 20 ans : Ruptures et anticipation ».

Durant la conférence, courtiers, assureurs et réassureurs ont souligné les changements sans précédent qu'a connus l'univers des risques ces deux dernières décennies, l'augmentation du nombre d'événements hors norme (difficiles à anticiper), la complexification des risques traditionnels ou encore l'apparition de nouveaux risques. Ils ont également mis en exergue la nécessité d'anticiper les chocs futurs et de pouvoir y faire face, notamment par l'innovation.

9
FEVRIER

SCOR réussit les renouvellements du 1^{er} janvier 2012 : croissance de 13,9 %, conditions tarifaires satisfaisantes (+2 %) et rentabilité technique attendue

SCOR Global P&C (SGPC) a enregistré une croissance très satisfaisante de son activité en 2011 : les primes brutes émises ont augmenté de 8,8 % pour atteindre EUR 3,982 milliards à taux de change courants. A taux de change constants, la croissance des primes brutes émises de SGPC en 2011 atteint 11,6 %.

Les renouvellements du 1^{er} janvier 2012 se sont conclus après une année marquée par une série exceptionnelle de ca-

Vie Non-Vie



tastrophes naturelles diverses, nombreuses et de gravité variable. Tout au long de l'année écoulée, SCOR a démontré la résilience de son modèle économique basé sur une diversification à la fois élevée et maîtrisée. Sa stratégie de gestion de ses risques et de protection de son capital a permis au groupe SCOR d'absorber des chocs majeurs et d'aborder les renouvellements dans des conditions favorables.

Les faits marquants des renouvellements sont : (1) une croissance totale des primes de 13,9 %. Les activités de Traités de Dommages et Responsabilité croissent de 12 %, tandis que les Traités de Spécialités progressent de 18 % ; (2) un niveau tarifaire moyen pondéré en hausse de 2,2 % ; (3) une rentabilité technique stable, reposant sur des projections prudentes, en particulier sur les lignes de métier les plus exposées aux incertitudes économiques ; (4) des termes et conditions restant largement inchangés, sauf pour les contrats et régions impactés par les catastrophes naturelles intervenues en 2011 et (5) une différenciation accrue entre les cédantes au sein d'un marché donné, marchés qui restent eux-mêmes fragmentés conformément à l'hypothèse avancée par SCOR depuis plusieurs années.

Ces renouvellements permettent aussi de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des diverses initiatives prévues par le plan « Strong Momentum », et plus particulièrement par la concrétisation de transactions privées de taille significative – notamment en assurance automobile en Chine et au Royaume-Uni ; et l'expansion de la plate-forme « Business Solutions », avec une croissance du chiffre d'affaires de 27 %, et une hausse des prix de l'ordre de 2,8 %¹. Ces évolutions sont en ligne avec les attentes énoncées lors des Rendez-Vous de Monte-Carlo de septembre 2011 sur les évolutions tarifaires, ainsi qu'avec les données du plan stratégique « Strong Momentum V1.1 » qui prévoyait (1) une croissance organique de 9 % par année et (2) un ratio combiné de 95-96 %.

Dans les conditions actuelles, SGPC estime que ses primes brutes émises en 2012 devraient atteindre EUR 4,5 milliards.

¹ Sur la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 1^{er} janvier 2012.

27-28
FEVRIER

Présentation de SOLEM aux clients

Une présentation du nouveau manuel de tarification SOLEM a eu lieu à Cologne pour les clients du Moyen-Orient et d'Europe de l'Est. SCOR Global Life Asie-Pacifique a également organisé plusieurs séminaires dans d'importantes villes asiatiques (Taipei, Bangkok et Kuala Lumpur) pour faire découvrir SOLEM à de nombreux clients.

8
MARS

SCOR tient son cap en conjuguant croissance, rentabilité et solvabilité, avec un résultat net de EUR 330 millions en 2011

Au cours d'une année marquée par la crise financière et des catastrophes naturelles exceptionnelles, la gestion rigoureuse des risques d'entreprise et la politique robuste de protection du capital de SCOR ont démontré leur efficacité, permettant au Groupe d'enregistrer un résultat net de EUR 330 millions en 2011 (ROE de 7,7 %). Ces performances s'appuient sur un cash-flow opérationnel de EUR 530 millions en 2011.



Le Groupe a su saisir les opportunités de croissance à la fois interne, grâce à la solidité de son fonds de commerce et à son niveau élevé d'expertise, mais aussi externe avec l'acquisition de Transamerica Re. SCOR enregistre une croissance forte, avec une augmentation des primes brutes émises de 13,6 % à EUR 7,6 milliards, (+16,5 % à taux de change constants). Pro forma, les primes brutes émises atteignent EUR 8,6 milliards (+28,3 %).

Les primes brutes émises de SCOR Global P&C progressent de 8,8 %, à EUR 3 982 millions (+ 11,6 % à taux de change constants). Le ratio combiné net atteint 104,5 % en 2011, fortement affecté par des catastrophes naturelles d'une ampleur exceptionnelle, notamment les inondations en Australie et les tremblements de terre en Nouvelle-Zélande et au Japon au premier trimestre, les tornades aux Etats-Unis au deuxième trimestre, les inondations au Danemark au troisième trimestre et les inondations catastrophiques en Thaïlande au quatrième trimestre.

Les primes brutes émises de SGL atteignent EUR 3 620 millions en 2011, en hausse de 19,3 % par rapport à 2010 (+22,3 % à taux de change constants). SGL enregistre une amélioration notable de sa marge technique, qui passe de 5,4 % en 2010 à 8,1 % en 2011 (tandis que la marge opérationnelle passe de 7,4 % à 6,5 %). Cette amélioration s'explique notamment par la concentration des engagements de SGL sur les risques biométriques suite à l'acquisition de Transamerica Re, qui renforce le positionnement de SCOR en réassurance Vie, faisant du Groupe le deuxième réassureur Vie en Amérique du Nord en termes de volumes d'affaires nouvelles.

SCOR Global Investments (SGI) enregistre en 2011 un rendement des actifs de 3,7 %, malgré un environnement économique et financier très défavorable, en renforçant sa stratégie dite de « rollover », qui consiste à maintenir une durée relativement courte (3,1 ans) et à générer des cash-flows récurrents, tout en gérant de manière active son portefeuille d'actifs.

Les capitaux propres augmentent à EUR 4 410 millions à la fin de l'année 2011 (+1,3 % par rapport à la fin de l'année 2010), après une distribution de dividendes aux actionnaires à hauteur de EUR 201 millions en mai 2011 au titre de l'exercice 2010. Suite à l'émission à hauteur de CHF 650 millions de dettes perpétuelles, qui a permis à SCOR de réaliser l'acquisition de Transamerica Re sans émission de nouvelles actions, le levier financier du Groupe s'élève à 18,1 % à la fin de l'année 2011, soit un niveau encore inférieur à la moyenne du secteur. Un dividende de EUR 1,10 par action est proposé pour 2011, soit un taux de distribution de 61,6 %.

15
MARS

Fitch relève la note de SCOR à « A+ »

Fitch Ratings a relevé de « A » à « A+ » la note de solidité financière (IFS) et de défaut émetteur (IDR) à long terme de SCOR.

Fitch indique notamment avoir pris en considération « la forte solvabilité et l'endettement modéré de SCOR par rapport à son profil de risque ». Par ailleurs, l'agence de notation souligne « la capacité de SCOR à renforcer son positionnement concurrentiel via une croissance externe et à rapidement intégrer des sociétés acquises, permettant une amélioration notable du positionnement et du niveau de diversification du Groupe ces cinq dernières années ».

Vie Non-Vie



15
MARS

Par l'intermédiaire de SCOR Business Solutions (SBS), service de SCOR Global P&C chargé des grands risques industriels, SCOR UK Ltd est l'apôtre du plus gros projet de génie civil européen

SCOR UK Ltd, est, via SBS, l'apôtre du plus gros projet de génie civil européen : la ligne à grande vitesse reliant Tours à Bordeaux, soumise à un contrat de concession sur 50 ans obtenu par le consortium LISEA. Ce partenariat public-privé représente un investissement de EUR 7,8 milliards et regroupe à la fois l'Etat et les autorités locales, le Réseau ferré de France (RFF) et LISEA. LISEA a pour actionnaires Vinci, CdC Infrastructure, AXA PE et Meridiam. Ce projet prévoit la construction de 340 kilomètres de voies ferrées, ainsi que plusieurs viaducs, tranchées couvertes et 10 raccordements au réseau ferré existant. Une fois ce chantier achevé, Bordeaux ne sera plus qu'à deux heures de Paris.

1
AVRIL

Publication d'un SCOR inFORM intitulé « La (ré)assurance Vie et Solvabilité II »

Avec l'introduction du nouveau système de contrôle européen Solvabilité II, assureurs et réassureurs devront faire face à d'importants changements dans tous les domaines relatifs à la gestion du Groupe, et ce malgré une modification du calendrier initial de mise en œuvre de Solvabilité II. Ce SCOR inFORM traite de la façon dont la réassurance Vie peut contribuer à l'optimisation des exigences en capital nécessaires à la solvabilité des entreprises dans le cadre de Solvabilité II.

16
AVRIL

SCOR Global P&C publie une newsletter technique intitulée « Explorer le risque systémique lié aux intempéries et les possibilités de diversification des risques agricoles en Chine »

Cette newsletter donne aux assureurs et aux réassureurs actifs dans le secteur agricole chinois une vue d'ensemble du risque systémique lié aux intempéries. Elle est centrée sur une étude du risque en production agricole et aux récentes évolutions de l'assurance agricole en Chine, ainsi que sur une analyse du risque systémique lié aux intempéries dans 17 régions agricoles chinoises.

17-18
AVRIL

SCOR participe à la 4^e conférence sur la réassurance organisée au Brésil par la revue *Reactions*

SCOR Global P&C était le principal sponsor de la 4^e conférence annuelle sur la réassurance organisée par la revue *Reactions* à Rio de Janeiro. Cet événement attire chaque année des dirigeants de compagnies d'assurance et de réassurance brésiliennes, et de cabinets de courtage et de consultants locaux. Cette conférence avait pour objectif de discuter de la façon de soutenir un marché de la réassurance rentable et de tirer au maximum parti de l'essor de l'économie brésilienne. Il a rassemblé des acteurs phares du marché de la réassurance brésilien pour débattre des dernières évolutions et innovations du secteur. Benjamin Gentsch, Deputy CEO de SCOR Global P&C, a donné une analyse macroéconomique du marché brésilien dans une présentation intitulée « Comment le Brésil sera-t-il touché par les incertitudes de l'économie mondiale ? ». De plus, des experts de SCOR Global P&C, notamment Simon Dejung de l'équipe Construction et Stefano Lusenti du service Crédit & Caution, ont participé à différentes tables rondes.





“ Le marché de l'assurance Vie en Amérique latine ”

Maurice Pault, Managing Director Latin America, SCOR Global Life

SCOR est un acteur historique sur les marchés latino-américains. Quel est le positionnement actuel de SGL ?

Nous détenons une part de marché importante au Mexique (20 % en 2011) et au Chili (15 % en 2011), et renforçons actuellement notre présence sur le marché brésilien (7 % en 2011). Ce sont de bons positionnements à exploiter sous forme soit de contrats de réassurance traditionnels soit de solutions à valeur ajoutée. Notre stratégie axée sur la création et le développement de produits est parfaitement adaptée aux marchés latino-américains émergents car les assureurs Vie de cette région recherchent de nouveaux produits innovants répondant à l'évolution des besoins de leurs clients.

Quelles conséquences a eu la crise financière sur ces marchés ? Quelle évolution prévoyez-vous pour les marchés latino-américains ?

Bien que l'Amérique latine ait résisté plutôt bien à la crise financière, la récession économique mondiale continue de toucher ces marchés. Toutefois, malgré un ralentissement de ces économies, elles continuent de croître. Et dans les pays clés tels que le Brésil, le secteur de l'assurance progresse davantage que les autres branches de l'économie. Nous sommes très optimistes quant à l'évolution favorable des marchés d'assurance Vie latino-américains. Nous devons certes prendre en considération les risques et incertitudes traditionnellement associés à cette région, mais le potentiel de ces marchés justifie pleinement les risques à prendre.

Quelles sont les ambitions de SCOR Global Life sur ces marchés ?

Ces marchés sont déterminants dans la stratégie de croissance de SCOR. Notre politique est bien articulée autour de la réassurance Vie traditionnelle et de services à forte valeur ajoutée tels que le développement de produits en maladies redoutées et en assurance de personnes à forts revenus. Cette approche différencie SCOR de ses concurrents et entend répondre directement aux besoins des assureurs directs Vie. Nous prévoyons une croissance à deux chiffres sur ces marchés.

18-25
AVRIL

Conférences SCOR Global Life au Mexique et en Equateur

SGL a organisé des conférences à Quito, en Equateur, et à Mexico sur le thème des « nouvelles tendances en réassurance Vie ». Durant ces sept jours, des intervenants SCOR Global Life de Charlotte, Paris, Cologne, Santiago et Mexico ont partagé leur expertise sur la tarification (dont une présentation de SOLEM), le développement de produits, la bancassurance, l'ERM, Solvabilité II et de nombreux autres sujets.

Vie Non-Vie



26
AVRIL

Grâce à son très bon positionnement, SCOR Global P&C enregistre une croissance des primes de 11 % et une hausse tarifaire de 7 % lors des renouvellements du 1^{er} avril 2012

SCOR Global P&C (SGPC) enregistre une croissance de 11 % à taux de change constants, sur les EUR 328 millions de primes arrivant à renouvellement au 1^{er} avril 2012, sans augmenter son exposition aux catastrophes naturelles. Lors de ces renouvellements, SGPC a maintenu une gestion active de son portefeuille de risques, lui permettant d'obtenir une hausse tarifaire moyenne pondérée de 7 % tout en renforçant la qualité de ses portefeuilles : 7 % des affaires venant à renouvellement ont été résiliées ou restructurées.

La hausse tarifaire globale de près de 7 % bénéficie des tendances constatées sur les catastrophes naturelles (+17 %), et plus particulièrement en Asie (+19 %) et à un degré moindre aux Etats-Unis (+10 %), zones dans lesquelles se concentre la majorité des primes de catastrophes naturelles renouvelées en avril. La rentabilité espérée des affaires renouvelées en avril, mesurée par les projections de ratio combiné et de retour sur les capitaux alloués, est en nette amélioration, aussi bien pour les traités Non-Vie que pour les traités de Spécialités, avec un gain d'environ 2,5 points sur chacun des deux ratios par rapport aux projections réalisées lors des renouvellements d'avril 2011.

Les primes arrivant à renouvellement, qui représentent environ 11 % du volume total annuel des primes en traités, sont réparties entre traités (69 %) et traités de Spécialités (31 %), dans les trois zones géographiques : Asie (70 %), Amériques (22 %) et EMEA (8 %).

2
MAI

A.M. Best relève la note de crédit émetteur de SCOR à « a+ »

A.M. Best a relevé de « a » à « a+ » la note de crédit émetteur (ICR) de SCOR SE et de ses principales filiales. L'agence de notation a également confirmé la note de solidité financière à « A » (excellent). Toutes les notations sont assorties d'une perspective stable.

Selon l'agence de notation, cette décision reflète « la résistance des performances de SCOR dans des conditions de marché défavorables, démontrant la solidité de sa politique d'Enterprise Risk Management, plus particulièrement la gestion des risques d'investissement et la gestion prudente du capital ». A.M. Best a ajouté : « Le niveau de capitalisation ajustée au risque reste fort, l'équilibre entre les branches de réassurance Vie et Non-Vie apportant une diversification efficace et une stabilité des résultats. De plus, SCOR a renforcé sa présence sur le marché mondial de la réassurance en 2011, créant ainsi des bases solides pour élargir encore son fonds de commerce ».

3
MAI

Première conférence Vie de SCOR Global Life en Côte d'Ivoire

La première conférence Vie de SGL en Afrique de l'Ouest s'est tenue à Abidjan avec près de 75 clients venus d'une vingtaine de pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.



3
MAI

SCOR enregistre au 1^{er} trimestre 2012 un résultat net de EUR 104 millions, confirmant le dynamisme de son fonds de commerce

Croissance de 50 % de l'Embedded Value de SCOR Global Life qui atteint EUR 3,3 milliards

Les primes brutes émises de SCOR au 1^{er} trimestre 2012 s'élèvent à EUR 2,327 millions, en hausse de 13,2 % pro forma (+39,8 % sur la base des comptes publiés) sous l'effet conjugué des très bons renouvellements de SCOR Global P&C (SGPC), qui enregistre une très forte progression des primes (+20,8 %, à EUR 1 151 millions), et d'une bonne dynamique commerciale chez SCOR Global Life (SGL), qui enregistre une croissance de 6,6 % pro forma (à EUR 1 176 millions) confortée par l'intégration réussie de Transamerica Re. Les deux moteurs du Groupe enregistrent de solides résultats techniques, avec un ratio combiné net de 92,5 % pour SGPC et une marge technique de 7,4 % pour SGL.

SCOR Global Investments (SGI), qui enregistre un rendement des actifs de 2,9 % sur le premier trimestre 2012 malgré un environnement économique et financier difficile, a engagé un programme de relèvement prudent du risque moyen du portefeuille de SCOR.

Le résultat net s'élève à EUR 104 millions et le ROE atteint 9,7 %, sensiblement en ligne avec les objectifs du Groupe. Les capitaux propres s'élèvent à EUR 4 519 millions, en hausse de 2,6 % par rapport au 31 décembre 2011. L'actif net comptable par action s'élève à EUR 24,46. L'Embedded Value (MCEV) 2011 s'élève à EUR 3,3 milliards (+50 % par rapport à 2010), démontrant la solidité du portefeuille et les gains réalisés grâce à l'acquisition de Transamerica Re, et traduisant la capacité de SGL à générer du capital pour le Groupe.

3
MAI

Toutes les résolutions proposées ont été adoptées par l'Assemblée Générale Mixte de SCOR du 3 mai 2012

Les actionnaires de SCOR ont adopté toutes les résolutions proposées, et notamment le versement d'un dividende de 1,10 euro par action au titre de l'exercice 2011 et la nomination d'un nouvel administrateur représentant les salariés, M. Kevin J. Knoer, pour un mandat de deux ans.

9
MAI

Moody's relève la note de solidité financière de SCOR à « A1 »

Moody's a relevé de « A2 » à « A1 » la note de solidité financière (IFS) de SCOR SE (SCOR) et de ses principales filiales, et de « Baa1 » à « A3 » la note de dette subordonnée du Groupe. Toutes les notations sont assorties d'une perspective stable.

Selon l'agence de notation, cette décision reflète « le renforcement du fonds de commerce de SCOR, une rentabilité élevée régulière avec une très faible volatilité des résultats, une très bonne flexibilité financière, tout en maintenant une excellente diversification des activités, un portefeuille d'investissement plutôt prudent et un bon niveau de capital ».

Vie Non-Vie



“ Le marché du risque spatial ”

Didier Parsoire, Chief Underwriting Officer - Space, SCOR Global P&C

Qu'est-ce que l'assurance spatiale ?

L'assurance spatiale telle que le marché la définit consiste à assurer tous les risques qui surviennent à partir du lancement du satellite – allumage des moteurs de la fusée ou décollage du pas de tir – jusqu'à la fin de vie du satellite. Cela inclut :

- la phase de lancement à proprement parler (tous les dysfonctionnements qui peuvent survenir pendant le lancement, essentiellement du fait du lanceur) ;
- la phase post-séparation : une fois le satellite séparé de l'étage supérieur du lanceur, cette phase couvre les activités permettant au satellite d'atteindre dans un premier temps son orbite définitive (mise à poste), puis de se mettre en configuration opérationnelle, impliquant notamment le déploiement d'un certain nombre d'appendices : panneaux solaires, antennes, etc. Cette phase comprend également l'ensemble des tests réalisés pour vérifier que le satellite est bon pour le service.
- la vie en orbite : une fois le satellite opérationnel, il s'agit de couvrir les risques d'exploitation en orbite. Un satellite de télécommunication géostationnaire a une durée de vie nominale de 15 ans. Cette phase opérationnelle est découpée en tranches annuelles avec des polices renouvelables jusqu'à la fin de la durée de vie du satellite.

Quels sont les différents types de police ?

Il existe deux types de police :

- Les polices « lancement » qui couvrent à la fois la phase lancement et la phase post-séparation. Ces polices offrent en général une garantie de 12 mois à partir du lancement et couvrent, au-delà de la phase de test, les premiers mois de vie opérationnelle du satellite. Cette police est non renouvelable par nature.
- Les polices « vie en orbite » : polices annuelles se renouvelant jusqu'à la fin de vie du satellite.

Quels sont les principaux sinistres qu'un satellite peut subir ?

Les satellites sont des machines qui condensent sous un volume de quelques m³ une grande complexité technologique : des sous-systèmes mécaniques, électroniques, thermiques et pyrotechniques, la gestion de fluides, la propulsion, la puissance électrique permettant au satellite de réaliser sa mission et de faire face aux imprévus de la façon la plus autonome possible vu son éloignement (les satellites géostationnaires fonctionnent à 36 000 kilomètres d'altitude).

Les satellites sont par ailleurs soumis à des conditions extrêmes :

- D'abord au moment du lancement, avec des accélérations élevées ainsi que des niveaux vibratoires et acoustiques très importants ;
- Puis dans l'espace : le satellite est exposé tantôt au soleil, tantôt au vide spatial avec des écarts de température très importants. Il subit aussi l'effet des radiations cosmiques, de particules, du vent solaire, etc.

Le sinistre le plus spectaculaire est l'échec au lancement, surtout s'il survient dans les premiers instants du vol. Concernant le satellite, il peut subir de multiples défaillances : problèmes de déploiement d'antennes ou de panneau solaire, fuite de carburant, pannes électroniques, court-circuits électriques, la liste est longue !

La plupart des problèmes sont d'origine interne, mais l'environnement extérieur apporte aussi son lot de périls : tempêtes solaires, débris spatiaux, micrométéorites ...



Quelle est la position de SCOR sur le marché ?

SCOR est un acteur historique du marché spatial, puisque nous y sommes entrés au début des années 80. Notre capacité est actuellement de 40 millions de dollars et nous permet d'opérer au premier plan du marché. Nous avons bâti au fil des années une très belle expertise basée sur les capacités d'analyse technique de nos souscripteurs, tous ingénieurs issus de l'industrie spatiale, notre présence commerciale et la forte cohérence de notre politique de souscription. En témoignent des résultats supérieurs à ceux de nos concurrents, particulièrement en bas de cycle.

Une des spécificités de SCOR dans le domaine spatial, c'est son rôle d'assureur et non de réassureur...

En effet, nous intervenons en tant qu'assureur, au même titre d'ailleurs que d'autres grands réassureurs. Cela est rendu possible par le caractère très spécialisé de ce marché. Par ailleurs, le positionnement historique de SCOR sur ce marché lui donne une forte légitimité qui n'est pas vraiment contestée par les assureurs.



“ Les évolutions de ce marché ”

Stéphane Rives, Senior Space Underwriter, SCOR Global P&C

Comment a évolué le marché en 2012 ?

Compte tenu du nombre élevé de lancements de satellites assurés et d'une faible sinistralité, l'exercice 2012 a été très profitable participant ainsi à l'accumulation de profit engrangée par le marché sur ces dix dernières années. Ces très bons résultats ont été obtenus malgré la baisse des taux de prime enclenchée depuis plusieurs années et qui s'est poursuivie en 2012, aidée en cela par l'arrivée de nouveaux acteurs d'assurance. Parallèlement, ces conditions tarifaires attractives ont conduit certains clients à anticiper le placement de leurs programmes d'assurance « lancement », contribuant ainsi à une activité de souscription 2012 particulièrement forte.

Selon vous, quelles sont les évolutions attendues à court et moyen termes ?

Notre matière assurable est constituée essentiellement de satellites de télécommunication et d'observation de la terre. Dans le domaine des télécommunications, la demande satellitaire croissante des pays émergents devrait compenser le fléchissement observé sur les marchés matures. Par ailleurs, on assiste à une augmentation globale des commandes de satellites d'observation de la terre.

Au niveau tarifaire, une plus grande différenciation des risques devrait se manifester sur le court terme, notamment du fait d'échecs répétés des risques russes, aussi bien satellites que lanceurs. A plus long terme, il est difficile de prévoir précisément l'évolution tarifaire, mais par le passé, le marché a démontré sa capacité à s'adapter très rapidement à la sinistralité.



15-16
MAI

Présentation de Velogica lors d'une conférence majeure sur les technologies d'assurance

SCOR Global Life Americas a présenté les différentes possibilités offertes par Velogica, outil de sélection des risques pour les produits d'assurance Vie à émission rapide, lors d'un salon professionnel organisé à Orlando, en Floride, dans le cadre du LOMA ACORD Systems Forum. Des professionnels en informatique travaillant dans l'assurance Vie ont ainsi pu voir comment Velogica souscrivait automatiquement, en l'espace de quelques instants, des polices d'assurance Vie à l'aide de données électroniques comprenant l'historique des médicaments prescrits ainsi que des données relatives aux véhicules.

16
MAI

SCOR poursuit activement sa stratégie de protection du capital en étendant sa solution innovante de capital contingent par une ligne supplémentaire de EUR 75 millions

SCOR a signé avec UBS un nouveau programme de couverture financière contre les catastrophes naturelles sous forme de capital contingent matérialisé par une ligne d'émission d'actions garantie. Ce nouveau programme est une extension de la ligne d'émission contingente d'actions mise en place en 2010*. En vertu de ce nouveau dispositif, SCOR bénéficie d'une couverture supplémentaire de EUR 75 millions, augmentant de ce fait la ligne de capital contingent existante de EUR 75 millions à EUR 150 millions.

Cette décision est conforme au plan stratégique « Strong Momentum V1.1 » de SCOR et représente une part importante de sa stratégie de protection de capital telle que communiquée en septembre 2011 à l'occasion de la Journée des Investisseurs. Depuis lors, SCOR a recalibré le seuil de déclenchement du capital contingent afin que la probabilité de déclenchement soit encore plus faible. Le capital contingent est considéré comme une protection de dernier recours, cette couverture étant destinée à n'être déclenchée qu'après les solutions de rétrocession traditionnelle et les ILS (Insurance-Linked Securities) de SCOR. L'émission de nouvelles actions en vertu de cette nouvelle ligne d'émission contingente d'actions ne sera déclenchée que si SCOR connaît une perte annuelle totale due à des catastrophes naturelles supérieure à un certain niveau prédéfini au cours d'une année calendaire donnée, entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2013.

En l'absence d'événement déclencheur, aucune action ne sera émise dans le cadre de ce nouveau programme. Par conséquent, le programme en question pourrait aller jusqu'à son terme sans aucun impact dilutif pour les actionnaires.

* En vertu de laquelle une ligne d'émission d'actions de EUR 75 millions reste disponible suite au tirage effectué en juillet 2011.

1
JUIN

Par l'intermédiaire de SCOR Business Solutions, service chargé des grands risques industriels, SCOR Asie-Pacifique poursuit son partenariat avec la compagnie de chemin de fer de Hong Kong MTR Corporation

Par l'intermédiaire de SCOR Business Solutions, SCOR Asie-Pacifique a été sélectionné comme co-apériteur du nouveau projet de voie ferrée souterraine reliant la nouvelle ville de Shatin à la gare centrale de Hong Kong. D'un coût estimé à HKD 66 milliards, le projet de liaison ferroviaire sur 17 kilomètres prévoit la construction d'un certain nombre de tunnels selon différents principes de construction, et de dix gares, dont six relieront la ligne à d'autres lignes existantes. Ce projet comprend également la construction d'un tunnel immergé, le troisième de Hong Kong. Ces vingt dernières années, SCOR a été très engagé dans le développement et l'assurance de projets d'infrastructure à Hong Kong, étant



apériteur de projets tels que l'aéroport de Hong Kong, le tunnel Western Harbour Crossing, les voies rapides 3 (1^{ère} concession privée à Hong Kong) et 8, les ponts Stonecutter et Ting Kau, ainsi que les infrastructures ferroviaires MTRC, KCRC et aujourd'hui MTR.

3-7
JUIN

SCOR fait partie des organisateurs de l'Assemblée générale annuelle 2012 de l'International Union of Aerospace Insurers (IUAL)

SCOR comptait parmi les sociétés de réassurance ayant participé à l'organisation de l'Assemblée générale de l'IUAL à Montreux, en Suisse. L'occasion de rassembler 153 assureurs et réassureurs en Aviation et Espace venus de 28 pays différents. Compagnies aériennes, constructeurs aéronautiques, aviation générale, secteur spatial ou encore dernières informations juridiques de la branche, autant de sujets présentés et débattus au cours de cette Assemblée. Didier Parsoire, Chief Underwriting Officer des traités de Spécialités de la branche Espace de SCOR Global P&C, est intervenu sur le maximum solaire, prévu pour 2013, lors d'une présentation intitulée « Retour du maximum solaire ».

4-5
JUIN

Le séminaire SCOR Campus fournit des explications sur la perte d'exploitation et la carence ces fournisseurs

Ce séminaire avait pour principal objectif de faire un état des lieux des principaux dommages impliquant des problèmes importants de perte d'exploitation et de carence des fournisseurs, afin de tirer les leçons de ces sinistres et d'explorer les différents principes d'atténuation de ces dommages. Il a également permis aux participants de partager leur expérience de terrain en matière de gestion, de transfert et de financement des risques.

5
JUIN

Standard & Poor's relève la note de SCOR à « A+ »

Standard & Poor's a relevé de « A » à « A+ » les notes de solidité financière (IFS) et de crédit à long terme de SCOR SE (SCOR) et de ses principales filiales. Toutes les notes sont assorties d'une « perspective stable ».

Standard & Poor's estime que « la note reflète la qualité « élevée » de son profil commercial et financier [...] ainsi que sa forte capitalisation, le niveau élevé de ses performances opérationnelles et sa politique de placements très avisée ». Elle souligne par ailleurs que « l'acquisition de Transamerica Re apportera à SCOR une plus grande diversification tant géographique qu'en termes de produits ». La perspective stable de la note reflète selon S&P l'anticipation selon laquelle « SCOR conservera sa forte position concurrentielle, tout en maintenant son niveau élevé de capitalisation et de rentabilité ».

“ Le risque de carence des fournisseurs (CBI) ”

(de gauche à droite)

Santhana Gopalan, Chief Representative India de SCOR, et Danny Ooi, Regional Claims Manager, SCOR Asie-Pacifique



Qu'est-ce que l'assurance carence de fournisseurs (CBI) ? Qu'est-ce qu'une couverture des risques CBI ? Et comment est calculé le montant de la couverture ?

Face à la mondialisation, l'externalisation de la production nécessite de plus en plus une maîtrise des coûts et des gains de productivité, ce qui donne lieu à des problèmes complexes de gestion de la chaîne d'approvisionnement. La couverture des risques CBI est donc un produit fondé sur le duo « efficacité et dépendance » de la chaîne d'approvisionnement. Par ailleurs, le principe de gestion à flux tendus implique une plus grande dépendance du respect par les fournisseurs et les clients de leurs obligations de livraison et de réception compte tenu des goulots d'étranglement et des situations de quasi-exclusivité dans les chaînes d'approvisionnement. Les systèmes de gestion des risques de continuation des activités et de transfert des risques répondent à ce type de problèmes. Le transfert des risques consiste avant tout en l'achat d'une couverture CBI faisant office de clause additionnelle à des polices standards en assurance de pertes d'exploitation.

L'assurance CBI consiste essentiellement à couvrir des pertes financières dues à une rupture d'approvisionnement avec les fournisseurs, les clients ou les sociétés de services après des dommages matériels.

Les risques CBI sont difficiles à évaluer car ils sont difficilement identifiables : les pertes liées aux carences des fournisseurs ne sont souvent pas connues tant que les sociétés n'ont pas publié leurs résultats financiers annuels. Le montant de la couverture requise peut être calculé si la société est capable d'identifier (i) les produits (qu'elle fabrique ou vend) exposés aux pertes CBI, (ii) les risques (cat ou imputables à l'homme) susceptibles d'engendrer des pertes CBI importantes, ainsi que (iii) les régions où se concentre la production des produits déterminants dans la chaîne d'approvisionnement. L'évaluation du niveau de cumul est essentielle pour le calcul du niveau d'exposition. Et parce qu'il est difficile d'évaluer une exposition, les (ré)assureurs imposent souvent des (sous-)limites aux polices CBI

Les événements récents au Japon et en Thaïlande ont souligné que ce risque est souvent mal estimé ou sous-estimé. Comment le marché a-t-il réagi ?

Le marché de la réassurance déploie beaucoup d'efforts pour aider les compagnies d'assurance directe à estimer et à souscrire le plus précisément possible leurs expositions, à correctement évaluer le cumul des expositions et à tarifier les primes en fonction de l'exposition.

De nombreuses compagnies d'assurance directe sont désormais conscientes que les réassureurs imposeront, d'une manière ou d'une autre, des restrictions sur le montant de la couverture des contrats en traités ou facultatives. Elles ont également compris que, si le montant de la couverture de la police d'assurance directe dépasse la couverture autorisée par le contrat de réassurance, leur bilan risque d'être déséquilibré en cas de catastrophe naturelle de grande ampleur. Aujourd'hui, elles font de réels efforts pour contrôler leur cumul de risques et évaluer leurs expositions le plus précisément possible.

Les assurés sont également conscients que la nature et l'étendue de leur couverture contre les expositions aux risques CBI sont modulées en fonction de la qualité des informations fournies et de la gestion démontrée de leurs risques, et sont donc incités à mettre en place des stratégies de gestion des risques ciblées afin de gérer au mieux leurs expositions.

En termes de gestion des sinistres, l'assurance carence des fournisseurs pose d'autres problèmes car le fournisseur/client est un tiers pour les (ré)assureurs, et n'est la plupart du temps pas une entité assurée dans le cadre d'une police en pertes d'exploitation, ce qui signifie qu'il n'a aucune obligation légale de transmettre ses informations commerciales aux (ré)assureurs. Les (ré)assureurs risquent donc de ne pas pouvoir contrôler ni orienter le fournisseur ou client dans son processus de règlement des sinistres. Cette situation engendre des incertitudes et des retards dans le processus de gestion des sinistres, et peut empêcher de trouver des alternatives efficaces pour réduire les pertes liées à la chaîne d'approvisionnement.



Comment vos clients ont-ils réagi ? Avez-vous constaté une augmentation de la demande pour ce risque ?

L'assurance carence des fournisseurs est habituellement achetée par de grands groupes industriels, dont les actifs sont situés dans de multiples lieux du pays où ils sont domiciliés ainsi qu'à l'étranger, ce qui crée un certain niveau d'interdépendance. Ces sociétés disposent en général d'un certain nombre de fournisseurs et de clients pour acheter et vendre les produits. Anticipant la faible couverture dont ils bénéficient dans le cadre des contrats de réassurance, les compagnies d'assurance directe s'efforcent de former leurs clients en matière de gestion des risques en vue d'une meilleure transparence en termes de connaissance des risques (communication des informations) et d'un contrôle plus efficace du cumul de risques.

Nous n'avons pas constaté en Asie de hausse considérable de la demande en couverture autonome CBI. Nous avons toutefois remarqué, avec le séisme au Japon et les inondations en Thaïlande, que les pertes CBI n'étaient pas suffisamment assurées. Malgré les demandes de relèvement des limites de couverture, les réassureurs restreignent les couvertures CBI lorsque les informations publiées sont insuffisantes

Quelle est l'approche de SCOR en termes de risques CBI ?

En vue d'une évaluation précise de l'exposition, SCOR continuera d'axer sa stratégie sur la transparence en vue d'obtenir l'ensemble des informations requises en matière de souscription telle qu'une bonne compréhension des risques de pointe, des principales chaînes d'approvisionnement du processus de production, du cumul des risques et des questions d'interdépendance.

La gestion des risques dans le cas de chaînes d'approvisionnement complexes souligne combien il est important de disposer d'un cadre de gestion des risques d'entreprises complet, dont les éléments clés sont :

1. L'identification des risques dans des conditions d'exploitation normales
2. L'identification des risques dans des conditions d'exploitation problématiques pour les scénarios les plus extrêmes (événements cat nat)
3. L'analyse des répercussions sur l'activité : quantification de l'exposition financière
4. Poursuite d'activités/plans de redressement et programmes de gestion de crise

SCOR attend des compagnies d'assurance directe l'établissement de procédures de gestion des risques efficaces, une tarification adéquate de leurs expositions ainsi qu'un contrôle des valeurs d'exposition maximales issues d'un sinistre donné.

14-15
JUN

SGPC organise un campus cat nat, suivi d'une publication

Cet événement, qui a réuni plus de 130 professionnels chevronnés, portait sur les « principales questions stratégiques et tendances futures en matière de dommages cat », ainsi que leurs conséquences sur le secteur de la (ré)assurance. Denis Kessler, Président-Directeur général du groupe SCOR, a ouvert cette conférence par un discours sur la meilleure stratégie à adopter après les événements de grande ampleur survenus en 2011. Paul Nunn, Head of Natural Catastrophe Risk Modelling de SCOR Global P&C, est intervenu sur les catastrophes moins extrêmes (non-peak) non modélisées, ainsi que sur le capital catastrophes dans le cadre de Solvabilité II. Victor Peignet, Chief Executive Officer de SCOR Global P&C, a conclu la conférence en démontrant combien il était important d'axer la gestion d'un portefeuille diversifié sur la limitation des conséquences des catastrophes naturelles, et d'être capables d'intégrer de tels risques dans une politique globale de souscription.

Parmi les sujets également traités figuraient les tornades aux Etats-Unis, les fortes pluies à Copenhague des 2 et 3 juillet 2011, l'évaluation des risques de tsunami ou encore les nouveaux outils de modélisation tels qu'OASIS.

Les présentations du séminaire ont ensuite servi à l'élaboration d'un Focus destiné à un auditoire plus large et centré sur l'importance de ce sujet pour le secteur mondial de la (ré)assurance.

14-20
JUN

Campus « Développement de produits et réassurance Vie » à Zurich

Le premier Campus international « Développement de produits et réassurance Vie » organisé à Zurich a rassemblé de nombreux participants en provenance de 17 pays différents. Des intervenants du monde entier, d'Europe aux Etats-Unis

Vie Non-Vie



en passant par Singapour, ont permis à SCOR Global Life de partager son expérience et son savoir-faire.

15
JUN

SCOR publie un article médical sur la sclérose en plaques

La sclérose en plaques est l'une des principales causes de demandes d'indemnités en maladies redoutées au Royaume-Uni et peut se révéler particulièrement difficile à estimer pour les experts et les souscripteurs. SCOR Global Life a publié un guide très complet sur les diagnostics, traitements et pronostics des scléroses en plaques en examinant les dommages associés ainsi que les différents aspects de la sélection des risques. Cette publication a été suivie de présentations aux clients.

25
JUN

SCOR est membre fondateur des Principes for Sustainable Insurance (PSI)

SCOR est membre fondateur des Principes for Sustainable Insurance, une initiative globale annoncée en préambule de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et développée sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement - Initiative Finance (UNEP FI).

Avec cette adhésion comme membre fondateur des PSI, SCOR renforce son engagement en faveur du développement durable, démarche initiée dès 2003 avec sa première participation au Pacte Mondial des Nations Unies. SCOR met en œuvre depuis dix ans une politique de développement durable fondée sur trois dimensions essentielles : la transparence, l'accumulation et le partage de la connaissance, et la diffusion d'une culture du risque.

25-27
JUN

Atelier sur les risques de longévité à Singapour

Dans le cadre de sa conférence inaugurale sur les risques et la recherche en assurance, SCOR Global Life Asie-Pacifique a organisé sur une journée et demie un atelier sur les risques de longévité en vue d'approfondir les thèmes abordés lors de la conférence.

Cet événement a attiré une quarantaine de participants issus de huit marchés de la région.

Bien que le marché des risques de longévité en Asie n'en soit encore qu'à ses débuts, le vieillissement rapide de la population dans de nombreux pays de la région démontre qu'il est important de se préparer en amont à répondre à l'essor de ce marché.



Le journal de l'année 2012

26
JUIN

SCOR Global P&C organise sa 6^e « Matinée Décennale » à Paris

Animé par Jean Tuccella, Chief Underwriting Officer du service Décennale, et son équipe, cet événement portait sur « Les produits de construction européens : quelle certification ? », l'objectif étant de donner aux participants une idée plus claire du processus de certification et de leur apporter les outils nécessaires pour comprendre les principaux enjeux de cette question.

27
JUIN

Conférence annuelle sur la réassurance à Cologne

SCOR Global P&C Deutschland a organisé à Cologne sa conférence annuelle sur la réassurance. Une centaine de professionnels allemands ont assisté aux présentations, qui portaient sur des sujets aussi variés que Solvabilité II, les conséquences de la crise économique sur le secteur de la (ré)assurance, les limites de la (ré)assurabilité face aux exigences en capital de Solvabilité II et l'adaptation du niveau de solvabilité en une telle période de crise. Après un discours d'ouverture de Victor Peignet, Chief Executive Officer de SCOR Global P&C, Michel Dacorogna, Deputy Chief Risk Officer de SCOR, est intervenu sur les sujets susmentionnés.

2-3
JUILLET

Session de formation à Alger

Cette formation était organisée pour CAARAMA, premier client en réassurance Vie sur le marché algérien. Les actuaires, médecins conseils, tarificateurs et forces commerciales de CAARAMA ayant participé à ces deux journées de formation se sont montrés particulièrement intéressés par les produits de bancassurance à destination de deux partenaires bancaires et par la mise en place de garanties complémentaires aux garanties décès sur les contrats groupe. A l'heure où le marché algérien est dynamisé par la création de nouvelles compagnies Vie, SGL confirme son ambition d'accompagner ses clients grâce à une gamme de services étendue et de tirer profit de ces nouvelles opportunités de développement.

4
JUILLET

SCOR élu « Reinsurance Company of the Year »

SCOR a été élu « Reinsurance Company of the Year » lors des prestigieux « London Market Awards » 2012, organisés chaque année par le magazine Reactions.

Ce prix intervient après les relèvements de la notation de SCOR décidés entre mars et juin 2012 par les quatre agences de notation qui suivent le Groupe. SCOR est ainsi désormais noté « A+ » ou équivalent par Standard & Poor's, Moody's, Fitch et AM Best. Au cours des dernières années, SCOR a eu le plaisir d'être régulièrement distingué par les prix les plus prestigieux de la profession.

Vie Non-Vie



“ Le risque de dépendance ”

Laure de Montesquieu, Responsable du Centre international de R&D en assurance dépendance (CIRDAD), SCOR Global Life

Comment définit-on la dépendance ?

Cette notion est difficile à définir car sa définition est culturelle. Dans les pays anglo-saxons ou en Allemagne, la dépendance est associée aux soins. Le terme même utilisé en témoigne : Long Term Care, Pflegeversicherung. En France, le mot « soin » a déjà beaucoup d'acceptions ; un autre terme a donc été choisi, relatif à l'état de la personne, car il ne faut pas confondre les soins médicaux avec l'aide apportée dans le cadre de la dépendance. La dépendance implique l'incapacité à effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne : se déplacer, effectuer des transferts (se lever, se coucher, etc.), se laver, se nourrir, s'habiller et assurer son hygiène de l'élimination (incontinence).

Quels sont les objectifs du centre de recherche sur la dépendance ?

Le CIRDAD a été créé en 2000 ; c'est le premier centre de recherche créé par SCOR. Son objectif prioritaire est d'aider les différents marchés à développer l'assurance dépendance dans leurs zones. Il s'agit de travaux de recherche appliquée, qui reposent cependant sur des bases théoriques solides. Par exemple, la création d'un modèle actuariel pour la dépendance requiert la mise en œuvre d'un modèle mathématique complexe, comportant de nombreux paramètres. Mais leur calibration sera complétée avec des données réelles pour en permettre une application pratique. Notre expérience du risque est mise à profit dans le cadre de discussions avec les autorités locales, comme en Corée lors du développement des premiers produits dépendance. En 2011, j'ai fait partie du groupe Charpin dans le cadre des groupes de travail mis en place par le gouvernement français sur la dépendance. Nous avons comparé les tendances que nous, SCOR, avons observées, par rapport à celles de l'INSEE ou de l'INED, ce qui a pu parfois faire l'objet de débats contradictoires.

Depuis quand les bases biométriques sur la dépendance existent-elles ?

Dès que SCOR s'est lancé sur le marché de la dépendance au début des années 1990, le Groupe a développé des bases biométriques. Elles ont été enrichies par l'expérience acquise avec des partenariats, PAQUID notamment, ou en se servant d'enquêtes générales comme HID pour la France, puis par exploitation des données issues des portefeuilles d'assurés puisque nous disposons à présent d'un nombre de données assez important pour calibrer les lois.

La dépendance, comme l'assurance incapacité, a en effet une spécificité : plusieurs lois interviennent dans le modèle.

- Une première loi concerne le décès de personnes en état d'autonomie : combien de temps vont-ils rester en vie en bonne santé, sans besoin d'aide pour réaliser les activités de la vie quotidienne (AVQ) ? Cette première loi est établie assez rapidement. Le décès marque à la fois la fin du versement des primes et la disparition du risque du portefeuille.
- La deuxième loi est la loi d'incidence de la dépendance, c'est-à-dire le moment où les individus deviennent définitivement dépendants. Il faut cependant mentionner que sur un certain nombre de marchés, il est usuel de garantir une prestation même en cas de dépendance temporaire.
- Une prestation dépendance n'est souvent pas uniquement un capital, mais peut prendre la forme d'une rente ou d'indemnités à payer tant que la personne est en vie et en état de dépendance. Il faut donc aussi pouvoir évaluer le temps durant lequel l'assuré(e) va rester en état de dépendance – il s'agit de la troisième loi.

Est-il possible pour SCOR d'avoir une approche globale ou est-ce nécessaire d'avoir une approche marché par marché ?

Nous avons forcément une approche marché par marché. Bien évidemment, nous nous appuyons sur notre forte expérience en France et dans quelques autres pays, pour mettre en place des bases biométriques à l'étranger tout en prenant en compte toutes les spécificités locales. Par exemple, si l'espérance de vie dans le pays est inférieure à l'espérance de vie en France ou si au contraire le système de santé permet de vivre beaucoup plus longtemps qu'en France, on ne pourra pas prendre la France comme référence.



Le marché de la dépendance est-il spécifique à certains pays ?

Il est en effet assez spécifique à certains pays.

- Les Etats-Unis représentent le plus gros marché de la branche avec 7-7,5 millions d'assurés, un chiffre peu élevé par rapport à la population américaine. Les prestations prennent la forme de remboursements et ne sont donc pas forfaitaires comme on peut l'observer sur la majorité des marchés d'assurance dépendance.

- En deuxième position, la France avec 5,5 millions d'assurés. Quant aux assurés individuels, ils sont 1 million et demi.

- En troisième position figure le marché israélien avec plus de 5 millions d'assurés, soit une proportion énorme de la population. C'est une caractéristique socio-culturelle : historiquement, toute personne arrivant en Israël devait choisir entre quatre fonds maladie qui offraient tous une garantie dépendance obligatoire. Aujourd'hui, ce sont les assurances qui proposent les prestations dépendance, mais l'habitude a été prise de s'assurer contre le risque de dépendance. Le premier produit dépendance au monde a d'ailleurs été créé en 1978 en Israël.

- A l'inverse, dans un pays comme la Norvège, il n'y a pas d'assurance dépendance car le régime de couverture est purement égalitaire ; quelle que soit la personne, les Norvégiens paient 80 % de leur revenu disponible dès lors qu'ils sont dépendants en maison médicalisée. En conséquence, le besoin d'assurance dépendance se fait moins sentir.

Quel est le positionnement de SCOR sur ce marché ?

SCOR est considéré comme un expert sur le marché de la dépendance car le Groupe analyse des données depuis très longtemps.

Nous avons également une expertise sur des marchés différents de nos concurrents. Par exemple, nous n'intervenons absolument pas sur le marché américain. Aux Etats-Unis, le système est indemnitaire (les aides sont remboursées jusqu'à un certain plafond), alors qu'en France et dans la majorité des autres marchés d'assurance dépendance, il est forfaitaire. Pour l'instant, SCOR n'envisage pas d'être présent sur les marchés indemnitaires.

9
JUILLET

SCOR Global P&C publie une lettre technique sur les indemnités de dommages corporels graves

Cette newsletter, rédigée par Jean-Marc Houisse, Head of the bodily injury unit pour les marchés de la zone EMEA, analyse les conséquences des incertitudes juridiques importantes relatives aux indemnités de dommages corporels graves en France.

9-10
JUILLET

SCOR organise à Paris une conférence sur le risque de pandémie

Etant l'un des leaders mondiaux de la réassurance Vie, SCOR porte un grand intérêt à la gestion du risque biométrique. Soucieux de faire preuve d'excellence dans la compréhension et la gestion du risque de pandémie, et de promouvoir l'échange du savoir, SCOR a organisé sur deux jours une conférence sur le risque de pandémie en juillet 2012, à Paris. Des experts issus de branches d'activités et de milieux universitaires très variés ont ainsi présenté leurs récentes études ainsi que leur point de vue sur les pandémies.

Vie Non-Vie



24
JUILLET

SCOR enregistre de solides performances avec une croissance des primes de 24 % et une hausse tarifaire de 3 % lors des renouvellements Non-Vie de juin-juillet

Lors des renouvellements de juin-juillet, SCOR Global P&C (SGPC) enregistre une forte croissance des primes de 24 % à taux de change constants, à EUR 462 millions (+26 %, à EUR 220 millions, en Traités Non-Vie et 23 %, à EUR 242 millions, en Traités de Spécialités). Les tarifs ont augmenté de 3 % en moyenne sur le portefeuille renouvelé par rapport à 2011 (environ 3 % en Traités Non-Vie et environ 2 % en Traités de Spécialités), et les conditions de souscription correspondent aux attentes, contribuant ainsi à améliorer la rentabilité technique attendue au premier semestre, conformément aux objectifs de Strong Momentum V1.1.

Près de 12 % du volume annuel des primes en traités Non-Vie arrivaient à renouvellement en juin-juillet 2012. Les EUR 372 millions de primes arrivant à renouvellement provenaient principalement d'Amérique latine (27 % du total), des Etats-Unis (24 %), de Chine (14 %) et d'Australie (10 %), uniformément réparties entre les branches de Spécialités (53 %) et les Traités de dommages et de responsabilité (47 %).

Ces renouvellements bénéficient de la profondeur du fonds de commerce et du positionnement compétitif du Groupe dans ses différents marchés, renforcés par les récents relèvements de sa notation. Depuis le début de l'année, les tarifs ont augmenté de 3 % et la performance opérationnelle attendue des affaires renouvelées et nouvellement souscrites satisfait l'ensemble des objectifs internes de rentabilité.

27
JUILLET

Dans un environnement difficile, SCOR atteint ses objectifs et enregistre un résultat net de EUR 206 millions au premier semestre 2012

La croissance du fonds de commerce de SCOR apporte au premier semestre 2012 un niveau de rentabilité conforme à ses hypothèses opérationnelles, avec une forte croissance de primes brutes émises, en hausse de 10,2 % pro forma (+36,3 % sur la base des comptes publiés) à EUR 4 635 millions, avec des contributions des deux métiers : une croissance de 16,0 % des primes brutes émises SCOR Global P&C (SGPC) à EUR 2 255 millions et une hausse de 5,3 % pro forma des primes brutes émises SCOR Global Life (SGL) à EUR 2 380 millions.

Le ratio combiné net s'élève à 93,8 %, SGPC ayant dépassé les hypothèses de rentabilité figurant dans Strong Momentum V1.1. La marge technique Vie s'élève à 7,4 %, SGL continuant d'enregistrer des performances techniques conformes aux hypothèses de Strong Momentum V1.1. SCOR Global Investments (SGI) atteint un rendement des actifs avant dépréciations de 3,4 %, conformément aux indications données précédemment. Le rendement des actifs après dépréciations s'élève à 3,0 %.

SCOR poursuit sa politique de maîtrise des coûts, avec un ratio de coûts du Groupe de 5,3 %, tout en menant une politique active d'investissements d'avenir.

Le Groupe enregistre un résultat net élevé à EUR 206 millions, contre EUR 40 millions au premier semestre 2011 en comptes publiés, et un rendement des capitaux propres moyens pondérés de 9,3 %. Hors dépréciations, le résultat net atteint EUR 226 millions et le rendement des capitaux propres moyens pondérés 10,2 %.

Le cash-flow opérationnel s'élève à EUR 239 millions. Les capitaux propres augmentent à EUR 4 588 millions au 30 juin



Le journal de l'année 2012

2012 (contre EUR 4 009 millions au 30 juin 2011), après distribution de dividendes à hauteur de EUR 203 millions au titre de l'année 2011 (EUR 1,10 par action). L'actif net comptable par action atteint EUR 25,01 à la fin du premier semestre 2012, contre EUR 21,97 à la fin du premier semestre 2011.

5-6
SEPTEMBRE

SCOR et son management reçoivent deux prix prestigieux décernés par les professionnels de l'assurance et de la réassurance

Le 5 septembre 2012, ont été décernés à Londres les « Worldwide Reinsurance Awards » organisés chaque année par Insurance Day. Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, a été élu « Industry Personality of the Year ».

Le 6 septembre 2012, lors des « Honours » organisés par le magazine Insurance Insider à Londres, SCOR a reçu le prix « Risk Carrier of the Year », la distinction la plus globale de cette cérémonie pour une société de réassurance.

SCOR avait déjà obtenu en juillet 2012 le prix « Reinsurance Company of the Year » lors des « Reactions London Market Awards ». Ces distinctions, attribuées par les professionnels de l'assurance et de la réassurance à travers le monde, récompensent la stratégie et les performances du Groupe, qui a notamment enregistré de très bons résultats au premier semestre 2012 et dont la notation a été relevée à « A+ » ou équivalent par l'ensemble des agences au cours des derniers mois.

6
SEPTEMBRE

Journée Investisseurs 2012 de SCOR : « Strong Momentum » saison 3

Lors de sa journée Investisseurs annuelle à Paris, SCOR présente de nouvelles informations et analyses démontrant que le Groupe atteint ses objectifs et est parfaitement positionné pour saisir de nouvelles opportunités de croissance rentable grâce à ses avantages concurrentiels.

Malgré un environnement de plus en plus incertain, avec une forte volatilité des marchés, des taux d'intérêt bas et une stagnation économique, les performances opérationnelles de SCOR correspondent aux hypothèses et aux objectifs du plan stratégique « Strong Momentum V1.1 », plan triennal lancé en septembre 2010.

Le rendement des capitaux propres pondérés de SCOR est conforme à l'objectif de « Strong Momentum V1.1 », tandis que son niveau de solvabilité s'est renforcé. D'ailleurs, les récents relèvements de notation à « A+ » confirment sa capacité à apporter un niveau de sécurité AA à ses clients. Le Groupe enregistre une croissance à deux chiffres, soutenue par de solides renouvellements Non-Vie en janvier, avril et juillet 2012 et une croissance de son fonds de commerce. Pour sa part, SCOR Global P&C dépasse les hypothèses de rentabilité technique de « Strong Momentum V1.1 », confirmant la tendance positive en cours, tandis que SCOR Global Life réalise des performances techniques conformes aux hypothèses de « Strong Momentum V1.1 », avec l'intégration réussie d'ex-Transamerica Re. SCOR Global Investments conserve une stratégie prudente et une flexibilité élevée en matière d'investissements. Le ratio de coûts de SCOR tend à se rapprocher des hypothèses de « Strong Momentum V1.1 », tandis que le Groupe investit activement dans l'avenir, avec plus de 25 projets en cours.

Vie Non-Vie



“Le marché brésilien de la réassurance”



(de gauche à droite)

Jean-Paul Conoscente, SVP Chief Underwriting Officer, SCOR Global P&C
et Francisco A.C. de Toledo, Country Manager, SGLA – Brésil

Vous avez fait des démarches pour obtenir une licence locale de réassurance Vie et Non-Vie. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ? Que représente le marché brésilien pour SCOR et quelles sont vos ambitions ?

J-P Conoscente : Le Brésil est le principal marché d'assurance et de réassurance d'Amérique latine, avec un volume estimé de primes émises de USD 75 milliards et USD 3,5 milliards de primes cédées. Les réglementations actuelles favorisent très clairement les réassureurs locaux en leur donnant un accès privilégié aux affaires cédées. Il est par conséquent impératif d'obtenir une licence de réassurance locale si nous souhaitons avoir accès aux affaires les plus intéressantes au Brésil. Compte tenu de l'état actuel du marché de la réassurance, nous sommes convaincus que les meilleures opportunités résident dans les branches de Spécialités, et qu'une licence de réassurance locale nous permettra de tirer parti de ces opportunités.

F.A.C. de Toledo : Une licence locale nous permettra d'être un acteur encore plus actif sur le marché de l'assurance brésilien. Elle améliorera également la gamme de services que SCOR fournit à un grand nombre de clients et nous permettra de mettre à profit notre expérience internationale en réassurance dans les solutions de réassurance traditionnelle et de services à valeur ajoutée. Le Brésil tient une place importante dans notre stratégie de croissance en Amérique latine. Devenir une société locale démontre également que SCOR est engagé sur le long terme sur le marché en répondant aux besoins actuels des assureurs et en apportant une expertise en souscription et en marketing pour de nouvelles opportunités.

Pensez-vous que le Brésil est le marché de l'assurance le plus dynamique d'Amérique du Sud ? Si oui, pourquoi ? A quel niveau de développement est actuellement ce pays ? Quels sont ses besoins en réassurance ?

J-P Conoscente : Même si bon nombre de marchés d'assurance latino-américains enregistrent une croissance à presque deux chiffres (Colombie, Chili, Pérou, Mexique), le Brésil reste le plus dynamique de la région. Ce phénomène s'explique par l'industrialisation du pays (Le Brésil est la 7^e économie mondiale et se hissera au 5^e rang d'ici 2015), aux investissements engagés pour deux événements mondiaux à venir (Coupe du monde de football et Jeux olympiques), à l'expansion agricole, à la découverte et à l'extraction de ressources pétrolières et de matières premières, ainsi qu'à la croissance organique du pays due à l'essor de la classe moyenne brésilienne. Aujourd'hui, le marché de l'assurance brésilien est aussi important que l'ensemble des autres marchés d'Amérique latine réunis, et d'après les prévisions, il devrait doubler d'ici 2015. Toutefois, du point de vue de la réassurance, la croissance du marché signifie que les compagnies d'assurance vont sophistication la gestion de leurs risques et de leur capital ; en effet, étant déjà bien capitalisées, elles auront tendance à retenir plus et à céder d'une manière plus sélective les risques de pointe et les risques les moins maîtrisés. Cet important marché reste toutefois très attractif pour les réassureurs car il est en grande partie épargné par les catastrophes naturelles et a un énorme potentiel de croissance.

F.A.C. de Toledo : Le Brésil est très prisé par les investisseurs étrangers. C'est une période importante pour le développement du secteur de l'assurance et de la réassurance brésilien car les consommateurs sont conscients de la nécessité de couvrir leurs familles. Le marché offre d'excellentes occasions de collaboration entre les assureurs directs et les réassureurs. Compte tenu de l'augmentation de la population brésilienne et du revenu familial moyen, les assureurs ont compris qu'une amélioration des services de souscription était nécessaire face à la réduction de leurs résultats financiers dus à une baisse des taux d'intérêt. Le renforcement de la réglementation a également conduit à l'établissement de nouvelles exigences en capital, sources d'opportunités pour les réassureurs qui pourront ainsi proposer leurs solutions en matière de capital.



Quelle évolution du marché prévoyez-vous ?

J-P Conoscente : De nombreux réassureurs sont actuellement présents sur le marché brésilien, et certains essaient de gagner des parts de marché en offrant des termes et conditions très compétitifs. Bien que ce climat perdure depuis l'ouverture du marché en 2008, nous sommes convaincus qu'un jour, le marché de la réassurance brésilien sera mature et plus équilibré, avec de nouvelles opportunités pour les réassureurs en termes de volume d'affaires et de bénéfices.

F.A.C. de Toledo : Nous pensons que les forces du marché auront une influence positive sur l'avenir du secteur de l'assurance brésilien. Le marché de l'assurance a déjà beaucoup évolué, bien qu'il faille encore faire des progrès en termes de réglementation afin que le marché de la réassurance brésilien soit véritablement libre et ouvert. Le Brésil est aujourd'hui considéré comme une puissance économique mondiale et maintiendra, selon nous, son positionnement sur le marché mondial. L'efficacité de ses règles économiques internes, ainsi que le faible taux de chômage et l'augmentation de la consommation interne créent un environnement propice au secteur de l'assurance. Le marché brésilien attire de plus en plus d'assureurs et de réassureurs internationaux, au fur et à mesure de la croissance du secteur en proportion du PIB du pays. Ces nouveaux acteurs renforcent la concurrence et contribuent de plus en plus à la libéralisation et à l'ouverture du marché de la réassurance.

10
SEPTEMBRE

SCOR réussit le placement de CHF 250 millions de titres subordonnés à durée indéterminée

SCOR a placé avec succès des titres subordonnés à durée indéterminée sur le marché du franc suisse pour un montant total de CHF 250,000,000. La première échéance de remboursement anticipé à l'option de SCOR est fixée en juin 2018. La forte demande du marché, qui a permis de réaliser cette émission, témoigne de la qualité de crédit du Groupe, de la performance des titres déjà émis par SCOR et de la confiance des investisseurs dans le plan stratégique de SCOR, « Strong Momentum V1.1 ».

Le taux d'intérêt a été fixé à 5,25 % (jusqu'au 8 juin 2018) et CHF LIBOR 3 mois plus une marge de 4,8167 % par la suite. Les titres devraient être notés A- / A3 (hyb) par Standard & Poor's et Moody's respectivement.

14
SEPTEMBRE

SCOR intègre l'indice ASPI Eurozone®

SCOR intègre l'indice ASPI (Advanced Sustainable Performance Indices) Eurozone® à l'occasion de l'évolution de la composition de celui-ci le vendredi 21 septembre 2012.

SCOR a pris plusieurs engagements dans le domaine de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) avec son adhésion au Pacte mondial des Nations Unies en 2003 et plus récemment aux Principes for Sustainable Insurance (2012). L'intégration de la valeur SCOR par Vigeo au sein de l'ASPI Eurozone® est une reconnaissance indépendante des actions déployées par SCOR au cours de ces dernières années dans le cadre de sa démarche RSE.

L'ASPI Eurozone® regroupe les 120 sociétés les mieux notées par Vigeo selon une approche *best in class* dans six domaines d'évaluation : l'environnement, les droits de l'Homme, les ressources humaines, l'engagement sociétal, l'éthique des affaires et la gouvernance d'entreprise.

Cet indice peut être notamment utilisé par les investisseurs dans le cadre de politiques d'investissement ISR (investissement socialement responsable) ou éthiques, pour comparer la performance de leurs placements par rapport à un indice ISR ou créer des fonds indexés, des trackers ou des fonds structurés .

16-18
SEPTEMBRE

Victor Peignet, principal intervenant de l'Aon Risk Symposium

SCOR Global P&C sponsorisait l'édition 2012 de cette conférence organisée par Aon à Varsovie. Des intervenants et représentants de sociétés ont ainsi discuté de la façon de transposer dans les pays émergents certaines solutions des marchés matures tels que les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. Une augmentation du nombre de modèles de gestion



des risques est attendue dans ces pays pour les cinq années à venir. De plus, les captives d'assurance devraient constituer une évolution stratégique clef pour bon nombre de sociétés. Victor Peignet a évoqué le marché mondial de l'assurance, en soulignant l'environnement macroéconomique difficile et l'aggravation des incertitudes. Il a également participé à une table ronde sur les chaînes d'approvisionnement dans le secteur de la (ré)assurance.

**20
SEPTEMBRE** SCOR reçoit deux « Global Awards »

SCOR a reçu deux prestigieux « *Global Awards* », organisés chaque année par le magazine Reactions à New York : le Groupe a été élu « *Best Reinsurance Company for Life* », pour la deuxième année consécutive, et « *Best Reinsurance Company for the London Market* ».

Chacun de ces deux prix récompense des réussites importantes de SCOR au cours des derniers trimestres. SCOR a ainsi accru d'environ 50 % son activité de réassurance Vie avec l'acquisition de Transamerica Reinsurance en août 2011, et lancé en janvier 2011 un nouveau syndicat des Lloyd's, Channel 2015, qui renforce sa présence sur le marché londonien.

**20-21
SEPTEMBRE** SCOR Global P&C et SCOR Global Life célèbrent à Paris le 15^e anniversaire de la NRV

L'Association néerlandaise de réassurance Nederlandse Reassurantie Vereniging (NRV) a célébré son 15^e anniversaire au siège parisien de SCOR. Avec plus de 210 membres, la NRV s'adresse à tous les professionnels néerlandais de la réassurance. Elle a pour mission de renforcer l'intérêt pour le marché de la réassurance et d'accroître l'expertise du secteur, notamment en organisant des conférences et en favorisant les échanges et la constitution de réseaux professionnels. Denis Kessler est intervenu sur les « Heurs et malheurs de l'ère du désendettement généralisé » (« Toil and Trouble in deflating the debt bubble »). « Le transfert de risques (cat nat), solutions traditionnelles & ILS » (« Transferring (Nat Cat) risk, traditional & ILS Solutions ») faisait également partie des sujets abordés.

**24
SEPTEMBRE** SCOR augmente avec succès de CHF 65 millions son émission récente de titres subordonnés, qui atteint un montant total de CHF 315 millions, suite à une forte demande du marché

SCOR a augmenté avec succès de CHF 65,000,000 son émission récente de titres subordonnés sur le marché du franc suisse. La forte demande du marché observée a incité le Groupe à étendre ses placements d'un montant initial de CHF 250,000,000 à un total de CHF 315,000,000. Les conditions restent identiques à celles du placement réalisé le 10 septembre 2012.



**27
SEPTEMBRE** SCOR Global Life organise la 15^e Conférence médicale sur le diabète à Cologne

Environ 70 assureurs, gestionnaires de sinistres et médecins venus d'Allemagne, de Suisse, du Liechtenstein et des Pays-Bas ont participé à la conférence annuelle sur le diabète.

**28
SEPTEMBRE** Sweden Re lance la nouvelle version du manuel de sélection médicale destiné à assurer les enfants

Sweden Re a réalisé une nouvelle version de son manuel de sélection médicale PRIO, destiné à assurer les enfants. Pour les prématurés, une période d'observation est souvent nécessaire avant l'émission d'une assurance. Du point de vue de l'assurance médicale, il est important de veiller à la croissance de l'enfant. Aussi la nouvelle version du manuel comprend-elle une nouvelle fonctionnalité permettant l'analyse de la croissance des prématurés. Pour marquer la sortie de cette nouvelle version, Sweden Re a organisé pour ses clients un séminaire, au cours duquel la pédiatre Catherine Brodd Strand est intervenue sur les soins néonataux à l'heure actuelle, les risques pour les enfants ainsi que les questions éthiques.

**1
OCTOBRE** SCOR Global Life publie un Focus sur l'assurance dépendance

Ce Focus, disponible en anglais, français et espagnol, présente un panorama international des systèmes d'assurance étatiques et privés dans le monde. Il fait également le point sur les aspects fondamentaux des produits Dépendance.

**2
OCTOBRE** SCOR renforce ses fonctions centrales

SCOR renforce ses fonctions centrales avec plusieurs nominations, qui sont effectives à compter du 1^{er} octobre 2012 :

Frieder Knüpling est promu Deputy Group Chief Risk Officer auprès de Philippe Trainar, Group Chief Risk Officer. Il est membre du Comité exécutif du Groupe et était jusqu'à présent Deputy Chief Executive Officer de SCOR Global Life.

Bruno Latourrette, Chief Actuary de SCOR Global Life, rejoint le Comité exécutif de SCOR Global Life et reprend les responsabilités Actuarial & Risk Modelling assurées jusqu'à présent par Frieder Knüpling au sein de SCOR Global Life.

Mark Kociancic est promu Deputy Group Chief Financial Officer auprès de Paolo De Martin, Group Chief Financial Officer. Il était jusqu'à présent Chief Financial Officer du Hub des Amériques de SCOR.

Paul Christoff, précédemment Chief Accounting Officer de SCOR US au sein du Hub des Amériques du Groupe, est



promu Chief Financial Officer du Hub des Amériques de SCOR en remplacement de Mark Kociancic.

Sébastien Musset, jusqu'alors Global Head of Compensation & Benefits / Labour Relations, est promu Group Human Resources Director, rattaché au Group Chief Operating Officer.

15-17
OCTOBRE

Séminaire SCOR Global Life au Sri Lanka

23 participants des différents marchés d'Asie du Sud ont participé à ce séminaire organisé à Colombo, au Sri Lanka. Un grand nombre de sujets ont été abordés, allant du cancer à la souscription financière en passant par l'évolution des maladies redoutées et la dépendance.

23
OCTOBRE

Séminaire SCOR Global Life à Milan sur la directive Unisex

Le 22 décembre 2011, la Commission européenne a publié une directive sur l'application de la décision de la Cour de justice de l'Union européenne relative aux tarifs d'assurance spécifiques fondés sur le sexe de l'assuré(e) dans l'affaire Test-Achats. Une trentaine de clients venus de toute l'Europe ont participé au débat organisé à Milan, intéressés d'entendre le point de vue de SCOR Global Life sur les opportunités et les risques dont les actuaires et les concepteurs de produits devront tenir compte à partir du 21 décembre 2012.

5
NOVEMBRE

SCOR lance un nouveau programme d'obligations catastrophes Atlas Reinsurance VII

Dans le cadre de sa politique de diversification de ses outils de protection du capital, SCOR a placé avec succès, le 1^{er} novembre 2012, une nouvelle obligation catastrophe (« cat bond »), Atlas Reinsurance VII Limited, qui fournit au Groupe une double couverture de USD 60 millions (« Class A Notes ») contre les ouragans et les tremblements de terre aux Etats-Unis, et de EUR 130 millions (« Class B Notes ») contre les tempêtes en Europe. Ces couvertures portent sur une période de survenance des risques s'étendant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015.

Atlas Reinsurance VII Limited est un véhicule de réassurance irlandais. Aon Benfield Securities Inc., Natixis et BNP Paribas ont été chargés de la gestion de l'opération et du placement auprès des investisseurs. Standard & Poor's a attribué la notation BB- à Atlas VII sur la tranche A et BB à Atlas VII sur la tranche B.

Les sinistres de la tranche A sont calculés en appliquant des facteurs de parts de marché au sinistre total assuré, tel que communiqué par les agences PCS aux Etats-Unis et sur une base cumulative annuelle. La couverture des sinistres de la tranche B s'appuie sur l'indice PERILS et s'applique par événement.

Vie Non-Vie



La protection de son capital représente un axe stratégique pour le Groupe. SCOR utilise régulièrement les solutions apportées par les marchés des capitaux avec, à ce jour, treize opérations réalisées

13
NOVEMBRE

SCOR enregistre un résultat net de EUR 318 millions sur les neuf premiers mois de 2012, confirmant la solidité de son modèle économique.

SCOR parvient à faire face à un environnement macroéconomique difficile en enregistrant des performances solides sur les neuf premiers mois de 2012, fondées sur une rentabilité opérationnelle qui continue de progresser.

Les primes brutes émises des deux métiers sont en forte croissance, à EUR 7 214 millions, en hausse de 13 % pro forma (+33 % sur la base des comptes publiés), grâce à une meilleure visibilité dans le secteur : (1) une croissance élevée de 18,0 % des primes brutes émises de SCOR Global P&C à EUR 3 517 millions, (2) une croissance de 8,0 % pro forma des primes brutes émises de SCOR Global Life à EUR 3,697 millions.

Le ratio combiné net atteint 93,7 %, SCOR Global P&C ayant dépassé les hypothèses de rentabilité de Strong Momentum V1.1 et confirmant ainsi la tendance positive actuelle. La marge technique Vie est de 7,3 %, SCOR Global Life continuant d'enregistrer des performances techniques conformes aux hypothèses de Strong Momentum V1.1.

SCOR Global Investments enregistre de solides rendements tout en poursuivant une stratégie prudente et défensive (rendement des actifs avant dépréciations du portefeuille actions de 3,4 %, et rendement des actifs après dépréciations du portefeuille actions de 2,8 %).

Le cash-flow opérationnel s'élève à EUR 556 millions, un niveau qui dépasse déjà celui atteint sur l'ensemble de l'année 2011. Le Groupe poursuit sa politique de maîtrise des coûts, avec un ratio de coûts de 5,1 %, parallèlement à une politique active d'investissements d'avenir comprenant plus de 25 projets en cours.

SCOR enregistre un résultat net élevé de EUR 318 millions, contre EUR 228 millions pour les neuf premiers mois de 2011 sur la base des comptes publiés (+39,5 %). Le ROE reste stable à 1 045 points de base au-dessus du taux sans risque hors dépréciations du portefeuille actions (924 points de base avec prise en compte des dépréciations), démontrant clairement la capacité du Groupe à enregistrer des résultats solides malgré un environnement difficile.

Les capitaux propres augmentent à EUR 4 734 millions au 30 septembre 2012, contre EUR 4 410 millions au 31 décembre 2011, après distribution de dividendes à hauteur de EUR 203 millions au titre de l'année 2011 (EUR 1,10 par action). L'actif net comptable par action atteint EUR 25,73 au 30 septembre 2012 contre EUR 23,83 au 31 décembre 2011.

Le ratio d'endettement de SCOR est de 16,3 % au 30 septembre 2012, sans prise en compte du placement de dettes subordonnées à durée indéterminée de CHF 315 millions puisque celui-ci s'est achevé le 8 octobre 2012 (le ratio d'endettement est de 19,9 % en tenant compte de ce placement). Par ailleurs, SCOR a géré activement ses engagements en rachetant une dette existante de EUR 50 millions à 80 % du nominal.



6
DECEMBRE

Fusion de SIRI et de SGLRI

Peter Kelly, juge à la Haute Cour de justice irlandaise, a approuvé la fusion de SIRI (SCOR International Reinsurance Ireland) et de SCOR Global Life Reinsurance Ireland (SGLRI) à compter du 1^{er} janvier 2013, conformément au projet de fusion. Après quoi, SIRI sera automatiquement liquidé par le Registre du commerce et des sociétés irlandais (Companies Office). Cette fusion a été amorcée durant l'été 2012 avec la publication en juillet du projet de fusion. La Banque centrale d'Irlande (CBI) avait envoyé en octobre un courrier confirmant son acceptation du business plan. L'audience s'est tenue le 6 décembre 2012.

7
DECEMBRE

Prix de l'actuariat : SCOR renforce encore son soutien au développement de la science actuarielle

Chaque année, SCOR récompense dans différents pays européens les meilleurs travaux académiques dans le domaine de l'actuariat par l'attribution de prix. Ces prix ont pour but de promouvoir la science actuarielle, de développer et d'encourager la recherche dans ce domaine et de contribuer à l'amélioration de la connaissance et de la gestion des risques. Ils représentent, dans le secteur de l'assurance et de la réassurance, une reconnaissance de l'excellence.

2012 est la première année du prix de l'actuariat pour la péninsule ibérique. A partir de 2013, les prix de l'actuariat SCOR s'étendront à la zone Asie-Pacifique et ensuite aux Etats-Unis.

Le 19 novembre à Worpswede, en Allemagne, Frieder Knüpling, Deputy Chief Risk Officer de SCOR SE et Président du jury, a remis les prix de l'Actuariat pour l'Allemagne en présence de Daniel Dubischar, Head of Group Financial Modelling and Risk Analysis à SCOR Zurich, à Marco Ehlscheid, de l'université de Cologne, pour son mémoire intitulé « Dividend Strategies in the Brownian Risk Model » (« Stratégies relatives aux dividendes dans le modèle de risque brownien »), à Jan-Philipp Schmidt, de l'université d'Ulm, pour son mémoire « Market-Consistent Valuation of Long-Term Insurance Contracts » (« Evaluation en valeur de marché des contrats d'assurance à long terme - cadre d'évaluation et application à l'assurance de santé privée allemande ») et à Daniel Geldner, de l'université technique de Munich, pour son mémoire « Wetterderivate und Simulation der Stromnachfrage » (« Dérivés climatiques et simulation de la demande en électricité »).

Le 26 novembre à Madrid, Luis Saez de Jáuregui, Directeur de la branche Vie, Pensions et Services financiers d'AXA Espagne et de l'Institut espagnol des actuaires, ainsi que Président du jury, a remis, en présence de Miguel Alferieff, Head of Southern Europe and Middle East à SCOR Global Life, et de Diego Aragon, General Manager de SGPC Ibérica Sucursal, les prix de l'Actuariat pour l'Espagne et le Portugal, en partenariat avec l'Institut des actuaires espagnol. Le premier prix a été décerné à Peter Diko et à Miguel Usábel, de l'université Carlos III de Madrid, pour leur mémoire intitulé « Determining the capital requirement and its optimal allocation in realistic economic scenarios » (« Calcul des exigences en capital et de son allocation optimale dans le cadre de scénarios économiques réalistes »), et le deuxième prix à Juan Casanovas Arbó, de l'université de Barcelone, pour sa thèse « La medición de la solvencia del riesgo de suscripción en el Ramo de Crédito » (« La mesure de la solvabilité du risque de souscription appliquée à la branche Crédit & Caution »). Le jury a par ailleurs décerné une mention spéciale à Marta Muñoz, de l'université Carlos III de Madrid, pour son mémoire intitulé « Lifestyle underwriting en seguros de vida. Aplicación de modelos lineales generalizados. Materialización en



“ Le marché des ILS ”

Vincent Prabis, Head of ILS,
SCOR Global Investments

Pourriez-vous définir brièvement les ILS ?

Les ILS (« insurance-linked securities ») regroupent un ensemble de contrats entre, d'une part, des assurés à la recherche d'une protection ou d'une couverture sur des risques de type assurantiel et, d'autre part, des fournisseurs de couverture issus des marchés financiers. Il s'agit d'une financiarisation ou d'une titrisation du mécanisme de transfert des risques assurantiels, non d'un assuré vers un assureur ou un réassureur traditionnel, mais d'un assuré directement auprès d'investisseurs ou de fonds d'investissement. L'intermédiation entre ces deux parties se fait par le biais d'une entité « ad hoc » qui ne présente pas de risque de contrepartie. En effet, dans le cadre d'un contrat d'assurance ou de réassurance classique, l'assureur ou le réassureur promet à son client, en échange d'une prime, de régler le sinistre le jour où celui-ci se matérialise. Le régulateur veille à la solvabilité de la société d'assurance ou de réassurance pour s'assurer qu'en cas de sinistre, l'assureur ou le réassureur soit à même de payer le montant dû à l'assuré. Dans le cas des ILS, le véhicule ad hoc encaisse la prime d'assurance mais place en collatéral sans risque (en général investi en liquidités) le montant de l'indemnité maximale à payer en cas de survenance du risque. Ainsi, en cas d'absence de sinistre, l'investisseur ou le fonds d'investissement récupère l'intégralité du collatéral. Au contraire, en cas de sinistre, tout ou une partie du collatéral est versé, par le véhicule ad hoc, à l'assuré en règlement de sa couverture et l'investisseur ou le fonds d'investissement se voit amputer de facto du même montant.

Quels sont les différents produits sur le marché des ILS ?

Nous pouvons classer le marché des ILS en trois catégories distinctes : les obligations indexées, dites « cat bonds », les sinistres marché ou « industry loss warranties » (ILWs) et les contrats de réassurance et de rétrocession collatéralisés.

Les cat bonds sont des notes émises par une entité ad hoc (SPV), dont l'échéance est de 3 à 4 années. L'investisseur est rémunéré par un coupon trimestriel en échange du risque de survenance d'une catastrophe naturelle. Dans ce cas, et en fonction des points d'attachement et de détachement de la note émise, l'investisseur verra son capital initial réduit. L'avantage de cet instrument est sa liquidité et son processus standard de règlement livraison (Euroclear, Cedel). En revanche, il est à noter que ce marché est principalement exposé au risque d'ouragan aux Etats-Unis, n'offrant que peu de diversification. Il y a aujourd'hui environ USD 16,5 milliards de notionnel en circulation et un peu plus de USD 6 milliards de nouveaux cat bonds ont été émis en 2012.

Les ILWs sont des contrats de swaps collatéralisés avec une échéance d'un an, où l'une des parties reçoit une prime up-front contre le paiement du notionnel en cas de dépassement d'une perte marché définie dans le contrat. Le déclenchement est ici calculé en fonction d'un seuil, il n'y a donc pas d'épaisseur de tranche et le risque de perte est digital. L'avantage de cet instrument réside dans le fait qu'il permet une plus grande diversification géographique et par type de périls. Néanmoins, il n'existe pas de marché secondaire pour les ILWs et leur liquidité est faible. Les encours sur ce marché représentent environ USD 6 milliards.

Les contrats de réassurance et de rétrocession collatéralisés sont identiques à ceux qui sont échangés sur le marché traditionnel de la réassurance, entre une cédante (une société d'assurance) et un réassureur, à la seule différence que l'ensemble de la limite à risque est placée en collatéral pendant la durée du contrat, typiquement d'un an. Pour chacun de ces contrats, un compte de collatéral est créé pour recevoir et conserver le notionnel, ce qui permet d'annuler le risque de contrepartie pour l'acheteur de protection. On estime à près de USD 18 milliards la capacité de réassurance et de rétrocession collatéralisée en place actuellement.

Pourquoi avoir lancé votre propre fonds ILS « Atropos » ?

Un des cœurs de métier de SCOR est d'offrir de la protection sur les risques de catastrophes naturelles. SCOR est en outre depuis 1999 un émetteur régulier de cat bonds, avec la série Atlas, afin de protéger ses fonds propres. Le Groupe souhaitait étendre son expertise en offrant à des investisseurs ce savoir-faire très spécifique par le biais d'un fonds d'investissement. Les ILS représentent déjà plus de 10 % de la capacité globale du marché des catastrophes naturelles et ce marché devrait fortement se développer dans les années à venir.



En quoi le fonds Atropos répond-il aux objectifs du plan stratégique ?

L'ouverture du fonds Atropos, et plus généralement de certains fonds gérés par SCOR Global Investments, à des clients externes doit permettre de diversifier les sources de profit du Groupe, avec des coûts et moyens supplémentaires marginaux car nous faisons appel au savoir-faire et aux infrastructures qui existent déjà en interne.

Quels est le principal objectif d'Atropos ?

L'objectif principal d'Atropos est d'offrir aux investisseurs du fonds un accès à une classe d'actifs décorrélée des marchés financiers. En effet, la survenance d'une catastrophe naturelle n'est en rien dépendante du niveau des taux d'intérêt ou de la bourse. La création de valeur réside dans la capacité de l'équipe de gestion de constituer un portefeuille diversifié, par type de péril (ouragan, tremblement de terre, tempête, etc.), par grande région géographique. Cette diversification du portefeuille va générer une performance stable et récurrente à travers le temps.

Comment analysez-vous la forte croissance de ce marché ?

La croissance du marché des ILS s'explique d'abord par le fait que la capacité alternative proposée par les ILS est très appréciée du marché traditionnel de l'assurance et de la réassurance. En effet, les caractéristiques de cette protection collatéralisée ont pour effet de réduire le risque de crédit pour l'acheteur. Ce collatéral, placé dans des comptes ségrégués pour chaque transaction, est constitué d'obligations sans risque.

Cette croissance s'explique aussi par le succès rencontré par la classe d'actifs auprès des investisseurs. En effet, sa décorrélation des marchés traditionnels, sa faible volatilité ainsi que le niveau de rendement offert sont les atouts qui ont séduit les investisseurs institutionnels qui octroient une part grandissante à cette classe d'actifs.

Quelles ont été les performances d'Atropos depuis sa création, et notamment en 2012 ?

Le fonds Atropos a été lancé le 1^{er} septembre 2011 et la performance nette du portefeuille, annualisée sur ces premiers mois, est de 7,57 %. Cette performance est alignée avec le rendement cible de 6 % à 8 % net pour l'investisseur. Cette performance inclut la réaction du marché à l'ouragan Sandy et nous n'avons enregistré aucun mois de performance négative depuis le lancement du fonds.

Envisagez-vous d'élargir votre offre et si oui, de quelle manière ?

Nous étudions la possibilité d'offrir d'autres produits à nos investisseurs qui apprécient la classe d'actifs des ILS, mais pourraient avoir des objectifs de rendement ou des appétits au risque différents de ceux proposés par Atropos. Nous étudions donc la possibilité d'offrir un produit offrant un profil de risque plus élevé, et également un autre offrant une alternative opposée avec un profil de risque moins élevé et donc un rendement plus modeste.

casos prácticos » (« Lifestyle underwriting en assurance vie. Application de modèles linéaires généraux. Matérialisation de cas pratiques ») et à Carlos Vidal Meliá, de l'université de Valence, pour son mémoire « Will it last? An assessment of the 2011 Spanish pension reform using the Swedish system as benchmark » (« Cela va-t-il durer ? Une évaluation de la réforme de la retraite en Espagne en 2011 avec pour base de comparaison le système suédois »).

Le 29 novembre à Londres, Denis Kessler et Chris Daykin, ancien Directeur du service d'actuariat du gouvernement britannique et ancien Directeur du Groupe Consultatif Actuariel Européen, ont décerné les prix de l'Actuariat de SCOR UK, en présence d'Alistair Darling, ancien Chancelier de l'Echiquier. Les prix ont été attribués à Eva Richardson et à Jia Cheng, de la Cass Business School de la City University de Londres, pour leurs mémoires respectivement intitulés « Ap-

plication of Standard Actuarial Pricing Techniques for Health Microinsurance Schemes » (« Application des techniques de tarification actuarielle standard sur les régimes de microassurance santé ») et « The Cohort Effect in Cancer Incidence » (« L'effet de cohorte dans la survenance de cancers »).

Le 5 décembre à Paris, Denis Kessler et André Lévy-Lang, Président de l'Institut Louis Bachelier et Président du jury, ont remis les prix de l'Actuariat pour la France, en partenariat avec l'Institut des actuaires. Christophe Dutang, de l'université Claude Bernard Lyon I, s'est vu attribuer le prix des Jeunes docteurs pour sa thèse intitulée « Etude des marchés d'assurance non-vie à l'aide d'équilibres de Nash et de modèles de risques avec dépendance ». Le jury a par ailleurs décidé de remettre une mention spéciale à Aymric Kamega, de l'université Claude Bernard Lyon I, pour sa thèse intitulée « Outils théoriques et opérationnels adaptés au développement de l'assurance vie en Afrique subsaharienne francophone – Analyse et mesure des risques liés à la mortalité ». Enfin, Adrien Suru, de l'Ecole centrale de Paris et de l'université Paris Dauphine, a reçu le prix des Jeunes actuaires pour son mémoire intitulé « Apports de la Physique à la modélisation du rachat ».

Le 6 décembre à Milan, Denis Kessler ainsi que le professeur Ricardo Ottaviani, de l'université La Sapienza à Rome et Président du jury, ont remis les prix pour l'Italie en présence d'Umberto Gavazzi, Regional Chief Underwriting Officer EMEA de SCOR Global P&C. Marco Longo, de l'université de Trieste, et Mariangela Scorrano, de l'université polytechnique des Marches d'Ancône, ont été récompensés pour leurs mémoires intitulés respectivement « Analisi dei riscatti in una gestione separata » (« Analyse des rachats dans un portefeuille ») et « Valutazione Finanziaria in ipotesi di volatilità delle polizze GMWB » (« Evaluation financière de la police GMWB dans un contexte volatile »).

14
DECEMBRE

Transfert du portefeuille de Sweden Re à SGL

L'autorité de contrôle suédoise SFSa a approuvé une demande de transfert de portefeuille de Sweden Re à SCOR Global Life via sa succursale suédoise Sweden Re *filial till* SCOR Global Life SE, qui sera pleinement opérationnelle à compter du 1^{er} janvier 2013.

20
DECEMBRE

Lancement de la Fondation d'entreprise SCOR pour la Science

La Fondation apportera son concours à des projets scientifiques divers, dans le cadre de ses orientations et moyens, mais sans restriction a priori d'ordre géographique, disciplinaire ou formel. Ce soutien pourra prendre par exemple la forme de financements de chaires universitaires ou de projets de recherche spécifiques, d'appels à projets, de participations à des colloques ou publications, de prix scientifiques...

Outre la responsabilité d'opérations déjà conduites par le Groupe en faveur de la recherche scientifique, la Fondation bénéficiera d'un concours financier annuel de SCOR pour soutenir de nouveaux projets. Au total, c'est un périmètre d'engagements de l'ordre d'un million d'euros par an qui sera de la responsabilité de la Fondation.



La Fondation, dont la création administrative a été actée au Journal officiel associations et fondations du 28 juillet dernier, est présidée par M. André Lévy-Lang. Le Conseil d'administration de la Fondation s'assurera notamment de son bon fonctionnement et veillera à présenter des bilans publics exhaustifs de son activité. La Fondation s'appuiera par ailleurs sur un Conseil scientifique interdisciplinaire et international de très haut niveau, qui accompagnera la définition de ses axes stratégiques et la sélection des projets à soutenir.

Les membres du Conseil scientifique sont MM. Laurent Abel (Inserm), Thibault Damour (Institut des Hautes Etudes Scientifiques), Georges Dionne (HEC Montréal), Pierre-Louis Lions (Collège de France), Erwann Michel-Kerjan (Wharton Business School), Nikolai Shapiro (Institut de Physique du Globe de Paris), Didier Sornette (ETH Zurich), Jean Tirole (Toulouse School of Economics) et James W. Vaupel (Max Planck Institute for Demographic Research).



“ Le marché de l'assurance Vie en Europe du Nord “

Fredrik Sundberg, Managing Director de Sweden Re, SCOR Global Life

Quel rôle joue le marché de l'assurance Vie dans les pays nordiques ? Sa taille par pays, son importance et son image dans la société, les produits proposés dans chaque pays, etc. ?

Le marché de l'assurance Vie en Europe du Nord est dans une très large mesure considéré comme complémentaire au système de protection sociale public et aux couvertures collectives proposées par les syndicats.

L'imposition sur le revenu relativement élevée représente également un critère important dans les pays nordiques. En Suède par exemple, les rentes d'invalidité sont imposées comme des revenus, alors que les primes issues des garanties contre les pertes de revenus sont exonérées d'impôts. En revanche en Finlande, aucune déduction fiscale n'existe pour de telles primes. Les couvertures contre les pertes de revenus représentent donc un marché relativement important en Suède, alors qu'en Finlande, il est plus ou moins inexistant.

Les quatre pays nordiques enregistrent un volume total de primes Vie annuel d'environ EUR 50 milliards, dont plus de 70 % proviennent de Suède et du Danemark. Le marché Vie constitue près de 4 % du PIB de la région, soit un pourcentage assez bas par rapport à bon nombre de pays développés. Les produits sont généralement assez standards et similaires dans tous les pays nordiques.

Vous avez récemment changé de statut en devenant une succursale de SGL. Pourquoi ?

Le 1^{er} janvier 2013, Sweden Re est passé du statut de filiale de SGL à celui de succursale. Pourquoi ? Avant tout pour respecter le cadre légal retenu par SCOR et obtenir une structure de gestion du capital plus efficace au niveau du Groupe. D'une certaine façon, notre système administratif gagnera en efficacité puisque nous souscrivons désormais des affaires directement dans le portefeuille de SCOR Global Life.

Quel est le positionnement de Sweden Re dans les pays nordiques ? Quels sont vos objectifs ?

Ces dernières années, Sweden Re s'est positionné parmi les leaders du marché nordique. Toutefois, en raison d'un durcissement de l'environnement concurrentiel ces dernières années et de la stagnation actuelle du marché Vie, nous sommes convaincus qu'il faut renforcer, dans les années à venir, notre politique marketing et faire preuve de créativité dans l'élaboration de solutions de réassurance pour nos clients.

Vous avez lancé le produit PRIO destiné aux enfants et aux jeunes. Comment ce produit évolue-t-il ? Comptez-vous le lancer dans d'autres pays ?

Il y a quelques années, nous avons lancé PRIO, guide de sélection médicale en ligne permettant aux professionnels du marché de l'assurance directe, notamment suédois, d'évaluer et de souscrire des polices d'assurance individuelles pour les enfants. Après de constantes améliorations, la nouvelle version du manuel sera lancée dans quelques semaines en plusieurs langues. Elle comprendra des fonctionnalités « notes des sociétés » et « notes des souscripteurs », qui permettront par exemple à nos différentes entreprises clientes d'ajuster leurs tarifs à leurs produits spécifiques ainsi qu'à leur politique de souscription.

Nous sommes convaincus que ces nouvelles fonctionnalités nous permettront de lancer PRIO dans des pays autres que la Suède et la Norvège, où déjà douze sociétés clientes utilisent actuellement cet outil.

4. La stratégie de SCOR

1. Message du Président	2. L'action SCOR
3. Le journal de l'année 2012	
5. Les trois moteurs du Groupe	6. La gouvernance de l'entreprise
7. La responsabilité sociale et environnementale chez SCOR	6. SCOR dans le monde

SCOR a publié en septembre 2012 la « saison 3 » de son plan stratégique 2010-2013, « Strong Momentum », soulignant sa capacité à respecter les objectifs fixés par ce quatrième plan stratégique lancé depuis 2002, et démontrant son parfait positionnement pour saisir de nouvelles opportunités de croissance rentable grâce à ses avantages concurrentiels.

« Strong Momentum », lancé en septembre 2010, avait trois objectifs : (1) une rentabilité de 1 000 points de base au-dessus du taux sans risque ; (2) un niveau de sécurité financière « AA » ; et (3) une légère augmentation de l'appétence au risque.

Suite à l'acquisition de l'activité mortalité de Transamerica Re en août 2011 et à la vente de ses activités de rentes aux Etats-Unis (IIC), le Groupe a atteint une nouvelle dimension globale, nécessitant une actualisation du plan en septembre 2011 : « Strong Momentum V1.1 ».

Malgré un environnement très incertain, marqué par une forte volatilité des marchés, des taux d'intérêt bas et une stagnation économique, les performances opérationnelles de SCOR publiées dans la « saison 3 » de « Strong Momentum » correspondent aux hypothèses et aux objectifs du plan stratégique, tout en soulignant la pertinence de son modèle :

- Le rendement des capitaux propres moyens pondérés de SCOR est conforme à l'objectif de « Strong Momentum V1.1 » ;
- Le niveau de solvabilité s'est renforcé et les relèvements de notation à A+ en 2012 confirment la capacité de SCOR à apporter un niveau de sécurité AA à ses clients ;
- Le Groupe enregistre une croissance à deux chiffres, soutenue par de solides renouvellements Non-Vie et une croissance de son fonds de commerce ;
- SCOR Global P&C dépasse les hypothèses de rentabilité technique de « Strong Momentum V1.1 », confirmant la tendance positive en cours ;
- SCOR Global Life réalise des performances techniques conformes aux hypothèses de « Strong Momentum V1.1 », avec l'intégration réussie d'ex-Transamerica Re ;
- SCOR Global Investments conserve une stratégie prudente et une flexibilité élevée en matière d'investissements ;
- Le ratio de coûts de SCOR tend à se rapprocher des hypothèses de « Strong Momentum V1.1 » tandis que le Groupe investit activement dans l'avenir, avec environ 25 projets en cours.

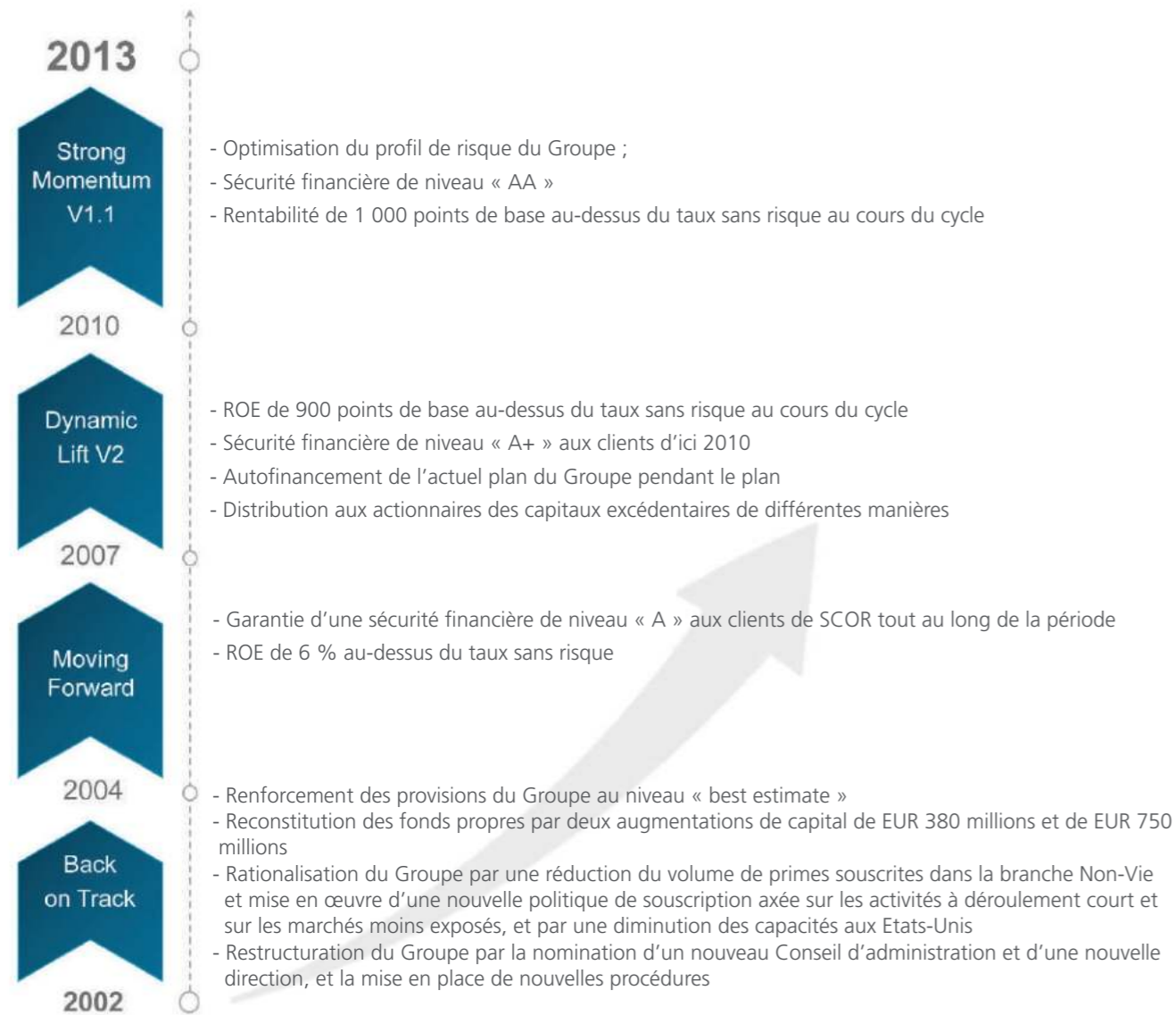
SCOR entend poursuivre sa dynamique en se fixant de nouvelles ambitions grâce notamment à son potentiel important de croissance dans l'ensemble du secteur de la réassurance, aux solides avantages concurrentiels de ses deux métiers opérationnels et à son solide positionnement pour saisir de nouvelles opportunités de croissance rentable, dans le respect de ses principes et valeurs.

SCOR et ses équipes sont entièrement mobilisés pour préparer le prochain plan stratégique triennal qui couvrira la période mi-2013 à mi-2016.



La stratégie du Groupe

Principaux objectifs des plans stratégiques de SCOR



“ Quel avenir pour Solvabilité 2 ? ”

Philippe Trainar, Chief Risk Officer de SCOR

On entend que la mise en application de Solvabilité 2 serait reportée à 2016, voire 2017. Qu'en pensez-vous ?

La directive Omnibus 2, qui devait apporter un point final à la réforme Solvabilité 2 et ouvrir la voie à sa transposition en droit national, n'a finalement pas été adoptée à l'automne 2012, date ultime à respecter pour assurer une mise en œuvre de la réforme en 2014, comme anticipé initialement. Officiellement, il s'agit d'un report imputable aux difficultés rencontrées dans la recherche d'une solution satisfaisante pour la valorisation des passifs longs. Les autorités européennes ont tout d'abord évoqué un retard d'un an, mais les différentes parties prenantes ont progressivement cité des retards de plus en plus longs qui s'étendent maintenant jusqu'à 2017, voire au-delà. Certains s'interrogent même sur l'éventualité d'un ajournement sine die du pilier 1 de la réforme, qui concerne le calcul des exigences en capital et qui a justifié le report. Quoique l'on pense des raisons de ce retard, il est clair que c'est une mauvaise nouvelle pour le secteur.

En quoi est-ce une mauvaise nouvelle alors que l'objectif affiché est d'améliorer le contenu projet ?

Trois raisons principales me font penser à cela. Tout d'abord, le projet Solvabilité 2 constitue une avancée indéniable et substantielle par rapport au régime prudentiel actuel, Solvabilité 1. Il présente notamment l'intérêt d'adopter une vue à la fois plus large et plus pertinente du risque, intégrant notamment les effets de mutualisation qui sont au cœur du métier d'assureur et de réassureur. Ensuite, le projet Solvabilité 2 est un projet viable et opérationnel en l'état. Les points encore en discussion actuellement, essentiellement le LGTA (Long Term guarantee Assessment), auraient très bien pu faire l'objet d'amendements ultérieurs. Enfin, et c'est là le principal risque lié au retard actuel, c'est qu'il ne peut qu'inciter tous les intérêts particuliers à faire remonter leurs revendications et à rendre la finalisation de la réforme encore plus difficile, si ce n'est impossible.

Ne redoutez-vous pas un risque d'enlèvement ?

L'enlèvement est en effet le risque majeur qui guette désormais Solvabilité 2. Le report de la réforme ne peut qu'inciter tous les intérêts particuliers qui n'ont pas eu gain de cause dans le premier round de la négociation à remonter au créneau pour essayer de faire passer ce qui a été écarté précédemment. Pourquoi seul le LGTA devrait-il faire l'objet d'une discussion ? Ce mouvement est d'ores et déjà engagé. Comme toutes ces demandes sont et resteront assez largement contradictoires les unes par rapport aux autres, il est clair que le temps pris pour les arbitrer à nouveau ne peut que retarder l'entrée en vigueur de la réforme par rapport au calendrier initial centré sur le LGTA. Et c'est sans compter toutes les nouvelles revendications que la crise qui persiste ne manquera pas de susciter. L'enlèvement va donc introduire des incertitudes non seulement quant à la date d'entrée en vigueur de la réforme, mais aussi, et surtout, quant à son contenu. Finalement, sous prétexte d'améliorer à la marge une réforme qui est déjà satisfaisante, on risque de l'enliser, voire de la faire dérailler.

Quel est l'état d'avancement de SCOR dans la mise en place de la directive Solvabilité 2 ?

SCOR s'est préparé, depuis le début, à Solvabilité 2 car le Groupe estime que cette réforme fait sens et qu'elle constitue une avancée substantielle en termes de régulation de l'assurance et de la réassurance. SCOR est donc prêt pour une entrée en vigueur de la réforme en temps et en heure. Le Groupe prévoit de finaliser le processus de pré-application de son modèle interne avec l'ACP (Autorité de contrôle prudentiel) dans les temps, à la mi-année 2013. En revanche, l'approbation du modèle interne par l'autorité de contrôle ne pourra intervenir qu'après que Solvabilité 2 aura été transposé en droit français. Encore faut-il pour cela que Solvabilité 2 soit finalement adopté au niveau européen. Concernant les deux autres piliers de la réforme, le pilier « gouvernance et risk management » ainsi que le pilier « reporting », SCOR sera prêt en fin d'année 2013 pour une entrée en vigueur en 2014, à contours inchangés de la réforme. L'EIOPA et certains superviseurs nationaux comme l'ACP évoquent toutefois un changement de ces contours, avec une mise en œuvre partielle de Solvabilité 2 se limitant aux piliers 2 et 3, à l'exclusion du pilier 1. On peut s'interroger sur la pertinence de la proposition dans la mesure où c'est le pilier 1 qui donne leur cohérence aux trois piliers de la réforme et donc à Solvabilité 2.



5. Les trois moteurs du Groupe

1. Message du Président	2. L'action SCOR
3. Le journal de l'année 2012	4. La stratégie de SCOR
	6. La Gouvernance de l'entreprise
7. La responsabilité sociale et environnementale chez SCOR	8. SCOR dans le monde

“ La réassurance est un secteur d'activités global “

Les activités de SCOR en réassurance des risques de Dommages et de Responsabilité sont regroupées au sein d'une entité dédiée, SCOR Global P&C (SGPC). En réassurance de Dommages et de Responsabilités, SCOR compte parmi les cinq premiers réassureurs au monde, avec une présence majeure sur les marchés européens et de fortes positions dans le reste du monde à l'exception des Etats-Unis et des branches de responsabilités civiles. Ces sous-pondérations volontaires du Groupe sont liées aux deux caractéristiques majeures de sa politique, à savoir d'une part une appétence au risque modérée et une recherche de faible volatilité de ses résultats autour d'un bon niveau de rémunération des capitaux, et d'autre part, la gestion des cycles avec une anticipation de retour probable de l'inflation à court ou moyen terme, qui incite à la prudence vis-à-vis des branches d'assurance à développement long. Aux Etats-Unis, SGPC a choisi de se concentrer en grande partie sur les acteurs locaux et régionaux.

Une offre adaptée aux besoins des clients

Conjuguant deux approches, l'une globale et l'autre multi-domestique, SGPC fournit à ses clients et à ses partenaires commerciaux des services et des produits à valeur ajoutée en leur garantissant le niveau de sécurité attendu d'un réassureur de premier plan, tout en respectant les exigences du Groupe en termes d'allocation de capital économique, de rentabilité et de diversification des risques. Aujourd'hui parmi les cinq premiers réassureurs Non-Vie et figurant dans bien des marchés parmi les quatre premiers acteurs, SGPC est apériteur d'environ un tiers des primes qu'il souscrit. Il offre à ses clients son savoir-faire en concevant, structurant et cotant des solutions adaptées de transfert ou de financement de risques. Pour ce faire, SGPC s'appuie sur plus de quarante années d'expérience et une expertise reconnue multi-branches en Traités, en Spécialités et en Facultatifs, renforcée par l'acquisition de Converium en 2007.

La structure opérationnelle de SGPC permet d'allier l'efficacité commerciale d'un réseau international d'entités sur le terrain, habilitées à tarifier et à souscrire, au contrôle central de cette souscription, grâce à des outils de planification, de tarification et de contrôle des risques. Ainsi, SGPC peut à la fois sélectionner ses risques et les tarifier en s'inscrivant dans un cadre de gestion globale des cycles d'assurance et de réassurance, tout en apportant les relations de proximité et les services de haut niveau qu'attendent ses clients. Le pilotage centralisé des risques est réalisé à partir d'un système d'information unique pour l'ensemble du Groupe.

Deux catégories d'activités

Les activités de SGPC sont réparties de manière équilibrée entre les Traités de Dommages et de Responsabilités et les facultatives d'accompagnement d'une part, et les Traités et les Facultatifs de Spécialités et les Facultatifs de grands risques d'autre part.

- Les Traités de Dommages et de Responsabilités : le métier est marqué par les spécificités locales de chaque marché ; il nécessite une approche technique fondée sur une forte présence locale qui donne une connaissance en profondeur de l'environnement juridique et social des risques, des conditions des marchés d'assurance directe et de leurs évolutions prévisibles ainsi que des besoins des assureurs en matière de financement et de transfert de risques. Les fonctions centrales transverses de tarification actuarielle, de souscription, de modélisation, de gestion des risques et des sinistres, de marketing et de stratégie offrent leur expérience et leur savoir-faire aux clients de SGPC. Les Traités de Dommages et de Responsabilités constituent le cœur de l'activité P&C et sont organisés autour de trois régions : Europe / Proche et Moyen-Orient / Afrique ; Amériques ; Asie-Pacifique.





“ L’augmentation des catastrophes naturelles dans la région Asie-Pacifique ”

(de gauche à droite)

Paul Nunn, Head of Catastrophe Risk Modelling, SCOR Global P&C, et Michel Blanc, Chief Underwriting Officer Treaty, SCOR Asie-Pacifique

Deux ans après les événements au Japon, en Nouvelle-Zélande et en Thaïlande, dans quelle proportion les réassureurs Non-Vie ont-ils été touchés ?

En 2010 et 2011, la région Asie-Pacifique a été touchée par des catastrophes de grande ampleur avec des inondations en Australie et en Thaïlande, et des séismes en Nouvelle-Zélande et au Japon.

Pour les réassureurs, le coût des tremblements de terre était gérable, même si ces événements étaient importants et révélaient les limites des modèles commerciaux d'évaluation des risques cat.

Les inondations en Thaïlande étaient sans précédent avec des coûts d'assurance compris, selon les estimations actuelles, entre USD 16 et 18 milliards. En effet, ce sinistre a eu des répercussions sur les industriels japonais implantés sur place ainsi que sur d'autres risques associés, et a pu entraîner des pertes sur les polices d'assurance Carence des fournisseurs de grande envergure.

Ces catastrophes ont pesé sur les performances en souscription et la solidité financière des réassureurs asiatiques, dont beaucoup ont dû redresser leur capital propre, modifiant ainsi leur appétence aux risques cat nat.

Quelles leçons faut-il tirer de ces événements ?

Le séisme de Tohoku de magnitude 9.0 en mars 2011 a mis en exergue les risques non modélisés tels que les tsunamis. Les tremblements de terre en Nouvelle-Zélande ont également souligné les limites des modèles commerciaux d'évaluation des risques cat, dont les paramètres de calcul des dommages ne correspondaient pas aux niveaux d'accélérateur et de liquéfaction enregistrés à Christchurch. L'ampleur des pertes assurées et réassurées du fait des inondations en Thaïlande a surpris l'ensemble des preneurs de risques, les risques d'inondations n'ayant pas été reproduits correctement dans leur analyse et leur modélisation des risques.

La simultanéité de ces événements, ainsi que la complexité et le nombre important de sinistres ont également montré les limites en matière de gestion des sinistres, notamment en Nouvelle-Zélande et en Thaïlande. Le nombre d'experts qualifiés en sinistres et en équipements, et de spécialistes en réparation et en restauration était insuffisant, ce qui a retardé le règlement des pertes ainsi que les processus de paiement/règlement.

De assureurs de premier plan ont révisé leur processus ERM, leur système de contrôle des cumuls, ainsi que leurs stratégies de gestion dans tous les pays exposés à des catastrophes naturelles « non-modélisées », redéfinissant ainsi leurs scénarios extrêmes et introduisant des mesures de réduction des risques. Ils ont par exemple fixé des sous-limites, réduit leur part de marché dans les zones où leurs expositions dépassaient leur niveau de tolérance aux risques et acheté des protections de réassurance supplémentaires.

Les réassureurs ont également réévalué leur appétence et tolérance aux risques. En vue d'améliorer leur système de mesure et de contrôle de leurs expositions, ils ont exigé de leurs clients une meilleure qualité des données ainsi qu'une plus grande transparence, ce qui leur a permis d'améliorer leur gestion des risques.

La région Asie-Pacifique a été fortement touchée par un nombre croissant de catastrophes naturelles. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

La région Asie-Pacifique représente une part importante de la population mondiale. Par le passé, des catastrophes naturelles de grande ampleur ont marqué cette région tant en termes de pertes humaines que de déplacement de population, sachant que dans de nombreux pays, ces sinistres n'étaient pour la plupart pas assurés. La croissance économique et les investissements réalisés dans cette région ont conduit à une augmentation des actifs assurés, alors que l'urbanisation, l'établissement de zones économiques spéciales et l'industrialisation ont accentué la concentration en un même endroit des intérêts assurés susceptibles d'être touchés par des catastrophes naturelles. Il est important que notre secteur aide ces pays à faire face plus efficacement à ce type de désastres. Toutefois, les inondations en Thaïlande soulignent la nécessité d'une gestion rigoureuse de l'évolution du profil de risques. Il ne fait aucun doute pour la communauté scientifique que le changement climatique est bien une réalité ; toutefois, si nous ne pouvons pas vraiment conclure qu'il est à l'origine d'événements particuliers, il influe certainement sur le modèle et la fréquence de certains événements climatiques extrêmes tels que les inondations et les incendies de forêt.

En quoi cela a-t-il changé la politique de souscription des réassureurs ?

Les réassureurs ont imposé des restrictions en termes de couverture sous forme de sous-limites spécifiques pour les expositions cat à l'étranger ; pour les intérêts localisés à l'étranger, ils ont également limité les conditions de couverture en traités d'assurance de carence de fournisseurs aux risques relatifs aux incendies, à la foudre, aux explosions et aux avions. Et, ils ont exigé une communication complète des informations.

Sur la plupart des marchés asiatiques, la capacité de couverture en Dommages et Construction est avant tout fournie dans le cadre de traités proportionnels, et les réassureurs ont en règle générale réduit leurs limites pour les catastrophes naturelles. Ils ont ainsi une appétence plus forte pour les programmes Dommages cat en excédent de sinistres.

Dans des pays comme la Chine, l'Inde, la Thaïlande, l'Indonésie et les Philippines, l'évolution des modèles de catastrophes ou l'amélioration de la qualité des données, deux conditions nécessaires à la quantification précise des risques cat, ne correspondent pas à l'augmentation continue des concentrations d'actifs. Pour ce faire, SCOR Global P&C a maintenu ses capacités à un niveau stable pour les risques non-modélisés, en collaborant avec certains clients avec lesquels le Groupe échange depuis des années en matière d'expertise technique.



- Les Spécialités et les Grands Risques d'Entreprises : l'approche est globale sur un large éventail de secteurs économiques peu corrélés, entre eux comme avec les Traités de réassurance traditionnelle. Elle est portée par des équipes spécialisées par industrie, composées d'experts ayant des expériences opérationnelles dans des secteurs ciblés. Ces équipes opèrent à partir de centres d'excellence à vocation mondiale et utilisent le réseau des Traités de Dommages et de Responsabilités pour commercialiser les expertises et maximiser les synergies. Le portefeuille d'activités se répartit en trois grandes composantes :

- o Facultatifs de grands risques d'entreprises (« Business Solutions »), exclusivement dédiée à la souscription des grands risques industriels en dommages aux biens et en responsabilité civile dans des secteurs comme les ressources naturelles (onshore, offshore), les spécialités (construction, responsabilité professionnelle, captives) et risques commerciaux et industriels généraux (industries manufacturières, entreprises financières et de services).

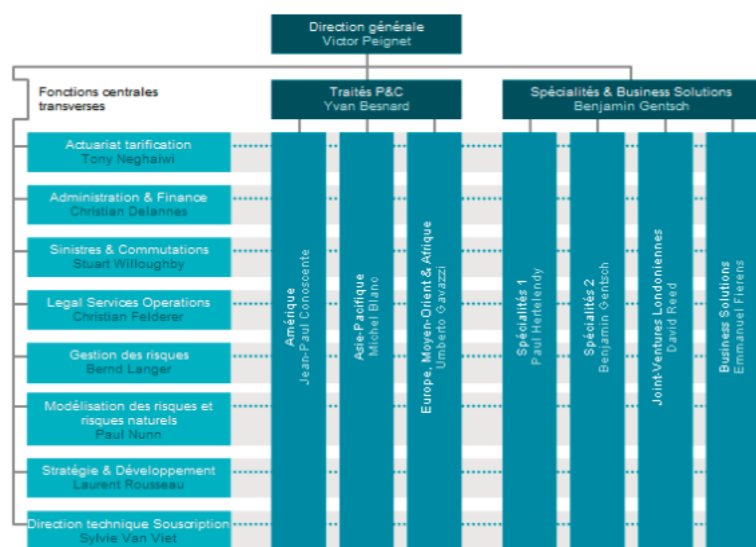
- o Les *joint-ventures* et partenariats avec les participations dans des syndicats du marché du Lloyd's de Londres (y compris le syndicat contrôlé par SGPC, Channel 2015), LRA (La Réunion Aérienne) et GAUM (Global Aerospace Underwriting Managers).

- o Les lignes de Spécialités regroupant l'Agriculture, le Transport, les catastrophes naturelles aux Etats-Unis, la Construction, le Bris de Machines, l'Aviation, le Crédit-Cauton, l'Assurance décennale et l'Espace.

Au-delà de son offre commerciale, SGPC propose à ses clients de nombreux services à forte valeur ajoutée tels que de l'assistance technique ou juridique en évaluation et en gestion de risques et de sinistres, des séminaires de formation réalisés par des experts du Groupe (nommés « Campus ») ainsi que de nombreuses publications techniques.

Grâce à son offre étendue, son niveau d'expertise reconnu et son image de marque très positive, la notoriété de SGPC n'a cessé de progresser durant ces dernières années.

Une organisation basée sur un modèle commercial intégré avec une structure matricielle combinant proximité avec les clients et fonctions transverses



Strong Momentum V1.1

Avec la publication de son nouveau plan stratégique en septembre 2010, le Groupe a énoncé ses orientations pour les trois années à venir. Il entend conserver son modèle de développement axé sur la rentabilité et l'équilibre entre ses activités de réassurance Vie et de réassurance Non-Vie.

Le Groupe a publié en septembre 2012 la « saison 3 » de son plan stratégique qui confirme une nouvelle fois les objectifs de croissance avec une tendance à la hausse de la rentabilité pour la branche de réassurance Non-Vie du Groupe. SGPC a dès à présent réalisé les huit initiatives prévues dans le plan et poursuit activement leur mise en œuvre, notamment le lancement du syndicat des Lloyd's Channel 2015, le développement de solutions de transfert de risques ILS pour des tiers, l'augmentation du portefeuille catastrophes naturelles aux Etats-Unis ou encore le renforcement du portefeuille Responsabilité civile.

SGPC a lancé une nouvelle initiative en septembre 2012, visant à porter une attention particulière, et à concevoir une couverture dédiée aux assureurs globaux. SGPC a choisi un certain nombre de grands assureurs pour lesquels un effort technique et commercial particulier sera déployé. Cette initiative vise à mieux couvrir les besoins en réassurance des assureurs globaux. Ces derniers continuent en effet de revoir leurs structures de protection de réassurance et les placements de leurs programmes avec des approches plus globales. Ils se tournent davantage vers les couvertures des risques de pointe et des accumulations de sinistres, dans des structures en excédent de sinistre par événement et surtout aggregate pouvant combiner plusieurs branches et plusieurs exercices. L'expertise technique de SGPC, ainsi que sa réactivité commerciale lui permettent de bien se positionner pour comprendre, anticiper et satisfaire la demande.

Cette nouvelle initiative s'inscrit dans un cadre stratégique plus large qui devrait conduire à :

- o une croissance des primes de SGPC d'environ 9 % par année sur la durée du plan « Strong Momentum »;
- o un rééquilibrage géographique des souscriptions de SGPC au profit des zones Amériques et Asie-Pacifique en Traités de Dommages et de Responsabilités ;
- o la poursuite d'une politique sélective de développement et d'affirmation de leadership dans le domaine des Traités de Spécialités et des Facultatifs de grands risques en mettant à profit la solidité du fonds de commerce, l'efficacité du réseau et les synergies avec les Traités de Dommages et de Responsabilités.

Résultats 2012

En 2012, les primes brutes émises par SGPC progressent de 16,8 %, à EUR 4 650 millions (+10,8 % à taux de change constants), soit une croissance conforme aux hypothèses du plan stratégique du Groupe Strong Momentum V1.1. Cette expansion provient principalement des activités de réassurance Non-Vie aux Etats-Unis et en Asie, ainsi qu'en Europe, plus particulièrement au Royaume-Uni, au Benelux et au sein de la Communauté des Etats indépendants (CEI), et du fort développement des activités Spécialités et Joint-venture avec les Lloyd's et le syndicat Channel 2015, ainsi que de la branche Aviation.

Les très bons renouvellements réalisés ces derniers mois (+22 % en juillet 2011, +14 %, +11 % et +24 % en janvier, avril et juillet 2012 respectivement) se sont poursuivis lors des renouvellements du 1er janvier 2013, confirmant ainsi le dynamisme de SGPC et la qualité de sa politique de souscription.

SGPC enregistre un excellent ratio combiné de 94,1 % grâce à :

- une amélioration continue du ratio net de sinistralité attritionnel en ligne avec l'hypothèse de 60 % du plan stratégique, sans prise en compte des 2,2 points de réserves libérées au quatrième trimestre 2012 ;
- un ratio de sinistralité net provenant des catastrophes naturelles de 7,6 points en 2012. Sur le seul quatrième trimestre 2012, ce ratio s'élève à 15,7 %, dont EUR 137 millions liés à la violente tempête Sandy qui a touché le nord-est des Etats-





“ Le marché de la (ré)assurance agricole “

René Kunz, Chief Underwriting Officer Agriculture, SCOR Global P&C

Quelle part représente la branche agricole dans les pays émergents par rapport aux pays développés ?

Nous estimons que le volume mondial des primes agricoles s'élève à EUR 18-19 milliards, dont près de EUR 4 milliards proviennent des marchés émergents (plus de la moitié est issue des marchés chinois, indien, brésilien et russe). Sur les marchés matures, la croissance des primes est déterminée par le prix des récoltes. La croissance des affaires proviendra véritablement des marchés émergents, où la densité d'assurance est toujours faible et où le potentiel de production agricole n'a pas encore atteint son maximum. La mise en place de politiques gouvernementales dynamiques et l'augmentation du nombre d'investissements locaux et internationaux permettront une amélioration des pratiques de production agricole, qui requerront à leur tour de nouvelles solutions de gestion des risques pour les agriculteurs. Pour les agriculteurs, les établissements financiers et l'industrie agroalimentaire, l'assurance agricole est l'un des principaux moyens de couvrir les baisses de production dues aux événements climatiques, et continuera de jouer un rôle important sur les marchés à croissance rapide.

Quelles solutions d'assurance et de réassurance existe-t-il ?

En assurance directe, les principales catégories et sous-catégories suivantes sont des produits proposés dans le monde entier.

Assurance agricole avec indemnités
• Risque dénommé (fondé sur le dommage)
• Multirisques (perte de rendement)
Polices de règlement des sinistres indicelles
• Indice de perte de rendement dans une zone donnée (pertes de rendement dans une zone)
• Indice climatique (pluviosité, température)
• Indice de mortalité (indice de mortalité du bétail)
• Indice des incendies de forêts (cause de l'incendie/échelle d'indemnisation de la zone incendiée)
Assurance des revenus tirés des récoltes
• Rendement et prix (Europe, Canada, Etats-Unis)

L'application de ces différents produits dépend beaucoup de la structure du marché et de ses acteurs. Ainsi, sur le marché indien, qui compte 400 millions d'agriculteurs, un produit indicel est actuellement le moyen le plus efficace de fournir une assurance aux agriculteurs. Sur un marché européen comme la France, où l'assurance agricole date d'une centaine d'années et où l'infrastructure est bien établie, un mode indicel de règlement des sinistres reste peu développé dans la mesure où le secteur de l'assurance peut proposer un système de règlement des sinistres efficace et précis. Toutefois, le secteur recherche en permanence de nouveaux produits afin de répondre au mieux aux besoins des clients et des marchés.

Du point de vue de la réassurance, les structures les plus souvent utilisées restent des contrats indemnitaires proportionnels et non-proportionnels sur base soit annuelle, soit pluriannuelle. De nouveaux produits paramétriques tels que les couvertures financières (dérivés, cat bonds, etc.) sont actuellement développés et déjà quelques fois utilisés, mais leur taux de pénétration reste très bas.

Toutefois, les principales sociétés de réassurance telles que SCOR n'ont pas pour seule fonction d'apporter des capacités ; en effet, les réassureurs aident également leur clients à développer de nouveaux produits et favorisent la diffusion du savoir-faire à travers l'industrie.



Quelle évolution prévoyez-vous pour ces marchés ?

Dans les prochaines décennies, le secteur agricole connaîtra d'importantes améliorations sur les marchés émergents. Aujourd'hui, le secteur doit faire face aux défis suivants :

- Selon la FAO, la population mondiale devrait dépasser les 9 milliards d'ici 2050. Pour nourrir cette population, la production agricole actuelle doit augmenter de 60 %.
- En raison de l'essor économique de pays émergents tels que la Chine, l'Inde et le Brésil, la hausse des revenus a conduit à une croissance rapide de la demande en viande dans ces pays, qui à son tour stimule la demande en céréales pour nourrir le bétail.
- Au-delà de la demande en céréales pour la production alimentaire, la demande en production énergétique et en biocarburants augmente. Il y a donc une forte inquiétude quant à la pénurie de céréales destinées à l'approvisionnement alimentaire, ce qui contribue à la hausse du prix des denrées alimentaires.
- En raison de la désertification et de l'urbanisation, tous les sept ans, une zone de terres arables fertiles de la taille de l'Italie ou de près de la moitié de la France disparaît. En vue de compenser la réduction de la production de denrées alimentaires et de répondre à la demande croissante, le secteur agricole utilise des méthodes de production de plus en plus intensives, qui requièrent d'importants investissements financiers.
- En conséquence, les facteurs susmentionnés ont conduit les différents pays du monde à prendre davantage conscience de l'importance d'avoir un secteur agricole efficace. La sécurité alimentaire est un sujet important et, suivant l'exemple des marchés matures, les marchés émergents tels que la Chine, l'Inde et le Brésil ont commencé il y a plusieurs années à mettre en œuvre des stratégies agricoles. Ces stratégies permettent aux agriculteurs d'investir dans des infrastructures modernes, qui contribueront, en définitive, à l'accroissement de leur production. Cependant, les différents stades d'investissement dans de nouvelles technologies agricoles (graines, engrais, machines, etc.) nécessitent également de nouveaux outils de gestion des risques. Les différents modes d'assurance agricole constituent l'un de ces outils.

Qu'en est-il de l'évolution des conditions climatiques ?

Il est récemment devenu évident que le changement climatique et les mauvaises conditions atmosphériques mettent en péril la stabilité et la solidité de la production agricole. Les changements climatiques n'ont pas nécessairement de répercussions néfastes sur toutes les régions du monde – les variations climatiques peuvent également donner lieu à une amélioration des conditions de culture dans différentes régions. De nombreux agriculteurs doivent toutefois faire face à une production plus volatile, ce qui non seulement a accentué leur conscience des risques, mais requiert également des programmes de recherche et de développement très poussés afin d'améliorer les méthodes de production (machines, engrais, cultures génétiquement modifiées/nouvelles variétés de cultures plus résistantes à la sécheresse et au gel).

Encore une fois, les nouvelles technologies étant généralement très coûteuses, la demande en assurance agricole est en augmentation. Grâce à un portefeuille d'activités bien diversifié géographiquement, SCOR Global P&C aide ses clients locaux à faire face à ces risques.

Qu'en est-il de l'agriculture génétiquement modifiée, existe-t-il des produits d'assurance adaptés ?

En soi, les OGM ne représentent pas un problème pour l'assurance agricole telle qu'elle existe actuellement car les garanties sont destinées à couvrir des pertes de production principalement dues aux conditions climatiques plus qu'à une mauvaise conception d'une semence génétiquement modifiée. Pourtant, les évolutions récentes montrent que l'industrie agroalimentaire, des agriculteurs aux distributeurs, risque d'être de plus en plus confrontée à des problèmes de responsabilité. Il existe bien une offre d'assurance aidant les différentes parties prenantes à défendre leur position, mais nous ne pensons pas que ce type de risques sera intégré à la police d'assurance couvrant la production agricole.

Quel est le positionnement de SCOR sur ces différents marchés ? En quoi vous différenciez-vous de vos concurrents en termes de relations clientèle et de services ?

Grâce à une équipe de souscripteurs spécialisés et à un important réseau de bureaux locaux, SCOR est bien positionné sur les marchés matures et émergents. SCOR a acquis un excellent positionnement dans les pays émergents en raison de son engagement précoce sur ces marchés, des capacités que le Groupe peut offrir, ainsi que de son expertise et de ses solutions sur mesure qui vont bien au-delà de la réassurance pure. Nous mettons tout en œuvre pour améliorer l'expertise et les compétences de notre équipe, notre objectif étant d'offrir des services de premier plan à nos clients du monde entier.



SCOR Global P&C

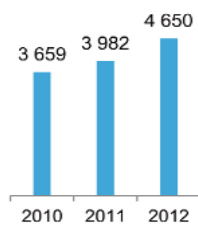
Unis, partiellement compensés par une libération de réserves de EUR 90 millions, provenant principalement des branches Aviation et Décennale.

SCOR démontre une nouvelle fois l'efficacité du contrôle de son appétit au risque avec son exposition à la tempête Sandy, puisque le Groupe fait partie des acteurs les moins touchés du secteur. De plus, en 2013, SCOR a continué d'optimiser son programme de protection du capital, qui permet de protéger le Groupe de tout impact significatif si les pertes du secteur dues à Sandy venaient à s'aggraver.

Chiffres clés 2012

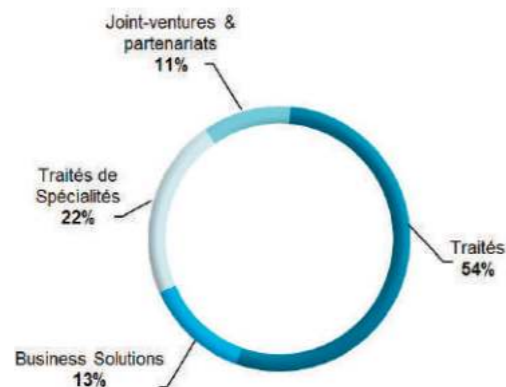
PRIMES BRUTES EMISES en millions d'euros

En EUR millions



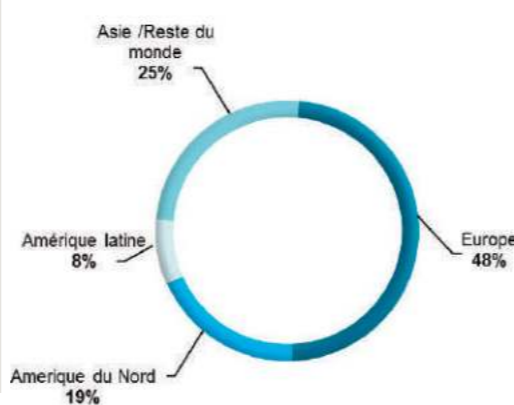
REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR BRANCHE en %

En %. Total EUR 4,65 milliards



REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE en %

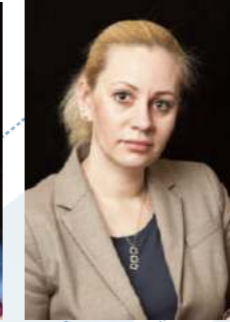
En %. Total EUR 4,65 milliards



Des objectifs confirmés pour l'année 2013

Alors que le plan stratégique Strong Momentum touche à sa fin en 2013, SGPC est confiant dans sa capacité à satisfaire l'objectif fixé en 2010, puis réitéré en 2011 d'atteindre un ratio combiné normalisé compris entre 95 % et 96 %.

SGPC a annoncé de solides renouvellements de ses traités au début de l'année 2013, confortant sa position parmi les leaders du secteur. Dans un environnement tarifaire stable, avec des termes et conditions de marchés inchangés, SGPC enregistre une croissance de ses primes de 9 % pour atteindre un montant global de EUR 2,5 milliards, tout en améliorant la rentabilité technique attendue. SGPC a continué de renforcer sa position concurrentielle durant ces renouvellements, tant auprès de ses clients existants qu'auprès de nouvelles cédantes. Les récents relèvements de notation à « A+ » sont à la fois la reconnaissance de ce fonds de commerce de SCOR et de son renforcement constant, et le catalyseur d'opportunités nouvelles qui confortent SCOR Global P&C au tout premier plan de l'industrie de la réassurance.



“ Le marché de la (ré)assurance en Russie “

(de gauche à droite)

Dimitri Blagoutine, CEO de SCOR P.O.
et Natalia Tarasova, Managing Director Life Reinsurance Russia & CIS, SCOR P.O.

Pourquoi ouvrir un bureau SCOR Global Life à Moscou ? Est-ce destiné à faciliter l'accès au marché ?

SCOR est leader sur le marché de la réassurance Non-Vie en Russie et dans la CEI (Communauté des Etats indépendants), sur lequel il est présent depuis une dizaine d'années. La marque « SCOR » est donc forte et reconnue dans cette région. SCOR croit fermement en l'avenir du marché russe et investit dans les pays émergents comme les BRIC. Notre principal concurrent en Russie et dans la CEI a officiellement annoncé en juin 2011 la fermeture de sa filiale Vie à Moscou ainsi que la cessation de ses activités sur le marché local à compter du 1^{er} janvier 2012. Il a donc été décidé de profiter de cette occasion unique pour renforcer les activités Vie de SCOR à Moscou afin de conquérir une grande part du marché désormais disponible. La stratégie adoptée à long terme consistait à investir sur le marché russe et à renforcer l'équipe Vie à Moscou afin de jouer un rôle prépondérant sur le marché russe de la réassurance Vie. Pour la clientèle russe, il est déterminant d'être un réassureur local offrant des taux compétitifs et l'ensemble de ses services en langue russe, y compris les services de sélection, et d'être réactif.

Est-ce un marché en pleine expansion ?

Le marché de l'assurance Vie est en plein essor depuis 2000. Toutefois, les premières années ont été marquées par des programmes d'optimisation fiscale qui étaient vendus par l'intermédiaire de compagnies d'assurance. Les autorités y ont mis fin, mais le marché Vie n'a réellement pris son envol qu'au cours de l'année 2005. Après trois années de croissance, le marché a de nouveau chuté en raison de la crise du crédit de 2007 et 2008. Finalement, le marché s'est rétabli en 2011 et le volume de primes a augmenté de 44 % entre 2010 et 2011. Ainsi, les activités d'assurance Vie ont enregistré un volume de primes d'environ EUR 2 milliards en 2011. Avec un taux de pénétration encore très bas de seulement 0,1 % et une densité d'assurance Vie de EUR 6,6, l'assurance Vie russe est encore à un stade de développement précoce.

Sur les marchés développés de l'assurance Vie, la part du marché Vie par rapport au marché Non-Vie représente normalement plus de la moitié du volume total de primes d'assurance. Si l'on compare la part de marché en Russie (2,2 %) avec la part de marché en France (68,7 %), il est évident que le marché russe a un énorme potentiel. Par ailleurs, face aux 142 millions d'habitants en Russie contre 65 en France, le volume de primes d'assurance Vie potentiel est extrêmement prometteur. D'après les tendances observées sur les marchés émergents, le marché Non-Vie est le premier à prendre son essor, suivi du marché Vie. Le marché Non-Vie en Russie s'est bien développé ces dix dernières années. Nous sommes convaincus que la prochaine étape sera le développement de l'assurance Vie.

SCOR croit dans le potentiel du marché Vie russe et prévoit une croissance durable dans les années à venir, sachant que le niveau initial est assez bas. Bien que la crise financière de 2007 ait pesé sur la croissance du marché Vie, SCOR a décidé d'investir sur le long terme dans ce marché car il est convaincu de son évolution positive.

Quelles sont vos ambitions sur ce marché ? Quels produits souhaiteriez-vous développer ? Quelle est votre image sur ce marché ?

SCOR Global Life Moscou axe sa stratégie sur les solutions de réassurance traditionnelles en proposant des offres innovantes sur mesure, répondant aux besoins des clients locaux russes et de la CEI. Nous entendons poursuivre le renforcement de la clientèle et du volume de primes de réassurance de SCOR, et maintenir notre fort positionnement sur le marché de la réassurance Vie russe. Nous sommes persuadés que nous y parviendrons grâce à l'excellente qualité de nos services à forte valeur ajoutée dans des domaines clés (par exemple le développement de produits, la sélection médicale, la gestion des sinistres,



etc.). Nous poursuivrons notre stratégie en établissant des relations clients sur le long terme. Et en tant qu'entité du groupe SCOR, nous appliquerons notre expérience et nos connaissances internationales au marché russe. Grâce à son statut de réassureur local bénéficiant du soutien des différents bureaux de SCOR Global Life dans le monde, SCOR Global Life Moscou offre une large gamme de services.

Quelles synergies existent entre SGL et SGPC en Russie ?

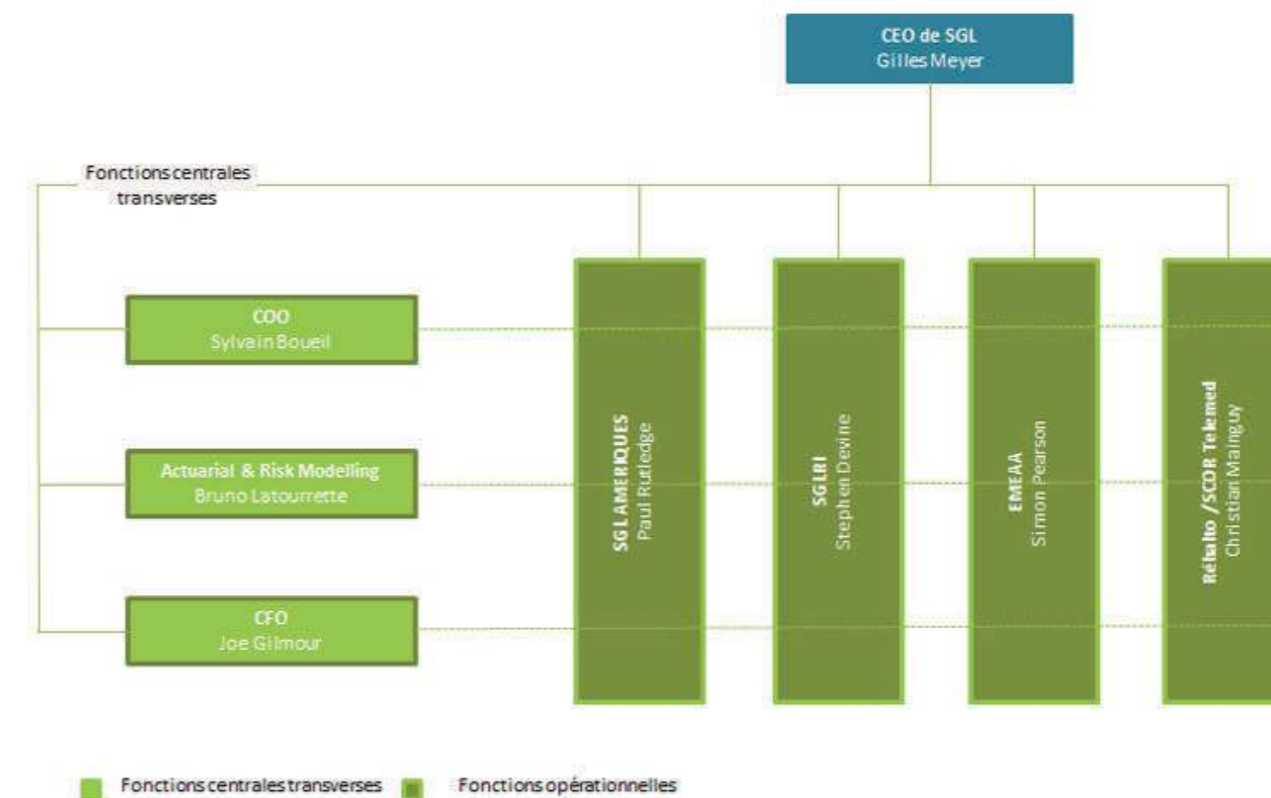
Avec un bureau de représentation en Russie depuis une dizaine d'années, SCOR a mis en place en 2008 à Moscou une filiale (SCOR P.O.) pour ses activités de réassurance Vie et Non-Vie. En tant qu'entité juridique russe ayant obtenu une licence d'exploitation conformément à la législation russe, SCOR P.O. est la seule filiale détenue à 100 % par un réassureur étranger offrant des services de réassurance Vie et Non-Vie sur le marché russe. SCOR P.O. est un réassureur reconnu sur le marché avec une solidité financière « A+ ». La filiale respecte donc l'ensemble des exigences en capital stipulées par la législation russe. SCOR P.O. exerce ses activités avec une licence locale dans un environnement juridique et fiscal sûr, et peut conclure des traités de réassurance avec des clients dans un même cadre juridique, système de contrôle, et environnement linguistique et monétaire. SCOR étant présent sur le marché local depuis 1998, l'équipe Vie tire grandement parti de l'importante notoriété de la marque en Russie et dans la CEI, ainsi que de l'excellente réputation du Groupe. L'existence de nombreux clients communs aux équipes P&C et Vie permet de déployer une offre globale très appréciée. L'entité russe respecte la stratégie générale de SCOR consistant à investir dans des marchés émergents à fort potentiel de croissance, à établir des relations avec les parties prenantes du marché local et à parler leur langue.

“ Un réassureur Vie de premier plan sur le marché mondial “

SCOR Global Life (SGL), entité de réassurance Vie de SCOR, figure parmi les cinq premiers réassureurs Vie mondiaux. A ce titre, SGL fonde sa stratégie sur la construction de relations de long terme avec ses clients partout dans le monde. Grâce à un réseau de 32 bureaux et filiales desservant plus de 80 pays, les spécialistes Vie de SGL s'adaptent aux spécificités locales de chaque marché, offrant ainsi aux clients un service de proximité apprécié, efficace et créatif. Ils sont assistés par les quatre centres de recherche de SGL (détails ci-dessous). SGL est structuré autour de deux grandes entités opérationnelles : EMEAA (Europe, Moyen-Orient, Asie-Pacifique, Afrique) et Amériques (Etats-Unis, Canada et Amérique latine).

SGL propose une large gamme de produits et de services adaptée aux demandes spécifiques des cédantes sur l'ensemble des risques d'assurance. SGL dispose d'une expertise en Décès, Longévité, Invalidité, Maladies redoutées, Dépendance, Accidents et Santé, et offre une couverture sur l'ensemble des produits individuels, collectifs et emprunteurs. SGL propose à ses clients des services à haute valeur ajoutée : équipe dédiée à la sélection des risques, mise à disposition d'outils de tarification, analyses de portefeuilles, gestion des sinistres, cycles de formation, télé-souscription, marketing direct, réhabilitation et prévention sur les risques invalidité.

Une organisation dynamique, opérationnelle et internationale



Intégration de Transamerica Reinsurance

En 2012, SCOR a démontré sa capacité à réaliser une acquisition de grande ampleur avec l'intégration réussie de Transamerica Re dans le Groupe. Les collaborateurs de SCOR et d'ex-Transamerica Re ont travaillé en étroite collaboration, formant ainsi une équipe internationale pluridisciplinaire, en vue de basculer les systèmes financiers et opérationnels dans la plateforme OMEGA de SCOR. Le portefeuille d'activités a été transféré aux entités de SCOR et les novations de traités ont été réalisées pour les clients aux Etats-Unis, en Amérique latine et en Asie-Pacifique, conformément aux termes de l'acquisition. Cet ambitieux projet a été mis en œuvre sans aucune interruption d'activités ni conséquences dommageables sur les relations clients. Son ampleur et sa complexité en font une grande réussite de l'année 2012.

Une stratégie adaptée à chaque région

Un positionnement confirmé parmi les leaders du marché nord-américain

Les assureurs Vie aux **Etats-Unis** continuent d'être confrontés à une forte concurrence, à une pression économique et à des contraintes réglementaires, créant des opportunités de croissance pour SGL Americas (SGLA) qui propose des produits et services dont les assureurs ont besoin en cette période difficile. SGLA compte toujours parmi les principaux réassureurs du marché américain grâce à son volume d'affaires nouvelles. Alors que la majorité de ses activités provient du transfert de risque de mortalité traditionnel, SGLA se différencie de ses concurrents par des solutions à forte valeur ajoutée pour lesquelles il détient un excellent positionnement sur le marché. Près de 30 % de ses affaires nouvelles proviennent de solutions combinant des prestations à valeur ajoutée avec des services de réassurance Vie traditionnels. Velogica, solution de sélection automatisée destinée aux affaires à émission rapide, a continué d'enregistrer en 2012 de solides performances, permettant aux sociétés clientes de vendre des services d'assurance Vie aux clients à revenus moyens, marché encore sous-exploité. SGLA renforce son engagement dans la gestion du capital et les transactions de blocs d'affaires en cours, et renforce très activement son expertise en longévité afin de répondre aux besoins du marché.

Grâce au taux de cession de réassurance Vie au **Canada**, qui avoisine toujours les 70 %, le marché est stable pour SGL, qui a accru son volume d'affaires nouvelles de 18 % en 2012. Comme sur d'autres marchés des Amériques, SGL axe sa stratégie sur des services à valeur ajoutée à destination de sociétés canadiennes. Grâce aux ressources employées par le Groupe dans le cadre de ses opérations aux Etats-Unis, SGL Canada peut offrir des services tels que l'analyse avancée des statistiques de mortalité et de taux d'abandon. En 2012, ces capacités à valeur ajoutée ont contribué à la conclusion d'un contrat de réassurance stratégique avec un assureur Vie. SGL redouble ses efforts pour pouvoir commercialiser Velogica auprès de sociétés canadiennes. L'équipe prépare également, en collaboration avec les équipes américaines de SCOR, des produits de longévité, un marché encore inexploité à fort potentiel.

Une présence sur le long terme en Europe

En France, SGL compte parmi les principaux réassureurs du marché avec un solide positionnement de l'ensemble de ses branches d'activité. Au **Royaume-Uni**, SGL bénéficie d'un fort positionnement et d'une excellente réputation, ainsi que de bonnes relations avec les principaux acteurs du marché. SGL a rencontré cette année l'ensemble de ses clients ainsi que quelques clients potentiels afin de leur faire part des changements juridiques relatifs aux fausses déclarations et à leurs effets possibles sur l'évaluation des sinistres.



“ La réassurance Vie en Australie et en Nouvelle-Zélande “

(de gauche à droite)

David O'Brien, Deputy MD de SCOR Global Life Asie-Pacifique, et Craig Ford, CEO de SCOR Global Life Sydney

Quelle part représentent l'assurance et la réassurance Vie sur ces deux marchés ?

Les marchés australien et néo-zélandais représentent un volume total de primes Vie de EUR 10 milliards et un volume de primes annuelles issues des affaires nouvelles de EUR 2 milliards. Ces marchés ont enregistré une croissance annuelle d'environ 10 %, qui devrait se poursuivre compte tenu de l'accroissement de la population (actuellement de 22 millions) et de la relative prospérité économique. Cette prospérité est due notamment à une demande de la Chine en ressources naturelles destinée à faire face à sa croissance continue. Près de 20 % (soit EUR 2 milliards) des primes Vie en vigueur sont réassurées.

Quel est l'historique et le positionnement de SCOR sur ces marchés ?

L'Australie et la Nouvelle-Zélande étaient des marchés très porteurs, SCOR a donc ouvert en octobre 2010 un bureau à Sydney qui couvre ces deux marchés. Le Groupe a obtenu des autorités de réglementation les licences pour exercer une activité en Nouvelle-Zélande en mars 2011 et en Australie en mai 2011, et mis en place un conseil d'administration local ainsi qu'une équipe de six personnes.

Il existe cinq concurrents principaux établis depuis longtemps sur ces marchés. Le marché de la réassurance Vie n'étant dans l'ensemble pas aussi rentable que prévu depuis deux ans, la filiale locale (SCOR Global Life Australia Pty Limited) s'est fixé pour objectif d'établir un portefeuille durable et rentable en offrant un niveau d'excellence technique et un service clients de grande qualité à une sélection de partenaires sur nos marchés cibles. SCOR a pour avantage d'apporter un soutien, une expertise et des capacités techniques par l'intermédiaire du Hub régional de Singapour (qui à son tour tire parti de la force et de l'expertise internationales du Groupe). Ces points forts sont un facteur déterminant du succès de SGL Australia et continueront d'apporter un avantage concurrentiel indéniable pour la croissance de ses activités.

Deux ans après l'ouverture de la filiale, quel bilan en tirez-vous ?

SCOR Global Life Australia est parvenu à constituer un portefeuille rentable de polices individuelles et Groupe, beaucoup plus important que ce qui était prévu initialement. Un certain nombre de partenariats importants ont été établis sur le long terme et notre entrée sur le marché est survenue au bon moment puisqu'elle nous a évité tous les problèmes issus d'affaires antérieures qu'ont pu rencontrer bon nombre de nos concurrents. La filiale possède une équipe expérimentée et motivée, ainsi qu'un excellent conseil d'administration local, et bénéficie de l'expertise tant régionale qu'internationale du Groupe. La combinaison de ces facteurs, ainsi que les avis positifs recueillis auprès du marché laissent présager une forte contribution de nos activités au succès du Groupe, comme cela était envisagé lors de son ouverture.

Quelle évolution prévoyez-vous à court, moyen et long terme sur ces marchés ? Quels sont les objectifs de SCOR ?

A court terme, nous prévoyons un retour à la rentabilité sur les marchés de la réassurance Vie australien et néo-zélandais car les tarifs reflètent de façon plus exacte les évolutions récentes du marché. Le secteur s'attache à réduire la proportion de sous-assurance et à poursuivre son expansion en tirant parti de l'accroissement de la population et de la croissance organique. Y contribuent les solutions de distribution et produits innovants proposés par des assureurs souhaitant bénéficier de nouvelles offres de réassurance. A plus long terme, avec le vieillissement de la population partant à la retraite, il est impératif de mettre en place de nouvelles solutions en longévité. Et parce que le processus de fusions se poursuivra à plus long terme sur le marché, les assureurs et réassureurs devront se diversifier, créant ainsi de nouvelles opportunités sur le marché local.

Maintenant que notre filiale est bien établie sur le marché, elle a étendu son plan stratégique initial en vue de mieux répondre à ses nouvelles ambitions. Elle sera ainsi un acteur majeur du marché de la réassurance australien et néo-zélandais d'ici la fin de l'actuel plan stratégique triennal.



SCOR Global Life

En **Allemagne**, SGL compte parmi les principaux réassureurs Vie et a de nouveau élargi sa clientèle. L'évolution du volume de primes dans ce pays découle encore aujourd'hui d'anciennes affaires en *run-off*, partiellement compensées par la souscription d'affaires nouvelles. La crise financière a conduit à une forte croissance sur le marché de l'assurance directe, notamment des contrats à prime unique non réassurés, parallèlement à une baisse du nombre d'affaires nouvelles réassurées. Des affaires nouvelles de plus grande ampleur peuvent survenir en cas d'évolution des taux d'intérêt, de l'augmentation des contraintes financières pour les sociétés clientes, de nouvelles initiatives de réassurance en invalidité et du développement du marché de la dépendance.

En **Italie**, malgré le fléchissement du marché Vie, SCOR maintient son positionnement en tant que deuxième réassureur du marché en raison principalement de la qualité de ses services aux clients. Le lancement du nouveau manuel de tarification SOLEM a été très apprécié par les différentes sociétés clientes.

En **Scandinavie**, Sweden Re continue de bénéficier d'un solide positionnement sur le marché, a amélioré sa politique de sélection des polices destinées aux enfants et dispose d'importants avantages concurrentiels grâce à SCOR Telemed.

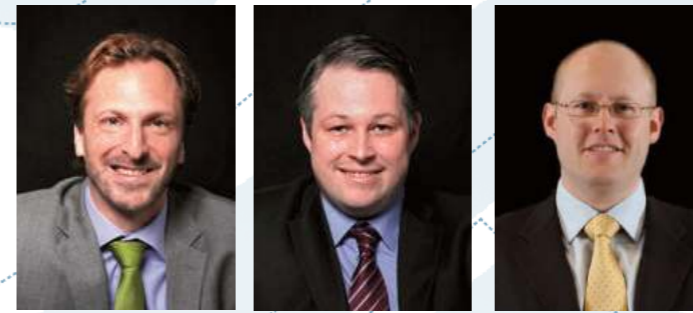
Le secteur de l'assurance Vie en **Grèce** a été touché par la grave crise économique. D'une part, les résultats financiers ont été marqués par la restructuration de la dette grecque. D'autre part, le volume de primes s'effondre en raison d'une hausse des taux de chute et des rachats de contrats, et d'une stagnation du volume d'affaires nouvelles. De plus, les nouvelles réglementations telles que la directive unisexe et Solvabilité II représentent des contraintes supplémentaires pour la plupart des entreprises. Dans ce contexte compliqué, SGL reste un partenaire de réassurance fidèle à ses clients grecs.

Une présence renforcée en Asie-Pacifique

2012 était une année décisive pour SGL Asie-Pacifique. Après l'acquisition par SCOR de Transamerica Re en août 2011, l'intégration du portefeuille asiatique de Transamerica Re a été réalisée conformément au calendrier établi, permettant ainsi au Groupe de renforcer de façon notable sa présence en Asie-Pacifique. Les clients de SGL ont réagi favorablement à cette évolution, avec une croissance des affaires nouvelles au-delà des objectifs fixés dans les gammes de produits traditionnels et de gestion de capital. Bien qu'à une étape encore précoce, l'entrée du Groupe sur les marchés **australien** et **néo-zélandais** est également sur la bonne voie en termes de reconnaissance du marché, de profil de portefeuille souscrit et de marges réalisées.

SCOR Global Life tire parti du potentiel de développement des économies émergentes à forte croissance

L'**Amérique latine** est un marché en forte croissance disposant d'opportunités très intéressantes pour SGL en réassurance Vie. SGL bénéficie d'un solide positionnement sur les marchés de la réassurance Vie chilien, mexicain et péruvien, et travaille activement à l'obtention d'une licence locale au Brésil, qui permettra à SGL de collaborer plus efficacement avec les clients brésiliens. L'équipe se concentre sur l'apport de solutions à forte valeur ajoutée en axant sa stratégie sur le développement de produits, notamment en maladies redoutées, et en assurance Vie individuelle et de personnes à forts revenus. SGL étend ses partenariats stratégiques avec les services SCOR Telemed et ReMark de SCOR en apportant à ses clients des solutions complètes alliant développement de produits, marketing direct et capacités de sélection. Ces solutions à valeur ajoutée peuvent contribuer au développement des marchés d'assurance directe en Amérique latine tout en créant des opportunités de croissance pour la branche de réassurance Vie traditionnelle.



(de gauche à droite)

Andreas Doering, Head of Competitive Advantage, SGL Cologne

Dominic Schwer, Senior Corporate Legal Counsel Life (EMEA), SGL Cologne

Nick Rendle, Marketing Actuary, SGL

“ La Directive sur l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes ”

Quel est le contenu de cette nouvelle directive européenne ?

Cette Directive n'est en fait pas nouvelle. Elle existe depuis 2004, et est destinée à combattre la discrimination sexuelle en terme d'accès à la fourniture de biens et services selon le principe d'égalité de traitement entre les hommes et les femmes dans l'Union européenne. En revanche, l'élément nouveau est la fin de la dérogation pour le secteur de l'assurance le 21 décembre 2012 en vertu du fameux verdict « Test-Achats ». Alors que la Directive prévoyait explicitement qu'après le 21 décembre 2007, l'ensemble des nouveaux contrats ne pourraient plus différencier les primes ou prestations selon le sexe de l'intéressé(e), elle a autorisé les Etats membres à ne pas appliquer cette réglementation, ce qu'ils ont tous fait. Dans le verdict « Test-Achats », la Cour de justice de l'Union européenne a décidé qu'une possible prolongation pour une durée indéterminée de cette dérogation était contraire au principe de l'égalité de traitement, et qu'elle devait prendre fin le 21 décembre 2012, ce qui a été appliqué. Depuis, les services d'assurance doivent être vendus dans l'Union européenne selon le principe dit unisexe.

Quelles seront les implications pour les assurés ?

Actuellement, les particuliers disposant d'une police spécifique selon leur genre seront en grande partie épargnés par ce changement réglementaire, dans la mesure où ni la Directive sur l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes ni le verdict Test-Achats ne mentionnent les affaires existantes. Toutefois, pour tout particulier de l'Union européenne souscrivant à un contrat d'assurance après le 21 décembre 2012, les conditions proposées sont en majorité les mêmes pour les hommes et les femmes. Alors que la plupart des cas impliquent soit de nouveaux contrats soit des contrats existants avec les conséquences associées en termes de différenciation entre les sexes, cette distinction est moins évidente lorsqu'il s'agit d'amender, d'augmenter les tarifs ou d'étendre les contrats d'assurance existants conclus avant le 21 décembre 2012. La Commission européenne a publié un document stipulant que cette distinction nécessite de savoir si oui ou non l'ensemble des parties doivent accepter ces changements, augmentations de tarifs ou extensions. Si tel est le cas, le contrat devrait être réédité en tant que nouveau contrat ; si en revanche ce n'est pas le cas, l'ancien contrat devrait se poursuivre. Ces lignes directrices ne sont toutefois pas juridiquement contraignantes et contredisent certaines habitudes juridiques locales relatives à la notion d'affaires nouvelles ou existantes, à propos notamment des modifications fiscales. Par conséquent, comme de nombreuses autres questions relatives à ce sujet, seul le temps déterminera quel point de vue prévaudra.

Quelles seront les implications pour les assureurs ?

Pour les assureurs, le contexte juridique est encore plus délicat car ils fournissent des services d'assurance non seulement à des particuliers, où la Directive sur l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes est clairement applicable, mais également à des organisations et à des employeurs. Ces cas sont spécifiques ; en effet, bien qu'il ne s'agisse pas de particuliers et que par conséquent la directive ne soit pas applicable, les polices d'assurance que les organisations ou sociétés achètent peuvent couvrir des particuliers, à savoir leurs membres et employés. Pour les employés, c'est encore plus compliqué dans la mesure où tout sujet relatif à l'emploi et à l'activité professionnelle prenant en compte le genre de la personne est exclu de



la Directive sur l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et est réglementé par la Directive sur l'égalité des chances, qui autorise une différenciation des prestations de retraite en vertu d'une clause légèrement différente. Alors que la plupart des experts juridiques auraient tendance à douter que cette clause puisse être respectée au vu du récent jugement, le verdict Test-Achats n'a pas de conséquence directe sur cette clause. Pour les assureurs, si leur juridiction nationale ne stipule pas de disposition contraire, ils pourraient finalement continuer à vendre à ces organisations des contrats d'assurance collective différenciés selon le sexe de l'assuré(e).

Outre les incertitudes légales, le verdict a donné beaucoup de travail aux assureurs qui ont dû changer les tarifs de leurs produits afin de supprimer toute tarification selon le genre. La différence entre les conditions contractuelles pour les hommes et celles pour les femmes évoluant, les produits devront être plusieurs fois retarifés en fonction de la compétitivité du marché. Avec le temps, on peut supposer que ce premier pas vers une réduction de la différenciation engendrera une nouvelle vague de produits destinés à régler certains problèmes d'antisélection ou à différencier autrement les primes afin que les sociétés puissent rester compétitives pour certains groupes de particuliers.

Quelles seront les implications pour les réassureurs

Juridiquement parlant, la seule chose que nous pouvons dire à ce stade est que les réassureurs ne sont pas directement touchés par cette réglementation. Naturellement, dès lors nos cédantes européennes vendent désormais exclusivement des produits unisexes, les réassureurs devront également prendre en compte les principes de non-discrimination. Il est toutefois très probable que les pratiques actuelles se poursuivront, notamment lorsque les différences dans les conditions des contrats de réassurance entre les hommes et les femmes se distinguent clairement de celles du portefeuille initial de l'assureur ou dans le cas de polices Vie individuelles facultatives. En termes de volume d'affaires, nous ne prévoyons pas de conséquence notable, bien que cette directive soit l'occasion pour nous d'aider nos clients à développer de nouveaux produits en proposant nos services de réassurance.

Comment cette Directive a-t-elle été accueillie dans les différents pays de la zone euro ?

L'ensemble du secteur a globalement réagi négativement, notamment dans les pays les plus touchés en raison d'une prédominance du nombre d'activités avec des tarifications liées au genre (par exemple au Royaume-Uni et en Allemagne). La Directive a posé moins de problèmes pour les pays d'Europe du Sud et la France, où de nombreux contrats étaient déjà vendus selon le principe de non-discrimination, probablement en partie parce que les principaux canaux de distribution le demandaient. Les organisations de protection des consommateurs ont d'abord salué le verdict ; du reste, c'est l'une d'entre elles, le groupe belge Test-Achats, qui en est à l'origine. Mais maintenant, elles réalisent que les tarifs ont partout augmenté, comme l'avait prévu le secteur de l'assurance.



Malgré un contexte politique et économique difficile, les marchés d'assurance de personnes en **Europe de l'Est et centrale** se portent bien. Avec une prime moyenne par personne dix fois inférieure à la moyenne européenne, ces marchés ont un fort potentiel de croissance. Grâce à une stratégie clairement axée sur le développement de produits et les services de sélection, SGL est parvenu à élargir encore sa clientèle. De nouveaux produits de dépendance et couvertures destinées aux personnes en incapacité de réaliser certains actes essentiels de la vie quotidienne permettent aux compagnies d'assurance d'offrir à leurs clients une protection optimale et de tirer parti de la dynamique du marché Vie.

En 2012, le marché de l'assurance **polonais** a dû se conformer à de nouvelles réglementations telles que Solvabilité II et la directive unisex. Les clients ont donc été très pris par des questions internes. SGL a adopté une stratégie très active pour la commercialisation de ReMark sur le marché polonais en vue de développer de nouveaux canaux de distribution de bancassurance. Le marché polonais est en règle générale ouvert à l'innovation, et SGL devrait donc pouvoir développer SCOR Telemed en Pologne.

L'équipe Vie de SGL Moscou s'est hissée en tête du marché russe en termes de volume de primes avec plusieurs nouveaux clients en **Russie, en Ukraine, au Kazakhstan et en Géorgie**. En vue de renforcer encore davantage ce leadership, le manuel de sélection SOLEM a été traduit en russe et est très apprécié des clients locaux.

Au **Moyen-Orient**, SGL a maintenu son positionnement en 2012. La région a un fort potentiel en assurance et en réassurance de personnes puisqu'une croissance à deux chiffres reste toujours attendue pour les années à venir dans les branches Vie, Santé et Retakaful. Alors que le développement des activités de certains pays subit encore les conséquences du « Printemps arabe », d'autres comme les Emirats arabes unis ont commencé à surmonter la crise financière.

L'**Afrique du Sud** est un marché de l'assurance et de la réassurance Vie mature. SCOR Africa Life continue de percer sur ce marché de la réassurance Vie concurrentiel en enregistrant une croissance des primes de plus de 100 % pour la deuxième année consécutive. SCOR Africa aide ses clients au développement de produits et a mis en place le premier produit du marché à destination des personnes séropositives. Ce produit offre une couverture d'assurance Vie entière avec une sélection de base et sans aucune obligation de suivre le traitement antirétroviral, et sera commercialisé sur le marché au cours du premier trimestre 2013. SGL réexamine actuellement plusieurs opportunités dans les pays d'**Afrique subsaharienne** et continue d'offrir des solutions financières à ses clients locaux.

Quatre centres de recherche offrant des solutions innovantes aux clients

Afin de faire bénéficier les clients du Groupe des informations les plus récentes, les centres de R&D de SGL collaborent régulièrement avec des chercheurs et des établissements d'enseignement supérieur qui font autorité dans leur domaine. Grâce à ces partenariats, les centres de R&D bénéficient d'une large palette d'expertises qui contribuent à renforcer les compétences de SGL en matière d'évaluation du risque.

- Centre international de R&D en assurance Longévité et Mortalité

La mortalité et la longévité sont des risques très présents au sein des portefeuilles des assureurs, notamment au travers des produits de prévoyance décès et des rentes viagères. Ce centre associe expertise statistique et recherche actuarielle opérationnelle afin de modéliser et d'anticiper les risques. Il développe aussi des outils destinés à faciliter l'analyse des sinistres. Ses services d'étude de portefeuilles et de projection du risque permettent aux clients de prévoir les tendances des risques et de faire évoluer leurs gammes de produits.



- Centre international de R&D en assurance Invalidité et Maladies Redoutées

Bénéficiant de l'expérience internationale de SGL, ce centre évalue et projette les tendances majeures en matière de maladies graves et de facteurs de risque d'invalidité.

La corrélation de la sinistralité invalidité et des cycles économiques est l'un des sujets à l'étude. Grâce à une approche du risque locale, le centre est en mesure d'informer les nouveaux marchés des derniers développements de produits au niveau international. A travers ses études de portefeuilles, ce centre offre aux clients un conseil personnalisé en matière de conception des produits et de suivi du risque.

- Centre international de R&D en assurance Dépendance

Ce centre étudie les risques liés à l'assurance Dépendance et offre une aide en matière de pilotage des engagements à long terme. Outre le suivi global de l'offre Dépendance, ce centre a développé de nombreux produits d'assurance. Aujourd'hui considéré comme un acteur majeur en Europe continentale et en Asie, il bénéficie d'une présence particulièrement forte en France, Israël et Corée du Sud.

- Centre international de R&D en Sélection médicale et Acceptation des sinistres

Pour les assureurs, la sélection des proposants constitue un outil essentiel de gestion des risques. Ce centre assure le pilotage et la mise en œuvre de la politique de sélection des risques et d'acceptation des sinistres au sein de l'ensemble des divisions de SGL. Il procède également au suivi des avancées médicales, dont il évalue l'impact sur le secteur de l'assurance. Enfin, il analyse les causes et les circonstances des sinistres, et vérifie la bonne application de la politique de sélection des risques.

Les quatre centres de R&D internationaux contribuent à l'offre globale de SGL en se consacrant chacun à un aspect spécifique du risque et en collaborant pour valoriser leurs performances respectives. Par ailleurs, ils partagent les résultats de leurs recherches au travers de publications et de séminaires.

Une offre de produits et de services diversifiée à forte valeur ajoutée

SGL se développe afin d'offrir à ses clients une gamme plus étendue de produits et de services à forte valeur ajoutée. Le Groupe souhaite développer des relations de long terme et axe en priorité son développement sur la recherche et le développement de nouveaux produits conformément aux besoins de ses clients. Le savoir-faire, l'expertise et la diversité de l'offre de SGL représentent des atouts indispensables pour nos clients.

SGL offre une gamme étendue de produits et de services :

- **ReMark**, filiale à 100 % de SGL, conçoit et réalise des programmes de marketing direct établissant et entretenant la fidélité à la marque en augmentant la valeur et la rentabilité de chaque client. ReMark permet aux assureurs, aux institutions financières et aux groupements affinitaires d'acquérir, de renforcer et de fidéliser une clientèle rentable.

- **SCOR Telemed** est une filiale spécialisée dans la télé-souscription dont la vocation est de faciliter la démarche de sélection et de tarification des risques de personnes. Cette entreprise a développé un logiciel de dernière génération pour réaliser les télé-entretiens et possède un système de sélection des risques automatisé permettant de traiter tous les cas, des plus simples aux plus complexes. En 2010, SCOR Telemed a commencé à proposer ses services à plusieurs clients espagnols et est aujourd'hui leader de la prestation de services de télé-souscription sur le marché espagnol. SCOR Telemed opère également sur le marché suédois où une plateforme a été mise en place avec succès.

- **Réhalto**, filiale à 100 % de SGL, est une société dédiée au développement du bien-être en entreprise. Implanté depuis une dizaine d'années en France et au Benelux, Réhalto promeut des solutions concrètes éprouvées pour les entreprises permettant



“ Le diabète et son assurabilité “

(de gauche à droite)

Michel Dufour, Head of Underwriting and Claims R&D (CREDISS), SCOR Global Life

et Dominique Lannes, Medical Doctor - Central Actuarial and Underwriting Department - R&D Associate Medical Director

Pourquoi le diabète représente-t-il un risque non négligeable pour un (ré)assureur ?

Nous parlons ici du diabète de type 2 dit non insulino-dépendant qui représente 90 % des diabètes et qui progresse sur la planète de façon quasi épidémique. Les personnes touchées peuvent rester en bonne santé apparente très longtemps, d'ailleurs beaucoup d'entre elles ignorent même qu'elles ont une hyperglycémie, pourtant leurs artères et micro-vaisseaux se détériorent progressivement et à bas bruit... Cette affection, par ses complications avant tout cardiovasculaires et rénales, accroît significativement la mortalité et la morbidité des personnes atteintes. Ainsi, en reliant ces données, on comprend que cette maladie peut modifier insidieusement les résultats techniques d'un (ré)assureur qui ne la prendrait pas suffisamment en considération dans sa politique de sélection du risque.

Quel est son impact aujourd'hui sur la population ?

En 2012, près de 350 millions de diabétiques étaient identifiés à l'échelle mondiale et ce chiffre va probablement doubler dans les 30 ans à venir. D'ailleurs, nombreux sont les pays où les diabétiques représentent déjà près de 10 % de la population générale. Cette augmentation est due au vieillissement progressif de la population et au développement important des principaux facteurs de risques de la maladie : l'alimentation déséquilibrée et hypercalorique, l'obésité et la sédentarité. Cependant tout le monde ne devient pas diabétique et il y a donc également des susceptibilités génétiques indiscutablement favorables.

Est-ce la maladie de demain ?

Le diabète de type 2 est aujourd'hui un problème de santé publique majeur qui s'accroît au fil des ans. Il n'est pas impossible que cette affection freine, voire inverse dans certains pays l'évolution des courbes de survies jusqu'à présent toujours plus favorables. La Chine et l'Inde vont être particulièrement touchées par cette « épidémie » métabolique.

Quant au diabète de type 1 dit insulino-dépendant qui peut apparaître dès l'enfance, sa cause est multifactorielle, intriquant prédisposition génétique et facteurs environnementaux, par exemple une infection virale. Ce diabète est, pour celui qui en souffre, une épreuve de tous les jours, exposant aux mêmes complications que le diabète de type 2. Il reste cependant numériquement stable dans le monde et n'expose donc pas autant les (ré)assureurs.

Comment les (ré)assureurs évaluent-ils ce risque ? De quels outils disposent-ils ?

Le diabète de type 2 est depuis plusieurs années l'objet de nombreuses études scientifiques de grande ampleur qui nous ont permis de bien clarifier le risque dans ce domaine : en résumé, plus le diabète est déséquilibré, c'est-à-dire avec des glycémies élevées ou instables, plus le risque de complications puis de décès sera élevé. Dans ce contexte, le (ré)assureur devra demander aux proposants les informations appropriées lui permettant de bien apprécier l'équilibre glycémique au long cours et lui facilitant la mise en évidence d'éventuelles complications. Le risque pourra alors être évalué le plus objectivement possible.

Les (ré)assureurs ont également des statistiques d'expérience basées sur leur portefeuille d'assurés diabétiques. Attention, ces données permettent d'observer la maladie dans un rétroviseur sans pouvoir tenir compte de son devenir ni des progrès possibles de la prise en charge médicale. Mais encore une, fois le (ré)assureur doit anticiper les éventuelles évolutions.



une amélioration très sensible de leurs performances. En assurance de personnes, l'offre de Réhalto inclut en particulier des services d'intervention post-traumatique et de gestion de crise en milieu professionnel, la gestion des arrêts de travail par l'aide au retour à la santé et à la vie active des salariés et la prévention des risques psychosociaux des salariés et des managers. En assurance de dommages et de responsabilité, Réhalto propose des solutions de prévention du stress post-traumatique après des accidents ou des événements dramatiques.

- SCOR Global Life a lancé en octobre 2011 SOLEM, son nouvel outil de tarification en ligne des risques. SOLEM permet une tarification de tous les produits pour les garanties décès, décès accidentel, dépendance, invalidité, incapacité et maladies redoutées. Il comprend un volet sur l'acceptation des sinistres et dispose de calculateurs facilitant la prise de décision au quotidien. Ce nouveau logiciel unique et innovant permet de sauvegarder, de retrouver et de modifier les tarifications effectuées, et ceci en cinq langues dès son lancement afin d'être au plus près des besoins locaux. Le déploiement de SOLEM s'est achevé en 2012 et l'on compte aujourd'hui 385 compagnies utilisatrices de SOLEM dans 80 pays différents, ce qui représente environ 2 300 utilisateurs dans le monde. Depuis le lancement, deux nouvelles langues (néerlandais et russe) ont été ajoutées aux cinq précédentes (anglais, français, allemand, espagnol et italien).

« Saison 3 » du plan stratégique « Strong Momentum V1.1 »

Lors de la présentation aux Investisseurs de la « saison 3 » du plan stratégique « Strong Momentum », le Groupe a dressé le bilan de la troisième et dernière année de son plan stratégique triennal, et notamment la réalisation des différentes initiatives lancées par SGL depuis le début du plan, ainsi que l'atteinte de ses objectifs.

Le renforcement du fonds de commerce de SGL permet au Groupe une diversification avec des bénéfices récurrents et un cashflow disponible important grâce à :

- Un renforcement important de son fonds de commerce ces dernières années et un positionnement parmi les principaux réassureurs Vie du marché mondial ;
- Une stratégie axée sur les risques de réassurance mortalité traditionnels, apportant des résultats techniques nets stables, une excellence performance de la MCEV et une création de valeur importante issue des affaires nouvelles ;
- Des initiatives ayant une forte dynamique : renforcement de la présence sur le marché britannique de la longévité, réactivité afin de saisir de nouvelles opportunités sur d'autres marchés et un début réussi des activités en Australie ;
- Des résultats techniques qui devraient continuer d'être solides et stables grâce à un portefeuille mature axé sur les risques biométriques ;
- Des cashflows disponibles importants prévus pour les prochaines années, confirmant la capacité de SCOR à autofinancer sa croissance tout en rapatriant des liquidités dans le Groupe.

A l'issue de la « saison 3 », SGL confirme les hypothèses de marge technique de 7,4 % sur la période du plan « Strong Momentum ».

Résultats 2012

Les primes brutes émises par SGL atteignent EUR 4 864 millions en 2012, contre EUR 4 604 millions en 2011 pro forma, soit une hausse de 5,6 % (stable à taux de change constants), grâce à l'intégration réussie des opérations d'ex-Transamerica Re. Le ralentissement des activités au Moyen-Orient a été compensé par une croissance importante des activités de SGL en Asie/Australie, en Europe centrale, en Europe de l'Est, au Canada et au Royaume-Uni/Irlande.

La croissance des activités a été soutenue par une augmentation importante des affaires nouvelles (approximativement



EUR 840 millions, soit + 20 % par rapport à 2011) en France, aux Etats-Unis et en Asie-Pacifique, compensant ainsi partiellement la diminution du portefeuille existant, principalement sur les marchés allemand et du Moyen-Orient. SGL enregistre également une croissance à deux chiffres en Maladies redoutées, Invalidité, Longévité et Accidents Individuels.

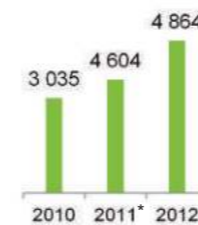
SGL dégage une marge technique de 7,7 % (dont 0,3 point d'éléments non récurrents), en ligne avec les hypothèses du plan Strong Momentum V1.1 et la marge technique pro forma de 7,9 % en 2011, qui comprenait 0,5 point de pourcentage d'éléments non récurrents, démontrant ainsi la résilience des résultats techniques de son portefeuille composé de risques biométriques.

2012 marque également la fin du processus d'intégration des activités et des collaborateurs d'ex-Transamerica Re au sein des activités et de l'organisation de SGL.

Chiffres clés 2012

PRIMES BRUTES EMISES en millions d'euros

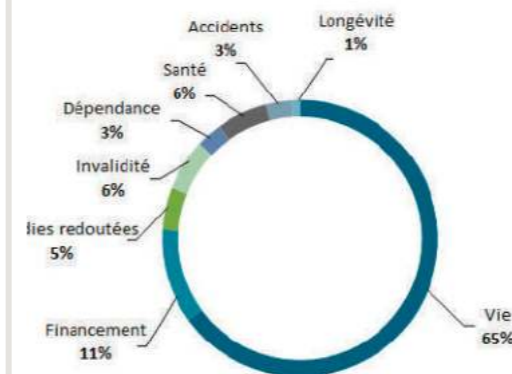
En EUR millions



* 2011 Pro-Forma

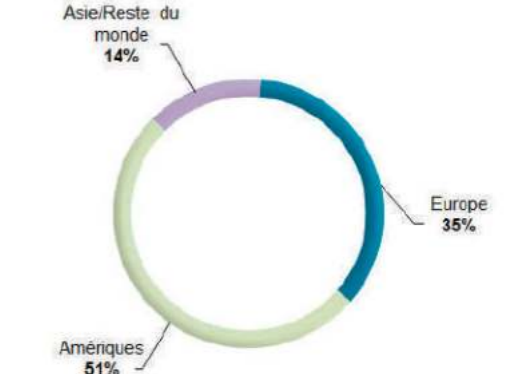
REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR BRANCHE en %

En %. Total EUR 4,9 milliards



REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE en %

En %. Total EUR 4,9 milliards



“ Un environnement financier marqué par des taux d'intérêt historiquement bas “

Durant l'année 2012, l'interventionnisme accru des banques centrales aura permis d'atténuer les craintes de risques systémiques, comme l'effondrement du système bancaire en Europe ou l'éclatement de la zone euro. Les marchés financiers se sont en effet progressivement normalisés avec une capacité retrouvée des banques et des Etats à se refinancer. En corollaire, les bilans des banques centrales ont atteint des records avec désormais un bilan de plus de EUR 3 000 milliards pour la BCE et proche de USD 3 000 milliards pour la FED, au travers d'achats directs ou indirects des dettes des Etats ou émetteurs assimilables.

L'issue positive des négociations sur le « *fiscal cliff* » américain, bien qu'inachevées et partielles, a également atténué les craintes d'un arrêt brutal du regain de croissance aux Etats-Unis.

Cette administration de facto des courbes de taux a créé un environnement sans précédent où la recherche de rendement a conduit les investisseurs en fin d'année 2012 à privilégier les classes d'actifs plus risquées générant une montée des valorisations sans que celles-ci soient forcément portées par de meilleurs fondamentaux économiques.

Ainsi, les dettes hybrides bancaires ou les obligations *High Yield* corporates ont affiché des performances en Europe de respectivement 39,2 % et 23,4 % en 2012. Les marchés actions n'étaient pas en reste avec des performances de 19,6 % pour l'Eurostoxx, 16 % pour le S&P 500 ou 25,5 % pour le Nikkei. Néanmoins, les performances auront été très hétérogènes et erratiques.

Les marchés européens baissaient de 5 % à la fin mai avant de fortement remonter, et certains secteurs ont complètement divergé à l'instar des financières qui progressaient de plus de 30 %, alors que le secteur des *utilities* ou de l'énergie n'étaient en hausse que de 2 % à 3 % au niveau mondial et que les télécoms européens étaient même en baisse de 4 %.

Sur la période, les marchés de taux auront établi de nouveaux records avec, en juillet 2012, des taux à 10 ans américains et allemands respectivement inférieurs à 1,4 % et 1,2 %, pour finir l'année à 1,75 % et 1,3 %. Après être passés par une phase de forte tension durant l'été, les taux à 5 ans italiens et espagnols atteignant respectivement 6,3 % et 7,5 %, ils se sont normalisés pour finir l'année à 3,3 % et 4,1 %.

Une politique d'investissement prudente et défensive

Ayant anticipé la crise des dettes souveraines dès novembre 2008, SCOR s'était désengagé de ce marché et a pu aborder les périodes de fortes volatilité de 2012 avec sérénité du fait de l'absence dans son bilan de dettes publiques émises par la Grèce, le Portugal, l'Irlande, l'Espagne et l'Italie. Dès 2011, SCOR a également anticipé la survenance d'un fort ralentissement mondial et cédait près de 30 % de son exposition actions avant le fort déclin survenu durant l'été de cette même année.

Au cours d'une année 2012 marquée par une forte volatilité, où les actions européennes, par exemple, affichaient des gains de 12 % avant de perdre 15 % pour rebondir de 26 %, le positionnement de SCOR est resté prudent et défensif. Ainsi, SCOR Global Investments (SGI) a poursuivi la stratégie dite de « *roll over* » qui permet de bénéficier d'un montant significatif de liquidités provenant des remboursements et des coupons obligataires, de toute tension haussière sur les taux en capturant plus rapidement un taux de réinvestissement plus élevé, mais aussi de pouvoir saisir à court terme des opportunités de marché.

Cette stratégie permet à SCOR de cumuler au 31 décembre 2012 près de EUR 6 milliards de liquidités disponibles à un horizon de 24 mois, contre EUR 5,5 milliards à la fin de 2011. Dans un environnement de taux extrêmement bas, la durée du portefeuille obligataire a été sensiblement réduite à 2,7 années (hors liquidités), et reste également inférieure à la durée moyenne des passifs.



Alors que, dans le prolongement de 2011, les agences de notation ont continué en 2012 à dégrader les notations de nombreux émetteurs souverains, le positionnement particulièrement prudent du portefeuille obligataire a été maintenu, avec une notation moyenne dans la catégorie des AA.

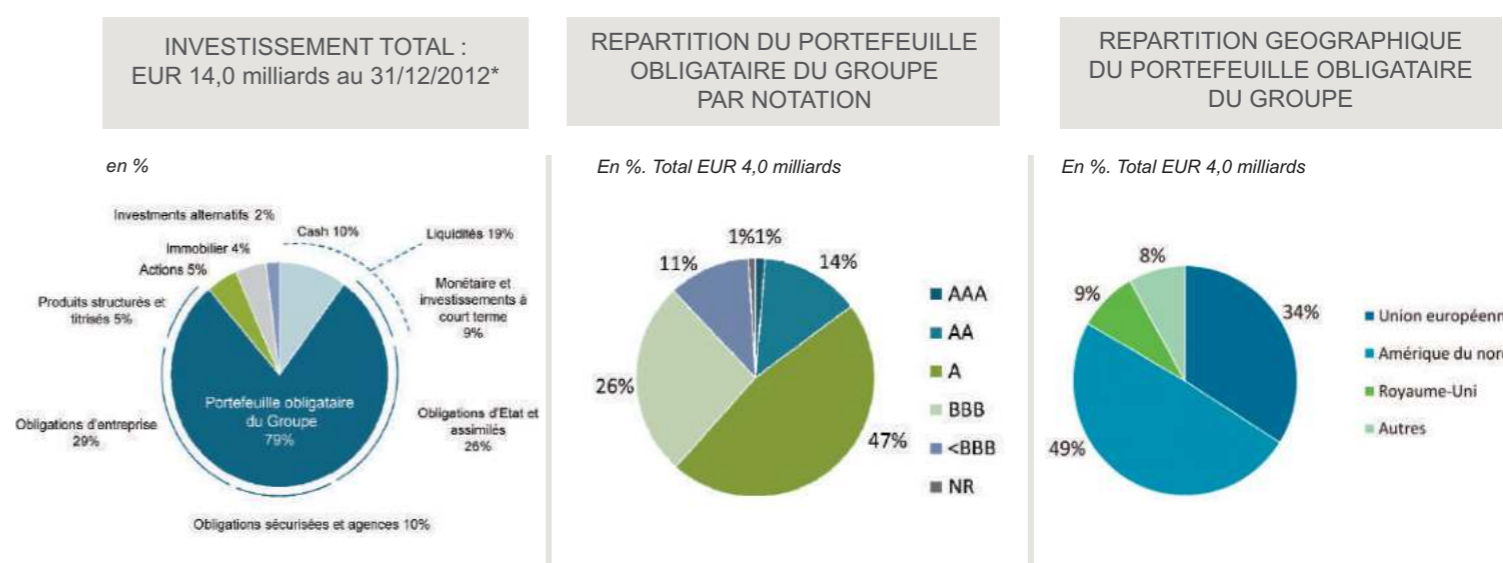
L'exposition action a été légèrement réduite au cours de l'année et la convexité de l'exposition a été renforcée afin de prémunir en partie SCOR contre l'impact négatif d'une baisse importante des marchés.

Face à la très forte volatilité sur les devises, le Groupe maintient une politique stricte de congruence entre ses actifs et ses engagements au passif. Les actifs financiers du Groupe sont ainsi investis dans les mêmes devises que les passifs de réassurance.

Une contribution importante de la gestion d'actifs aux résultats du Groupe

Au 31 décembre 2012, les placements sont constitués de liquidités (10 %), d'obligations dont des investissements à court terme (79 %), d'actions (5 %), d'immobilier (4 %) et d'autres investissements (2 %). La contribution de SGI aux résultats du Groupe est importante en 2012, avec un rendement du portefeuille d'investissement de 3,5 % avant dépréciations et de 3,0 % après dépréciations, soit EUR 394 millions avant impôts. Le niveau des dépréciations est resté contenu à EUR 86 millions en raison de l'absence d'exposition du portefeuille aux dettes souveraines les plus fragiles. Ces chiffres traduisent la pertinence du modèle de gestion active de SGI, fondé sur une allocation tactique dynamique, la diversification des risques et le contrôle de la perte maximale.

Chiffres clés 2012



* hors fonds détenus par les cédantes





“ Quelle politique d'investissement adopter dans un contexte de taux d'intérêt bas ? “

Fabrice Rossary, Chief Investment Officer,
SCOR Global Investments

Quel est votre politique d'investissement dans un univers de taux bas ?

Notre politique d'investissement se doit de remplir un double objectif d'adossement des passifs de SCOR et de contribution significative et récurrente aux résultats du Groupe, dans le cadre d'un appétit au risque calibré par le modèle interne et approuvé par le Conseil d'administration. Dans ce contexte, avec plus de 80 %, l'exposition aux marchés de taux représente une part prépondérante de nos actifs, mais sa durée est restée en-deçà de celle des passifs afin de pouvoir bénéficier de tout phénomène de hausse de taux. Dans le but de maintenir le rendement récurrent du portefeuille, la diversification entreprise depuis 2009 va être intensifiée, notamment sur le marché des créances où le mouvement de désintermédiation bancaire, engagé en réponse au nouveau cadre réglementaire, crée des opportunités d'investissement au ratio risque / rendement très attractif, que ce soit dans le secteur du financement des entreprises, des infrastructures ou de l'immobilier.

Comment voyez-vous l'évolution des marchés en 2013 ?

Dans un premier temps, l'interventionnisme des banques centrales et la recherche de rendement des investisseurs dans un environnement de taux bas contribuent fortement au maintien et à l'amélioration des valorisations des actifs financiers. En effet, depuis la fin 2012, les marchés semblent avoir écarté, du moins à court terme, les risques systémiques, comme l'éclatement de la zone euro ou l'effondrement du système bancaire européen. Les élections américaines ayant eu lieu, les incertitudes politiques devraient également moins peser en 2013 qu'en 2012, à l'exception des élections italiennes de fin février ou de la situation politique en Espagne qui pourraient être de nature à entretenir, à nouveau, des craintes de risque systémique. En revanche, la dichotomie entre ces valorisations et les données économiques ne pourra perdurer. Ainsi, dans un second temps, une réelle amélioration de la conjoncture, au moins aux Etats-Unis, et sur le marché du travail en particulier, sera nécessaire à la pérennisation des performances des actifs risqués. La conséquence la plus prévisible d'une amélioration de la conjoncture, ou de sa perception, devrait être une remontée des taux d'intérêt qui pourrait, le cas échéant, s'avérer relativement violente. Dans le cas contraire, on peut craindre un éclatement de la bulle actuelle de valorisation des actifs financiers.

Où en êtes-vous sur l'ouverture de votre gestion d'actifs aux clients externes ?

Afin d'offrir à une clientèle externe un accès à des solutions d'investissement innovantes sur des marchés à hautes barrières à l'entrée, SCOR Global Investments a décidé d'ouvrir certains de ses fonds, préalablement investis par le groupe SCOR, aux investisseurs professionnels. Quatre fonds sont désormais ouverts. En effet, aux côtés d'Atropos (fonds de risques assurantiels) géré par SCOR Alternative Investments, les fonds SCOR Euro High Yield, SCOR Euro Loans et SCOR Euro Credit Opportunity ont recueilli l'intérêt de clients externes au Groupe. Avec environ EUR 100 millions d'encours collectés dès la première année, les objectifs ont été atteints, ce qui confirme la pertinence de notre modèle de développement fondé sur la rigueur de nos processus d'investissement et la régularité des performances.



6. La gouvernance de l'entreprise

1. Message du Président

2. L'action SCOR

3. Le journal de l'année 2012

4. La stratégie de SCOR

5. Les trois moteurs du Groupe

7. La responsabilité sociale et environnementale chez SCOR

8. SCOR dans le monde

Le Conseil d'administration



De gauche à droite* : Kevin J. Knoer, Charles Gave, Guillaume Sarkozy, Gérard Andreck, Guylaine Saucier, Daniel Valot, Denis Kessler, Claude Tendil, Georges Chodron de Courcel, Daniel Lebègue, Jean-Claude Seys, Peter Eckert

*En raison de son absence le jour de la prise de la vue, Monica Mondardini ne figure pas sur la photo du Conseil d'administration.

Le gouvernement d'entreprise de SCOR correspond aux meilleures pratiques en vigueur, et participe, dans ses différentes composantes, du dispositif d'Enterprise Risk Management (ERM) du Groupe. Au-delà des dispositions légales françaises et des règles édictées par les autorités boursières, les règles de gouvernement d'entreprise de SCOR sont également conformes aux recommandations émises par l'AMF et par le code de place auquel se réfère le Groupe.

Le Conseil d'administration de SCOR est composé de 12 administrateurs, dont 10 administrateurs indépendants, et d'un censeur, de plusieurs nationalités, qui disposent de compétences dans les domaines financiers, assurantiels, comptables et industriels. Il est présidé depuis 2002 par Denis Kessler. Le Conseil d'administration s'est doté depuis 2004 d'un règlement intérieur, qui a été modifié pour la dernière fois le 4 mai 2011. Il s'est réuni à six reprises en 2012, et dispose de quatre comités : comité stratégique, comité des comptes et de l'audit, comité des rémunérations et des nominations, comité des risques (voir pages 80 - 82).

Denis Kessler (Président-Directeur général de SCOR SE)

De nationalité française, Denis Kessler, diplômé d'HEC, Docteur d'État en sciences économiques, agrégé de sciences économiques et agrégé de sciences sociales, a été Président de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA), Directeur général et membre du Comité exécutif du groupe AXA, Vice-président délégué du MEDEF. Il rejoint le Groupe le 4 novembre 2002 en tant que Président-Directeur général.

Claude Tendil (Administrateur référent)

De nationalité française, Claude Tendil débute sa carrière à l'UAP (Union des assurances de Paris) en 1972. Il rejoint le groupe Drouot en 1980 en qualité de Directeur général adjoint ; il est promu en 1987 Directeur général puis nommé Président-Directeur général de Présence assurances, filiale du groupe AXA. En 1989, il est nommé Administrateur et Directeur général d'Axa-Midi assurances, Directeur général d'AXA de 1991 à 2000, puis Vice-président du Directoire du groupe AXA jusqu'en novembre 2001. Il est par ailleurs, pendant cette même période, Président-Directeur général des sociétés d'assurances et d'assistance françaises du groupe AXA. Claude Tendil est nommé Président-Directeur général du groupe Generali en France en avril 2002, et Président du groupe Europ Assistance en mars 2003.



Le Conseil d'administration

Gérard Andreck*

De nationalité française, Gérard Andreck est Président du groupe MACIF depuis juin 2006 après en avoir été le Directeur général en juin 1997. Très impliqué dans l'économie sociale, Gérard Andreck assure la Présidence du CJDES (Centre des Jeunes Dirigeants de l'Economie Sociale) entre 1991 et 1993 ainsi que celle du CEGES (Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale) de mai 2009 à décembre 2011. Le 1^{er} juillet 2008, il est élu Président du Groupement des entreprises mutuelles d'assurances (GEMA) pour un mandat de 3 ans, il est réélu en 2011 pour un nouveau mandat de 3 ans. En novembre 2010, il intègre le Conseil économique et social et environnemental (CESE).

Peter Eckert*

De nationalité suisse, Peter Eckert possède une large expérience internationale dans la gestion du risque, les assurances et l'assurance Vie, la gestion d'actifs, la banque et les technologies. Il a été membre du Directoire (1991-2007) et Chief Operating Officer (2002-2007) de Zurich Financial Services, membre de la Commission fédérale des banques en Suisse (EBK) à compter du 1^{er} juillet 2007 jusqu'au 31 décembre 2008 et Président adjoint du Conseil de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) en Suisse du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008. Du 1^{er} janvier 2009 au 14 novembre 2011, il était Président de la banque Clariden Leu et du 10 janvier 2012 au 31 mars 2012, il était mandataire de la FINMA auprès de l'assureur maladie CPT à Berne (Suisse).

Charles Gave*

De nationalité française, Charles Gave mène des recherches sur l'allocation tactique d'actifs depuis plus de 40 ans. Après avoir passé trois ans en qualité d'analyste financier dans une banque d'investissements française, il crée CECOGEST en 1974, une entreprise de recherche indépendante au travers de laquelle il sert pendant 12 ans un large portefeuille de clients dans le monde entier. En 1986, Charles Gave quitte la recherche pure pour la gestion monétaire : il cofonde Cursitor-Eaton Asset Management où il est responsable de la politique de placement et gère plus de 10 milliards de dollars d'argent institutionnel sur la base de mandats de gestion mondiaux. En 1995, Cursitor est cédée à Alliance Capital que Charles Gave quittera finalement en 1998 pour créer GaveKal dont il est l'actuel Président. Il est aujourd'hui aux conseils de Marshall-Wace et de Grace Financial, et Président de l'Institut des Libertés à Paris. Il est par ailleurs titulaire d'un DESS d'économie (Toulouse), diplômé de l'IEP (Toulouse) et de l'université de l'Etat de New York (MBA).

Kevin J. Knoer

De nationalité américaine, Kevin J. Knoer dispose de 30 ans d'expérience en assurance incluant l'ingénierie, le contrôle des risques et la souscription de risques industriels. Il est titulaire d'un « Bachelor of Science » et d'un MBA, et a servi comme sous-mariner dans l'armée américaine. Depuis son arrivée chez SCOR en 1996, il a occupé divers postes tant en Traités qu'en Facultatives aux États-Unis. De 2007 à 2010, il a été Directeur régional adjoint de SCOR Business Solutions (SBS) en Asie-Pacifique. Il est actuellement Vice-président et Souscripteur senior en Dommages pour SBS et est basé à New York.

Daniel Lebègue*

De nationalité française, Daniel Lebègue a été Directeur du Trésor, Directeur général de BNP, puis Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. Il est aujourd'hui Président de l'Institut français des administrateurs (IFA) et de plusieurs associations et fondations.

Monica Mondardini*

De nationalité italienne, Monica Mondardini est diplômée de l'université de Bologne en sciences économiques et statistiques. Ses premières expériences professionnelles se sont déroulées dans le secteur de l'édition, au sein du groupe Fabbri First d'abord et, plus tard, au sein du groupe Hachette où elle devient Directrice de la branche Internationale d'Hachette Livre à



Le Conseil d'administration

Paris. En 1998, elle rejoint le groupe Generali en qualité de Directrice générale d'Europ Assistance à Paris. Deux ans plus tard, elle retourne en Italie pour rejoindre le siège du groupe Generali et devenir Directrice Planning et Contrôle de gestion. En 2001, elle quitte Trieste pour Madrid en qualité de CEO de Gruppo Editoriale L'Espresso SpA depuis janvier 2009. Elle est également administratrice de Crédit Agricole, de Atlantia S.p.A. et de Trevi Group S.p.A.

Guillaume Sarkozy, représentant du groupe Malakoff Médéric*

De nationalité française, Guillaume Sarkozy est ingénieur de formation, diplômé de l'École spéciale des travaux publics (ESTP). Il commence sa carrière professionnelle en 1974 à la Direction de la sécurité civile au ministère de l'Intérieur, puis devient ingénieur grands comptes chez IBM France de 1977 à 1979. De 1979 à 2005, il est dirigeant d'entreprises dans le secteur du textile. Jusqu'en juin 2006, Guillaume Sarkozy exerce parallèlement de nombreuses responsabilités à la tête d'organisations professionnelles, notamment à l'Union des industries textiles (1993-2006), au Groupe des fédérations industrielles (2004-2006), au CNPF (1994-1998), au MEDEF (2000-2006), à la CNAV (1994-1998), à la CNAM (2004-2005) et au Conseil économique et social (2004-2006). En 2004, il devient Vice-président du MEDEF et Vice-président de la CNAM (2004-2005). Guillaume Sarkozy rejoint le groupe Médéric en juin 2006, dont il est nommé Délégué général le 1^{er} septembre 2006. En juillet 2008, il devient Délégué général du groupe Malakoff Médéric lors de la fusion des groupes Médéric et Malakoff. Depuis 2004, il est membre du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie.

Guylaine Saucier*

De nationalité canadienne, Guylaine Saucier est diplômée en commerce de l'École des hautes études commerciales, « Fellow » de l'Ordre des comptables agréés (FCA) et Administratrice agréée de l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle a été Présidente et Directrice générale du groupe Gérard Saucier, une entreprise spécialisée dans les produits forestiers. Elle fait partie du Conseil d'administration de nombreuses grandes entreprises, dont la Banque de Montréal, Areva et Wendel. Dans le passé, elle a été Présidente du Comité mixte sur la gouvernance d'entreprise (ICCA, CDNX, TSX) créé en 2000, Présidente du Conseil d'administration de la société CBC/Radio-Canada et Présidente du Conseil de l'Institut canadien des comptables agréés. Elle fut également la première femme à être nommée à la présidence de la Chambre de commerce du Québec. Elle a été nommée Membre de l'Ordre du Canada en 1989 et s'est vue décerner le titre de « Fellow » de l'Institut des administrateurs de sociétés en 2004, le 25^e Prix de gestion de l'université McGill en 2005 et la désignation d'Administratrice de Société émérite du Collège des administrateurs de sociétés en 2010.

Jean-Claude Seys*

De nationalité française, Jean-Claude Seys a effectué sa carrière dans l'assurance et la banque. Il a été Président-Directeur général de MAAF et de MMA dont il reste administrateur. Il est aujourd'hui Vice-président et Administrateur délégué de COVEA, société de groupe d'assurance mutuelle.

Daniel Valot*

Ancien élève de l'École nationale d'administration, Conseiller référendaire à la Cour des comptes, Daniel Valot, de nationalité française, a été notamment Conseiller de Coopération technique à l'ambassade de France en Tunisie, Managing Director de Total South East Asia, Chairman et CEO de Total Petroleum North America, Directeur général de Total Exploration Production, puis Président-Directeur général de Technip SA de septembre 1999 au 27 avril 2007.

Georges Chodron de Courcel (Censeur)

De nationalité française, Georges Chodron de Courcel est Directeur général délégué de BNP Paribas et exerce diverses fonctions d'administrateur dans des sociétés françaises et étrangères, ainsi que dans des filiales du groupe BNP Paribas.

* Administrateur indépendant



Les Comités du Conseil d'administration

Le Comité stratégique

Le Comité stratégique est composé de Denis Kessler, Président, Gérard Andreck, Georges Chodron de Courcel (censeur), Peter Eckert, Charles Gave, Daniel Lebègue, Monica Mondardini, le groupe Malakoff Médéric (représenté par Guillaume Sarkozy), Guylaine Saucier, Jean-Claude Seys, Claude Tendil et Daniel Valot, désignés par le Conseil d'administration de la Société et choisis parmi les administrateurs et le censeur. La durée du mandat des membres du Comité stratégique coïncide avec celle de leur mandat d'administrateur ou de censeur.

Le Comité a pour mission d'étudier les stratégies de développement du Groupe et d'examiner tout projet d'acquisition ou de cession d'un montant supérieur à EUR 100 millions.

Le Président du Comité peut convoquer tout salarié ou dirigeant susceptible d'apporter un éclairage pertinent à la bonne compréhension d'un point donné, la présence et l'information de cette personne étant limitées au point d'ordre du jour le concernant. Le Président du Comité stratégique doit exclure de ses délibérations les membres non indépendants du Comité pour l'examen des points susceptibles de poser un problème de déontologie ou de conflit d'intérêts.

Au cours de l'année 2012, le Comité stratégique s'est réuni cinq fois. Ses travaux ont concerné l'ensemble de la stratégie du Groupe et, en particulier, l'examen de projets d'acquisition.

Le Comité des comptes et de l'audit

Le Comité des comptes et de l'audit est composé de Daniel Lebègue, Président, Guylaine Saucier, Jean-Claude Seys et Daniel Valot. Tous les membres de ce Comité sont indépendants. Selon son règlement intérieur, le Comité est composé de trois à cinq membres désignés par le Conseil d'administration de la Société et choisis parmi les administrateurs et le censeur, conformément aux principes de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de décembre 2008 élaboré par l'AFEP et le MEDEF. La durée de leur mandat coïncide avec celle de leur mandat d'administrateur ou de censeur. Par leur expérience et les fonctions qu'ils ont occupées au cours de leur carrière, tous les membres du Comité ont une compétence de haut niveau en matière financière.

Le Comité a pour mission d'examiner la situation financière du Groupe, le respect des procédures internes ainsi que les contrôles et diligences effectués par les commissaires aux comptes et par la direction de l'audit interne. Il s'assure de la qualité et de la transparence des comptes du Groupe.

Le Comité des comptes et de l'audit s'est doté d'un règlement intérieur faisant ressortir deux missions essentielles :

- Mission comptable comprenant notamment l'analyse des documents financiers périodiques, l'examen de la pertinence des choix et de la bonne application des méthodes comptables, l'examen du traitement comptable de toute opération significative, l'examen du périmètre des sociétés consolidées, l'examen des engagements hors bilan, le pilotage de la sélection et la rémunération des commissaires aux comptes, le contrôle de tout document d'information comptable et financière avant qu'il ne soit rendu public.
- Missions de déontologie et de contrôle interne. Dans ce cadre, il appartient au Comité des comptes et de l'audit de s'assurer que les procédures internes de collecte et de contrôle des données permettent de garantir la qualité et la fiabilité des comptes de SCOR. Il appartient, par ailleurs, au Comité des comptes et de l'audit d'examiner les conventions réglementées, d'analyser et de répondre aux questions des salariés en matière de contrôle interne, d'établissement des comptes et de traitement des écritures comptables.



Les Comités du Conseil d'administration

Le Comité peut entendre sur ces sujets les responsables financier et comptable du Groupe, le responsable de l'audit interne et les commissaires aux comptes. Au cours de l'exercice 2012, il a procédé à l'audition des commissaires aux comptes, du Directeur financier Groupe (Group Chief Financial Officer) lors de l'examen des comptes ainsi que du responsable de l'audit interne. L'examen des comptes par le Comité des comptes et de l'audit a été accompagné d'une présentation des commissaires aux comptes soulignant les points essentiels de leurs travaux, des résultats, des options comptables retenues ainsi que d'une présentation du Directeur financier Groupe (Group Chief Financial Officer) décrivant l'exposition aux risques et les engagements hors bilan significatifs de l'entreprise.

Le Président du Comité peut convoquer toute personne susceptible d'apporter un éclairage pertinent à la bonne compréhension d'un point donné, la présence et l'information de cette personne étant limitées au point d'ordre du jour le concernant. Le règlement intérieur du Comité a été approuvé par le Conseil d'administration du 18 mars 2005 et amendé par le Conseil du 4 novembre 2010.

Au cours de ses quatre réunions en 2012, le Comité des comptes et de l'audit a délibéré principalement sur les sujets suivants : examen des comptes trimestriels et annuels, examen du rapport d'audit interne, gestion de la dette du Groupe, impact de la crise financière sur les actifs du Groupe, embedded value, impact des contentieux importants sur les comptes, revue annuelle des travaux des Comités d'audit des filiales du Groupe, revue annuelle des normes et références Groupe (Group Policies, Group Guidelines).

Le Comité des risques

Le Comité des risques est composé de Peter Eckert, Président, de Charles Gave, de Daniel Lebègue, du groupe Malakoff Médéric (représenté par Guillaume Sarkozy), de Guylaine Saucier, de Jean-Claude Seys et de Daniel Valot. Tous les membres du Comité sont indépendants.

Le Comité a pour mission d'identifier les risques majeurs auxquels le Groupe est confronté, tant à l'actif qu'au passif et de s'assurer que les moyens de suivi et de maîtrise de ces risques ont été mis en place ; il examine les principaux risques du Groupe et la politique d'Enterprise Risk Management (ERM).

Au cours de l'année 2012, le Comité des risques s'est réuni quatre fois et a étudié principalement les sujets suivants : analyse des principales expositions et des principaux risques du Groupe, appétence pour le risque, politique de rétrocession et émission d'obligations catastrophes, solvabilité et projet de passage à Solvency II, résultats du modèle interne de gestion actif-passif et d'allocation du capital, gouvernance et *guidelines* de la gestion d'actifs, contrôle interne et contrat d'assurance des mandataires sociaux.

Le Comité des rémunérations et des nominations

Le Comité des rémunérations et des nominations est composé de Claude Tendil, Président, de Georges Chodron de Courcel (censeur), de Charles Gave, de Guylaine Saucier et de Daniel Valot. Selon son règlement intérieur, le Comité des rémunérations et des nominations est composé de trois à cinq membres désignés par le Conseil d'administration de la Société et choisis parmi les administrateurs et le censeur. La durée de leur mandat coïncide avec celle de leur mandat d'administrateur ou de censeur. Les quatre administrateurs membres de ce Comité sont indépendants.



Les Comités du Conseil d'administration

Le Comité présente au Conseil des recommandations sur les conditions de rémunération du mandataire social et des membres du Comité exécutif du Groupe (COMEX) les retraites, les plans d'attribution d'actions, les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions, et formule des propositions relatives à la composition et à l'organisation du Conseil d'administration de la Société et de ses Comités. Ses missions sont détaillées par le règlement intérieur du Conseil d'administration.

Le Comité s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2012. Ses travaux ont porté sur les plans d'attribution et de souscription d'actions, sur les modalités de rémunération du Président-Directeur général et des autres membres du Comité exécutif du Groupe. Le Comité a également travaillé sur l'organisation générale, la politique de rémunération et les plans de succession des collaborateurs clés du Groupe. Il a également procédé à une revue des jetons de présence et des frais des administrateurs du Groupe.

Le Président du Comité peut convoquer toute personne susceptible d'apporter un éclairage pertinent à la bonne compréhension d'un point donné, la présence et l'information de cette personne étant limitées au point d'ordre du jour le concernant.

Le règlement intérieur du Comité des rémunérations et des nominations a été approuvé par le Conseil d'administration du 18 mars 2005 et amendé par le Conseil du 4 novembre 2010.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

MAZARS

Représenté par Messieurs Michel Barbet-Massin et Antoine Esquieu

Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault

92075 La Défense Cedex

CRCC de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

Représenté par Monsieur Guillaume Fontaine

Tour First

1, Place des saisons

92400 Courbevoie

Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Charles Vincensini

Picarle et Associés



Le Comité exécutif



Denis Kessler - Président-Directeur général de SCOR SE

De nationalité française, Denis Kessler, diplômé d'HEC, Docteur d'État en sciences économiques, agrégé de sciences économiques et agrégé de sciences sociales, a été Président de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA), Directeur général et membre du Comité exécutif du groupe AXA, Vice-président délégué du MEDEF. Il rejoint le Groupe le 4 novembre 2002 en tant que Président-Directeur général.



Paolo De Martin - Directeur financier (Chief Financial Officer) de SCOR SE

Paolo De Martin, de nationalité italienne, est diplômé en Economie de l'université Ca' Foscari (Italie). Il a ensuite passé deux ans dans le domaine de l'optique en tant que fondateur et associé-gérant d'un fabricant lunetier. Il rejoint General Electric (GE) en 1995 en tant que stagiaire en finance à Londres. En 1997, il rejoint l'audit interne et le consulting group de GE, en charge de missions au sein des diverses entités de GE aux Amériques, en Europe et en Asie-Pacifique. En 2001, Paolo De Martin est promu Executive Manager de GE Capital Europe avant de rejoindre GE Insurance Solutions comme Financial Planning and Analysis Manager des activités de réassurance de dommages et de responsabilités. En 2003, il est nommé Directeur financier de GE Frankona Group, avant de devenir, en juillet 2006, Directeur financier de Converium. En septembre 2007, Paolo De Martin est nommé Directeur financier Groupe (Group Chief Financial Officer) de SCOR SE.



Benjamin Gentsch - Directeur général adjoint (Deputy Chief Executive officer) de SCOR Global P&C SE

Benjamin Gentsch, de nationalité suisse, est diplômé en management de l'université de Saint-Gall où il s'est spécialisé en assurance et risk management. De 1986 à 1998, il occupe plusieurs postes au sein de l'Union Reinsurance Company, dont il



Le Comité exécutif

dirige, de 1990 à 1998, la souscription des Traités en Asie et en Australie. En 1998, il rejoint Zürich Re à la tête de la souscription internationale en charge du renforcement de la société en Asie, en Australie, en Afrique et en Amérique latine. Il supervise le département de réassurance Global Aviation et développe le département Global Marine. En septembre 2002, Benjamin Gentsch est nommé Directeur général de Converium Zürich puis Vice-président exécutif en charge des Spécialités. En septembre 2007, il est nommé Directeur général (Chief Executive Officer) de SCOR Switzerland et Directeur général adjoint (Deputy Chief Executive Officer) de SCOR Global P&C SE.



Frieder Knüpling - Deputy Chief Risk Officer de SCOR SE

De nationalité allemande, Frieder Knüpling est diplômé des universités de Göttingen et de Fribourg en mathématiques et en physique. Il est assistant de recherches à l'université de Fribourg ainsi que dans d'autres universités avant de soutenir sa thèse de doctorat sur la modélisation économétrique des données macroéconomiques et financières. De 1999 à 2002, il travaille chez Gerling-Konzern Globale Rückversicherungs-AG et sa filiale britannique, où il s'occupe de tarification et d'évaluation. A partir de 2003, il dirige le service d'actuariat et de comptabilité de la société Revios. De 2003 à 2007, Frieder Knüpling dirige le service Corporate Actuarial Department sous la responsabilité du Chief Risk Officer. Il est nommé Deputy Chief Risk Officer de SCOR en décembre 2008 et membre du Comité exécutif (Vorstand) de SCOR Rückversicherung (Deutschland) AG en mai 2009. En juillet 2010, il est nommé Deputy Chief Executive Officer de SCOR Global Life SE. Il est membre de l'Association allemande des actuaires, DAV (Deutsche Aktuarvereinigung). A compter du 1^{er} octobre 2012, il devient Deputy Group Chief Risk Officer auprès de Philippe Trainar, Group Chief Risk Officer.



Gilles Meyer - Directeur général (Chief Executive Officer) de SCOR Global Life SE

Gilles Meyer a la double nationalité française et suisse, et est diplômé d'une école de commerce française. Il est titulaire d'un MBA du GSBA de Zurich. Gilles Meyer débute sa carrière comme souscripteur chez Swiss Re avant de prendre en charge à Bâle le département facultative de la société La Baloise. Après 23 ans d'expérience en réassurance de traité et facultatives, Gilles Meyer est Directeur général d'Alea Europe de 1999 à 2006, en charge à la fois de la réassurance de dommages et de la réassurance Vie, et de 2005 à 2006 Directeur de la souscription Groupe d'Alea. Il rejoint le Groupe en janvier 2006 et dirige les marchés germanophones de SCOR Global P&C SE basés à Hanovre, Bâle et Winterthur. Il est nommé responsable de la Business Unit 1 de SCOR Global Life SE et Membre du Comité exécutif du Groupe en novembre 2006 puis Directeur



général adjoint (Deputy Chief Executive Officer) de SCOR Global Life SE en septembre 2007. En février 2008, il est nommé Directeur général (Chief Executive Officer) de SCOR Global Life SE.



Victor Peignet - Directeur général (Chief Executive Officer) de SCOR Global P&C SE

De nationalité française, Victor Peignet, ingénieur du Génie maritime, diplômé de l'École nationale supérieure des techniques avancées (ENSTA), rejoint le département Facultatives de SCOR en 1984, venant du secteur pétrolier offshore. Il exerce de 1984 à 2001 des responsabilités de souscription des risques Énergie & Transport maritime chez SCOR, successivement comme souscripteur puis comme Directeur de branche. Il dirige la division Grands risques d'entreprises du Groupe (Business Solutions (Grands risques d'entreprises souscrits essentiellement sur une base facultative et de manière occasionnelle comme activités d'assurance directes)) depuis sa création en 2000, en tant que Directeur général adjoint puis Directeur général depuis avril 2004. Le 5 juillet 2005, Victor Peignet est nommé responsable de l'ensemble des opérations de réassurance de Dommages de SCOR Global P&C SE. Il est actuellement Directeur général de SCOR Global P&C SE.



Paul Rutledge - Président-Directeur général de SGL Americas, Directeur général adjoint (Deputy Chief Executive officer) de SCOR Global Life SE

Citoyen américain, Paul Rutledge, est diplômé en mathématiques de l'université Duke et a suivi des études supérieures en sciences actuarielles à l'université Northeastern. Il est membre de la Society of Actuaries, ainsi que de l'American Academy of Actuaries. Paul Rutledge a plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de l'assurance. Il a été Président de Transamerica Reinsurance de son arrivée dans la société en 1998 à août 2011. Il a également siégé aux conseils d'administration de Transamerica International Re (Bermuda) Ltd. et de Transamerica International Reinsurance Ireland Limited. Avant de rejoindre Transamerica Reinsurance, il a été Président-Directeur général de Life of Virginia, une activité client de GE Capital Services. Il avait auparavant occupé différents postes à responsabilités dans des entreprises de Torchmark, dont Liberty National, Torchmark Holdings et United Investors Life. Il est actuellement Chief Executive Officer de SCOR Global Life Americas et Deputy Chief Executive Officer de SCOR Global Life SE.



Philippe Trainar - Chief Risk Officer de SCOR SE

Philippe Trainar, de nationalité française, est ancien élève de l'ENA et licencié en sciences économiques. Il occupe de nombreuses fonctions dans la haute administration de 1981 à 1999, notamment en tant qu'attaché financier auprès de l'ambassade de France en Allemagne (1985-1987), conseiller au cabinet du Premier ministre (1993-1995) et sous-directeur en charge des questions économiques internationales au ministère de l'Economie et des Finances. Il a également été en charge de la modélisation macro-économique au ministère de l'Economie et des Finances. En 2000, il intègre la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) en tant que directeur des affaires économiques, financières et internationales. En février 2006, il est nommé Chief Economist du groupe SCOR. Philippe Trainar préside la Commission d'analyse et de gestion des risques de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA). Il est membre du Comité scientifique de l'Autorité de contrôle prudentiel et de la Commission économique de la nation. Par ailleurs, Philippe Trainar a mené de nombreux travaux scientifiques sur le risque, l'assurance, la solvabilité ainsi que sur l'économie, qui ont été publiés dans des revues scientifiques telles que le Journal of Risk and Insurance, les Geneva Papers, Economie & Statistique ainsi que dans la revue Risques. Le 1^{er} avril 2010, il est promu Group Chief Risk Officer.



François de Varenne - Président du Directoire (Chief Executive Officer) de SCOR Global Investments SE

De nationalité française, François de Varenne est polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées, docteur en sciences économiques et actuaire diplômé de l'Institut de science financière et d'assurances (ISFA). François de Varenne rejoint la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) en 1993 pour y devenir Responsable des Affaires économiques et financières. À Londres à partir de 1998, il est successivement Insurance Strategist chez Lehman Brothers, Vice-président en charge de solutions de gestion d'actifs et de transactions structurées, spécialiste des sociétés d'assurance et de réassurance chez Merrill Lynch puis chez Deutsche Bank. En 2003, il devient Associé gérant au sein de Gimar Finance & Cie. Il rejoint le Groupe en 2005 en tant que Directeur du Corporate Finance et de la Gestion des actifs. Le 3 septembre 2007, il est nommé Group Chief Operating Officer. Le 29 octobre 2008, il est désigné Chief Executive Officer de SCOR Global Investments SE.



7. La responsabilité sociale et environnementale chez SCOR

1. Message du Président	2. L'action SCOR
3. Le journal de l'année 2012	4. La stratégie de SCOR
5. Les trois moteurs du Groupe	6. La gouvernance de l'entreprise
8. SCOR dans le monde	

Le capital humain

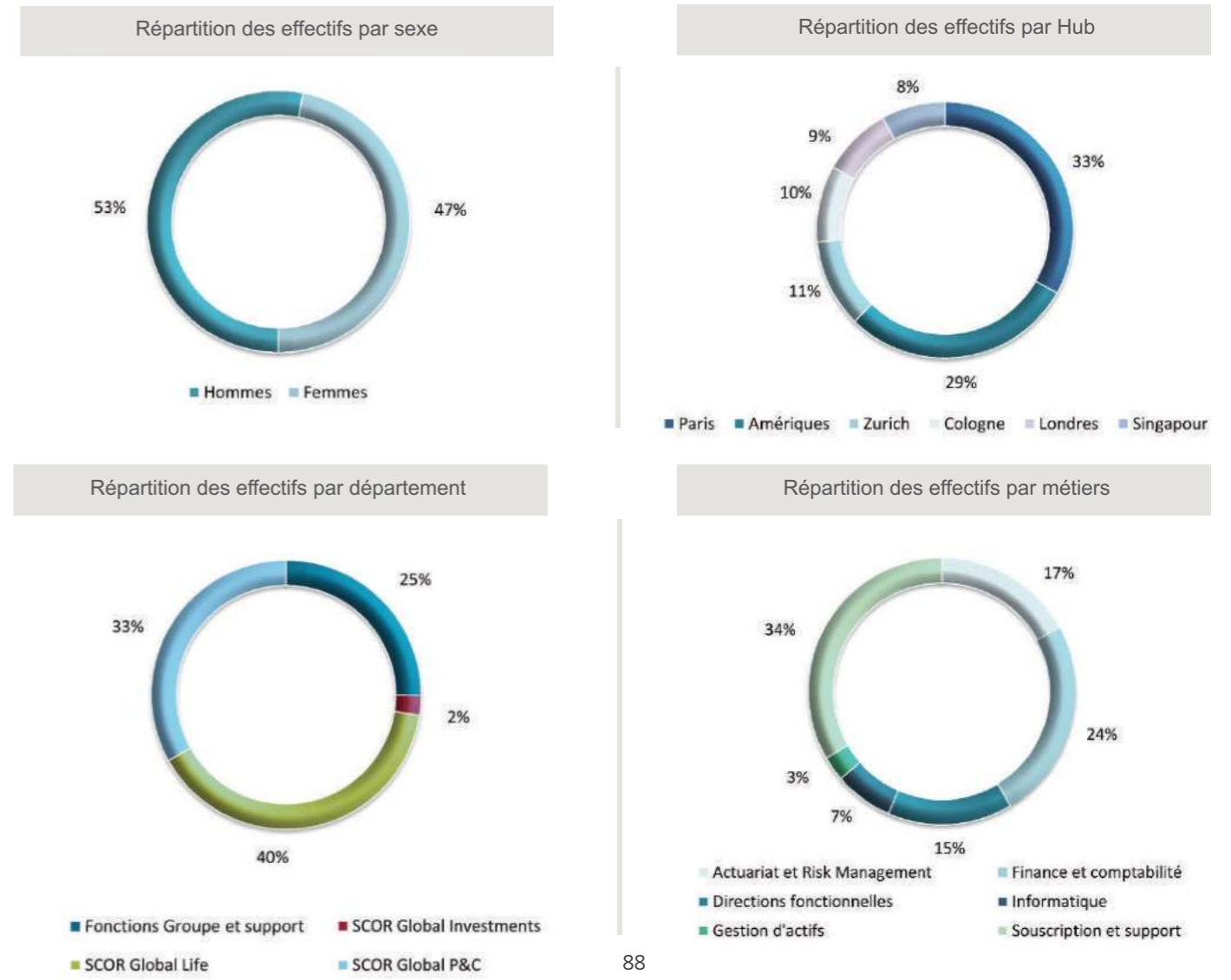
La politique de ressources humaines de SCOR s'appuie sur ses valeurs d'entreprise et s'intègre dans le plan stratégique. Fin 2012, le Groupe comptait 2 150 collaborateurs dans le monde (hors ReMark).

Les valeurs de l'entreprise ainsi que les principaux domaines de compétence attendus des salariés reflètent notre engagement à l'égard des parties prenantes du Groupe : nos actionnaires, nos clients, les salariés eux-mêmes et l'entreprise dans son ensemble.

Nos valeurs se déclinent de la manière suivante :

- la rentabilité, liée à la transparence, à la cohérence, à la responsabilité et à la crédibilité ;
- l'expérience, liée à la qualité, à la confiance, à l'innovation, à l'engagement et à l'intégrité ;
- l'excellence opérationnelle, liée à la concurrence loyale, à la mobilité, au leadership et à la capacité à anticiper ;
- la responsabilisation, c'est-à-dire l'égalité des chances, la diversité, le respect, la loyauté, la formation professionnelle, le partenariat et l'esprit d'équipe ;
- la durabilité, c'est-à-dire l'implication, la responsabilité, le développement équitable, les progrès scientifiques et l'ouverture.

Données chiffrées Groupe



Gestion des carrières

Soucieux du développement et de l'évolution permanente de ses collaborateurs, SCOR porte une attention particulière à la mobilité de chacun au sein du Groupe grâce à une gestion individuelle des carrières active.

Recrutement et intégration

o Recruter les meilleurs tout en respectant l'égalité des chances

SCOR souhaite attirer les compétences de haut niveau nécessaires à son activité, et recruter les hommes et les femmes qui partagent les valeurs du Groupe et participent à son développement dans la durée.

Le respect des principes d'égalité des chances est associé à notre fort intérêt pour les parcours multiculturels et diversifiés.

o Développer les voies d'accession

Stagiaires ou étudiants en alternance issus des plus grandes écoles et suivant des cursus universitaires renommés sont très régulièrement accueillis par le Groupe, soucieux de partager son savoir-faire et de participer à la formation des nouvelles générations. Cette démarche fait partie intégrante de notre politique de recrutement et d'intégration. Dans ce cadre, SCOR accueille régulièrement en son sein des jeunes issus des grandes écoles d'ingénieur, de commerce et suivant des cursus universitaires aussi spécialisés que l'actuariat, la finance, la comptabilité, le droit.

Ces populations représentent également un vivier de potentiels et de compétences de choix pour nos futurs recrutements.

o Créer des partenariats avec les écoles cibles

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, SCOR a tissé un réseau de partenariats et de coopérations avec des acteurs majeurs de la recherche du monde universitaire ainsi que des grandes écoles.

La Direction des Ressources humaines du Groupe est également un partenaire de ces acteurs en termes de formation professionnelle puisqu'elle vise à promouvoir les métiers de la réassurance afin de favoriser les relations professionnelles entre les formations académiques et notre secteur d'activité.

o Réussir l'intégration

Moment clé d'une carrière, l'intégration est une étape fondamentale à laquelle SCOR a toujours veillé en adaptant et en individualisant des programmes de découverte de l'entreprise afin de favoriser la compréhension rapide de l'environnement et d'accompagner les nouveaux entrants.

L'intégration est également une étape importante visant notamment à développer le « sentiment d'appartenance » du nouveau collaborateur à son entreprise. A ce propos, le « DiSCORvery Meeting » (dispositif aujourd'hui développé dans les différents Hubs européens du Groupe) rassemble annuellement l'ensemble des collaborateurs recrutés dans l'année.

Développement et Formation

En 2012, l'engagement de SCOR en faveur de la formation et du développement des compétences au sein de l'entreprise demeure un élément essentiel de la politique des Ressources humaines du Groupe. Levier puissant de progrès et de fidélisation de ses collaborateurs, la politique de formation adopte une approche globale axée sur la gestion individuelle des carrières.

S'appuyant sur un processus détaillé et régulier d'analyse des besoins collectifs et individuels, présents et futurs, un plan de formation annuel est établi. Celui-ci a pour objectif de favoriser l'acquisition rapide de compétences, ou leur renforcement, afin de garantir un haut niveau de connaissances techniques s'appuyant sur les meilleures pratiques. Il nous permet de nous préparer aux défis et aux enjeux à venir en anticipant l'évolution rapide de l'activité et de l'environnement.



o Identifier les potentiels et actualiser les postes clés

La politique formation du Groupe s'appuie sur un ensemble de processus associés au Talent Management visant à identifier les hommes et les femmes clés de l'entreprise et à actualiser régulièrement les fonctions repères et fondamentales de notre organisation.

Des STRW (Strategic Talent Workforce Review) sont menées régulièrement et animées par la Direction des Ressources humaines du Groupe en coordination avec les membres du Comité exécutif concernés. Elles permettent de disposer d'une cartographie des effectifs conduisant à apporter les réponses adaptées à chacun en termes de gestion de carrière et d'accompagnement suivant son niveau de progression au sein de l'entreprise.

o SCOR University

Le principe d'excellence opérationnelle est repris sous la bannière de la « SCOR University ». L'unification, la globalisation et la mise en synergie des actions de formation à travers le Groupe se présentent sous forme d'un dispositif de formation s'appuyant sur trois piliers : un pilier « Technique », un pilier « Management & Leadership » et un pilier « Excellence » contribuant au développement individuel et à la performance du Groupe.



Pilier 1 – Technique

Ce pilier correspond aux formations permettant l'acquisition et le développement des savoirs liés aux enjeux stratégiques du Groupe et à son expertise, tels que la science actuarielle, la souscription, la finance, les sinistres ou encore l'asset management, ainsi que des formations sur des thèmes globaux tels que Solvency II, l'Enterprise Risk Management, les langues étrangères et les outils techniques et/ou en accompagnement des projets déployés au sein du Groupe. L'essentiel des programmes de ce pilier est développé localement, mais dispensé et partagé globalement.

Pilier 2 – Management & Leadership

Ces programmes concernent les dimensions managériales, méthodologiques et stratégiques relatives à la conduite de projet et du changement.

Pillar 3 – Excellence

Il s'agit ici d'apporter un accompagnement de haute qualité aux personnes de talent et à potentiel du Groupe. Des dispositifs individualisés et sur-mesure pouvant concerner également des formations certifiantes ou diplômantes d'excellence se réalisent en partenariat avec des écoles ou universités de renommée internationale. Ces programmes de formation sont envisagés en étroite collaboration avec les membres du Comité exécutif concernés.



Favoriser la mobilité interne et internationale

L'évolution professionnelle est un vecteur de reconnaissance et de développement. SCOR s'engage à permettre à ses collaborateurs de faire librement acte de candidature aux opportunités offertes au sein du Groupe. La mobilité interne est bien naturellement internationale le cas échéant.

Une charte de mobilité a été définie, il y a plusieurs années, afin de permettre à chaque collaborateur de disposer d'un libre droit à candidater.

Politique de rémunération

La politique de rémunération de SCOR porte les valeurs d'entreprise du Groupe et s'appuie sur les lignes stratégiques de son plan triennal. Elle est définie globalement et appliquée uniformément entre les différents Hubs et sites du Groupe, dans le respect des législations et réglementations en vigueur.

Le mérite et la performance sont les deux principes fondamentaux qui conduisent la politique de rémunération de SCOR, dont l'évaluation annuelle repose sur l'entretien individuel d'appréciation et de développement. Ainsi, chaque salarié a l'assurance que sa situation et ses performances seront évaluées par le management chaque année et en aura une restitution au cours de cet entretien et ses effets concrets via la part variable de sa rémunération.

Dans un souci de partage et de transparence, un document exhaustif présentant et détaillant les principes sur lesquels reposent la politique de rémunération du Groupe est à la disposition de chacun via l'Intranet.

La politique de rémunération de SCOR s'inspire des meilleures pratiques en la matière et prend en compte les recommandations les plus récentes en matière de gouvernance liée aux rémunérations.

Sous le format d'un bilan social individuel annuel, chaque salarié de SCOR dispose chaque année du contenu de son package de rémunération individuelle directe et différée. Il permet en outre d'établir une comparaison avec sa situation en termes de rémunération globale l'année précédente.

Depuis 2006, SCOR a mis en place le dispositif du « Partnership » à l'attention des salariés détenteurs de compétences majeures, occupant notamment des fonctions clés. Le Partnership s'ouvre aussi aux jeunes potentiels et aux experts du Groupe.

Les collaborateurs « Partners » bénéficient d'un système spécifique de bonus en numéraire, attribué chaque année et pouvant représenter de 20 à 80 % du salaire de base. Ce bonus repose d'une part sur la performance individuelle et d'autre part sur la performance collective du Groupe (ROE).

En 2012, le Groupe a de nouveau mis en œuvre un plan d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performances à l'attention des Partners et un plan d'attribution de stock-options à l'attention des niveaux de Partners ayant le plus de responsabilités. Par ailleurs, les autres salariés du Groupe en contrat à durée indéterminée ont bénéficié d'une attribution moyenne de 130 actions gratuites. Cette attribution a été proportionnelle à la performance individuelle démontrée et évaluée dans l'entretien d'appréciation et de développement (EAD).

En sus de ces deux plans d'attributions, le Groupe a également attribué sur l'année 2012, à un nombre restreint de Partners, des actions gratuites dans le cadre du dispositif de rémunération de Long Term Incentive Plan (LTIP), traduisant ainsi la volonté de poursuivre la mise en œuvre de dispositifs de rémunération conformes aux meilleures pratiques du marché afin d'impliquer et d'associer les collaborateurs clés au développement à long terme du Groupe. Ce plan est également soumis aux conditions de performances usuelles des autres plans d'actions mis en œuvre par SCOR, ainsi qu'à une condition de performance de marché basée sur la comparaison du Total Shareholder Return (TSR) de SCOR avec celui d'un groupe de pairs.



Enfin, la compétitivité de SCOR en matière de rémunérations sur le marché et dans chaque Hub est validée régulièrement par les enquêtes périodiques de rémunération auxquelles SCOR participe.

Dialogue social

Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Le groupe SCOR, profondément attaché à son éthique d'employeur responsable, est déterminé à poursuivre le déploiement de sa politique de diversité et de lutte contre les discriminations à tous les niveaux de l'entreprise.

Après avoir réaffirmé son engagement relatif à la promotion de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes en signant avec les partenaires sociaux un accord triennal (2011 - 2012 - 2013), SCOR a poursuivi tout au long de l'année 2012 la mise en œuvre des dispositions de cet accord collectif.

Cet accord prévoit en particulier un mécanisme de suppression des éventuels écarts de rémunération non justifiés, pouvant éventuellement exister entre les hommes et les femmes avant le 31 décembre de chaque année d'existence de l'accord.

Il permet à SCOR d'afficher sa détermination et son attachement à l'absence de toute discrimination en matière de recrutement, d'évolution de carrière, de mobilité, de formation professionnelle, et à l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale.

L'emploi des seniors

SCOR s'est engagé pour trois ans (2010 - 2011 - 2012) dans une politique ambitieuse en faveur de l'emploi des seniors en signant avec les partenaires sociaux un accord collectif. Le bilan réalisé à ce titre auprès des représentants du personnel des sociétés composant l'UES SCOR à Paris en décembre 2012 a mis en évidence le respect par SCOR de ses engagements conventionnels et l'intérêt que le Groupe porte à ces populations.

Cet accord collectif permet à SCOR de réaffirmer son attachement au principe de non-discrimination du fait de l'âge, tout particulièrement en matière de recrutement, d'accès à la formation professionnelle, de mobilité, de classification, de promotion professionnelle et de rémunération.

Le dispositif mis en place vise principalement à favoriser la poursuite de l'activité professionnelle des salariés âgés de cinquante-cinq ans et plus, en contribuant au maintien ou à la reprise de l'activité professionnelle adaptée aux salariés concernés.

SCOR se donne ainsi les moyens de mettre en œuvre sa politique de maintien dans l'emploi des seniors en anticipant l'évolution des carrières professionnelles par l'utilisation d'outils performants (entretien professionnel dans le cadre de l'Entretien Annuel de Développement, entretien de deuxième partie de carrière, bilan de compétence, Strategic Talent Workforce Review), en développant ou en actualisant les compétences, les qualifications et l'accès à la formation professionnelle (notamment par la validation des acquis de l'expérience -VAE-, les périodes de professionnalisation, le passeport formation) et enfin, en facilitant la transmission des savoirs et des compétences intergénérationnelles par le développement du tutorat.

L'engagement de SCOR pour l'emploi des seniors se traduit également par la poursuite du recrutement de salariés âgés de cinquante ans et plus.

SCOR se fixe des objectifs chiffrés ambitieux sur le maintien dans l'emploi : l'âge moyen de cessation d'activité sur la période 2010 à 2012 doit devenir supérieur à l'âge moyen de cessation d'activité de SCOR en 2009 ; le maintien, dans ses effectifs, d'environ 15 % de salariés de plus de cinquante-cinq ans.

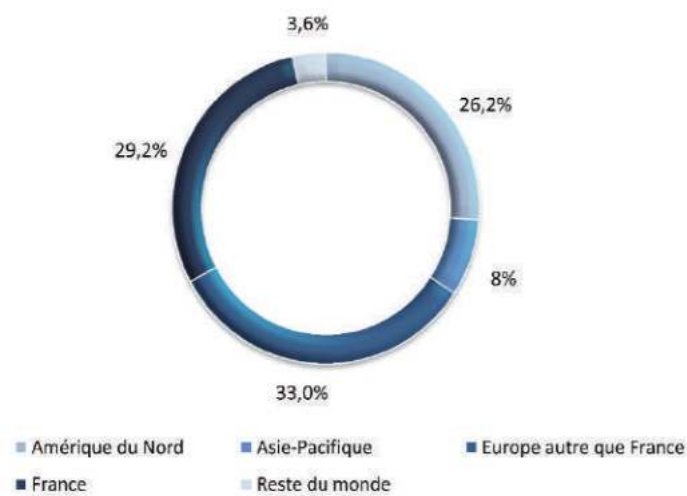
L'amélioration du taux d'emploi des seniors constitue donc pour SCOR un enjeu important à court et moyen termes.



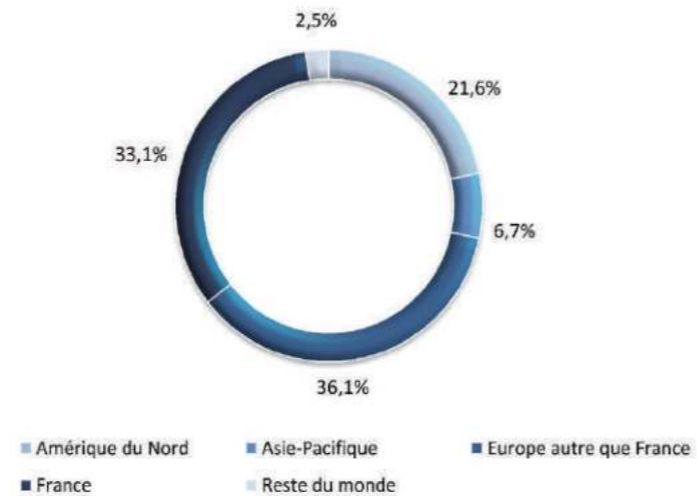
Le capital humain

Un Groupe de 2 150 collaborateurs

Répartition des effectifs 2012 par nationalité



Répartition des effectifs 2012 (Partners) par nationalité



Le processus global d'intégration de Transamerica Re

Paul E. Rutledge, **President-Directeur général, SGLA** et **Directeur général adjoint de SCOR Global Life**

L'intégration était une entreprise de grande ampleur, très complexe. Il a fallu abandonner les systèmes, plateformes et contrôles d'AEGON pour passer à l'environnement SCOR. Les différences de systèmes et de contrôles sont certes prévisibles, mais elles ont été accentuées par le fait que nous soyons passés d'une compagnie d'assurance Vie à un groupe de réassurance international. De plus, la plupart de nos infrastructures AEGON étaient implantées aux Etats-Unis ; nous n'avions jamais été intégrés à des plateformes et technologies de dimension internationale comme c'est le cas avec SCOR. L'intégration nécessitait également de transférer la gestion des activités de réassurance Vie de Transamerica réalisées en Europe et en Asie aux équipes de SCOR de ces régions, et de fusionner les activités de réassurance Vie aux Etats-Unis et en Amérique latine.

Nous avons comme objectif premier de maintenir la même qualité de service aux clients. Nous avons par conséquent tout mis en œuvre pour adapter le plus rapidement et efficacement possible les équipes commerciales aux processus de SCOR afin de minimiser toute répercussion éventuelle sur nos clients américains et latino-américains. Quelques semaines après la conclusion de la transaction, les équipes commerciales des différentes entités étaient complètement intégrées et nos clients ont pu poursuivre, sans aucune interruption, leur collaboration avec la nouvelle structure SGLA. Nous avons finalisé l'intégration des systèmes de tarification et de gestion des risques au début de l'année 2012. La fusion des équipes de gestion et informatiques a nécessité un peu plus de temps ; nous sommes toutefois parvenus à regrouper à Charlotte les activités de New York, Plano et Charlotte à la fin de l'automne 2012. Nous achèverons l'intégration complète de l'ensemble de nos plateformes administratives et comptables en 2013.

De telles intégrations sont toujours stressantes puisque nous devons procéder à tous les changements nécessaires, tout en continuant notre travail quotidien au service de nos clients. Le nouveau processus en place apporte toutefois une grande valeur ajoutée puisque deux sociétés auparavant distinctes travaillent maintenant en collaboration et ont appris à se connaître. En définitive, l'intégration a permis d'étendre notre réseau professionnel et de disposer d'un portefeuille d'affaires fondé sur les meilleures pratiques. Elle souligne également les atouts qu'apporte chacune des sociétés à l'autre, et établit ainsi des fondements solides pour la croissance future.



Les conséquences de l'acquisition sur nos marchés

Glenn F. Cunningham, **Executive Vice President, US Markets, SGLA**

Après deux ans, quelles sont, selon vous, les conséquences de l'acquisition de TaRe par SCOR et de l'intégration sur les marchés américains de SGLA ?

Le marché américain a réagi positivement à l'acquisition de Transamerica Reinsurance par SCOR. Tout d'abord, le marché était favorable à l'idée d'avoir un réassureur international solide tel que SCOR sur le marché Vie américain, qui évite ainsi une concentration plus importante. Deux ans après l'annonce de l'acquisition, notre activité a augmenté, nous avons renforcé notre vaste clientèle, avons élargi nos offres à valeur ajoutée et sommes bien positionnés face à nos concurrents. Ces performances sont en grande partie dues à l'excellente exécution de la stratégie d'intégration axée sur les facteurs de création de valeur, le maintien des collaborateurs clés, la mise en œuvre des décisions stratégiques et une politique continue d'implication et d'information de nos clients. Si nous avons rapidement mis en place les nouvelles structures organisationnelles et procédures opérationnelles, nous avons également veillé à équilibrer les différents programmes d'intégration afin d'éviter que ces activités ne nous détournent de notre cœur de métier. L'intégration des processus commerciaux est rapidement devenue une priorité essentielle. Nous avons mis les bouchées doubles pour achever l'intégration des systèmes de vente & marketing, de tarification et de sélection médicale, minimisant ainsi les répercussions des activités liées à l'acquisition sur nos clients et préservant la valeur du fonds de commerce avec un même niveau de qualité de nos services clients. Nous n'avons manqué aucun objectif relatif à l'acquisition et protégé ainsi les sources de valeur tout en gérant les principaux risques.





Le processus d'intégration

Thomas Freitas, Senior Vice President, COO Deputy Hub Manager, SGLA

Les technologies de l'information sont véritablement l'épine dorsale de notre activité. La perspective de réaliser une « transplantation » était donc intimidante, notamment lors du lancement du processus d'intégration. Nous devons pour l'essentiel passer d'une infrastructure AEGON à une infrastructure SCOR, et en parallèle regrouper les activités de New York, Plano et Santiago dans les opérations Vie de Charlotte. A cela s'ajoutait la migration des systèmes informatiques et des activités asiatiques et européennes dans les bureaux de Singapour, Paris et Dublin.

Le principal défi à relever pour l'équipe informatique était le gros volume d'activités et le grand nombre d'interactions avec d'autres services. D'un point de vue opérationnel, la difficulté consistait à regrouper des activités en un endroit donné et à harmoniser les systèmes de contrôle. Grâce à une planification et à une mise en œuvre rigoureuses, nous avons pu procéder par étapes à l'intégration, garantissant ainsi une transition efficace en douceur.

Nous sommes parvenus à franchir un certain nombre d'étapes, la première étant le premier jour lorsque les employés se sont connectés à leur ordinateur et ont pour ainsi dire été plongés dans l'environnement de travail SCOR. Nous avons atteint des objectifs ambitieux en matière de basculement dans les systèmes administratifs et financiers de SCOR, et sommes en bonne voie pour une intégration complète dans la plateforme comptable de SCOR en 2013.

La collaboration étroite entre les équipes informatiques et opérationnelles, les responsables d'entités ainsi que le comité de pilotage de l'intégration a largement contribué au respect de nos objectifs et du calendrier. Maintenant que le gros du travail est accompli, je peux dire que ce fut une expérience extrêmement intéressante et riche en enseignements. Les déplacements entre les différents bureaux de SCOR étaient certes plus nombreux que ce qu'on avait pu imaginer à Charlotte, mais en fin de compte, c'était nécessaire pour que le travail soit accompli.



L'intégration des collaborateurs

Zaira Goodman, Vice President, Head of Human Resources, SGLA

Une fois la vente achevée, nous avons lancé un important processus d'intégration des employés. Nous bénéficions de programmes détaillés sur de nombreux sujets tels que les avantages sociaux, les salaires, les synergies internes ainsi que le recrutement destiné à combler les postes vacants et à répondre ainsi aux besoins du Groupe. De plus, nous devons mettre en place une nouvelle culture d'entreprise. Ces objectifs ambitieux ont nécessité de réaliser en permanence des communications internes à l'attention des collaborateurs et des managers pour nous assurer que leurs interrogations et inquiétudes avaient été réglées de façon rapide et précise, et de travailler en étroite collaboration avec les équipes des fonctions Groupe et nos homologues de New York. De la création d'une foire aux questions efficace permettant à l'ensemble des employés de disposer en permanence des informations nécessaires, aux nombreuses réunions avec les managers et à la gestion des multiples chantiers, cette fusion des programmes relatifs aux avantages sociaux et aux rémunérations représentait un projet de grande envergure.

Les employés de Charlotte se sentent bien et impliqués dans la vie du Groupe, et sont satisfaits de l'engagement du Groupe à offrir un lieu de travail valorisant et motivant. Je pense que le déménagement dans les nouveaux bureaux a permis aux employés de passer rapidement d'une entreprise à une autre en gardant une approche très positive. L'environnement de travail est beau et stimulant, et favorise l'ouverture d'esprit, mais par-dessus tout, ce nouvel espace apporte à SCOR une forte visibilité et renforce notre appartenance à un groupe apportant de nouvelles opportunités et ayant de nouvelles attentes. Non seulement les employés de Charlotte, mais également l'ensemble de notre communauté s'identifient déjà à SCOR. Malgré les difficultés, nos collaborateurs contribuent activement au succès de SCOR, les résultats le montrent déjà.



Une société environnementale et citoyenne

La démarche environnementale du groupe SCOR : GREENSCOR

Bien que SCOR ne soit pas une société industrielle, le Groupe est soucieux de la maîtrise de son impact direct sur l'environnement. SCOR mène depuis 2003 plusieurs initiatives visant à aligner ses activités sur dix principes très largement reconnus, dont trois relatifs à l'environnement, dans le cadre de sa participation au Pacte mondial des Nations-Unies. En complément de cet engagement, SCOR est associé depuis 2009 aux plus grands assureurs et réassureurs mondiaux via la déclaration de Kyoto de l'Association de Genève, dont l'un des messages met l'accent sur la volonté des signataires de réduire leur empreinte environnementale. Poursuivant cette approche sectorielle, SCOR a renforcé son engagement en 2012 en devenant membre fondateur des « Principles for Sustainable Insurance », une initiative globale du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement - Initiative Finance (UNEP FI) annoncée en préambule de la conférence des Nations-Unies sur le développement durable (RIO+20).

La philosophie et la gouvernance de la démarche

La politique environnementale du Groupe est décentralisée au niveau de chacun des Hubs et suivie au niveau du Groupe par le responsable GREENSCOR qui s'assure, en plus du respect des obligations d'information environnementale visées par la loi française portant engagement national en faveur de l'environnement, d'encourager, de coordonner et de fédérer les initiatives environnementales menées localement.

Ce responsable, désigné en 2009, s'appuie et rapporte au Comité Responsabilité Sociale de l'Entreprise (Comité RSE), dont il assure également le secrétariat. Le Comité RSE est présidé par le Group Chief Operating Officer, et composé des responsables des 6 Hubs de SCOR (Amériques, Cologne, Londres, Paris, Singapour et Zurich), ainsi que de représentants des fonctions centrales (conformité, ressources humaines, communication, risques) et métiers (SCOR Global P&C, SCOR Global Life, SCOR Global Investments). Ce Comité rapporte au Comité exécutif du Groupe.

La démarche engagée par le Groupe se situe dans le prolongement des engagements qu'il a souscrits au travers de sa participation au Pacte mondial des Nations-Unies en matière de précaution, de responsabilité environnementale et de promotion des technologies respectueuses de l'environnement.

Elle comporte trois dimensions que le Groupe aborde progressivement :

- une stratégie commerciale visant à définir et à améliorer les produits et solutions proposés par SCOR à ses clients pour réduire les risques associés aux enjeux environnementaux ;
- une stratégie de management interne visant à poursuivre la diminution des émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble du Groupe ;
- une stratégie de communication destinée à s'assurer que les responsabilités environnementales de chacun soient bien comprises à l'intérieur comme à l'extérieur du Groupe.

Les principales réalisations en 2012

Tout en tirant parti des réalisations des années passées, les orientations du Groupe en matière de préservation de l'environnement en 2012 se sont avant tout focalisées sur quatre grands thèmes :

- l'actualisation de son protocole de reporting environnemental et la publication des données collectées sur le périmètre de consolidation comptable dans son rapport de gestion annexé au Document de référence du Groupe. Une attention



toute particulière a été apportée à la vérification des données et aux déplacements lors de l'enquête réalisée en 2012 en étendant significativement le périmètre du reporting sur ce poste ;

- l'acquisition d'immeubles de bureau à des fins soit d'exploitation, soit de placement, dont la réalisation et la conception ont respecté un cahier des charges environnemental ;
- la déclinaison des principes environnementaux du Pacte mondial des Nations-Unies dans la politique papier du Groupe qui se concrétise par la diffusion, entre autres, des rapports annuels par des moyens électroniques et le déploiement d'une Gestion électronique des documents (GED) performante qui doit notamment permettre de limiter les volumes de papier consommé. A périmètre comparable, les achats de papier en 2012 sont en recul d'une tonne (-1,5 %) par rapport à l'année précédente ;
- la promotion des principes environnementaux du Pacte mondial auprès des collaborateurs et des clients du Groupe et un soutien réaffirmé aux initiatives de place concernant le domaine du changement climatique, et plus largement l'environnement.

Des données environnementales fiables et un périmètre significativement élargi

Afin de diminuer son empreinte environnementale, SCOR s'efforce depuis 2008 de mieux cerner la typologie de ses impacts directs sur l'environnement en procédant à une extension progressive du périmètre de son système de gestion environnemental sans sacrifier la qualité des données collectées.

Sur la base des résultats d'une expérience pilote menée en 2011, le périmètre de suivi des impacts environnementaux liés aux déplacements aériens a été étendu à l'ensemble des sites à partir desquels le Groupe exerce son activité. Ces données, ainsi que les autres informations environnementales publiées dans le rapport de gestion annexé au Document de référence, ont été vérifiées par un tiers comme cela avait été le cas en 2011. Au final, 95 % des effectifs salariés au niveau mondial sont couverts par le rapport environnemental 2012 du Groupe en ce qui concerne les déplacements aériens, et 85 % des effectifs pour les autres sources d'émissions.

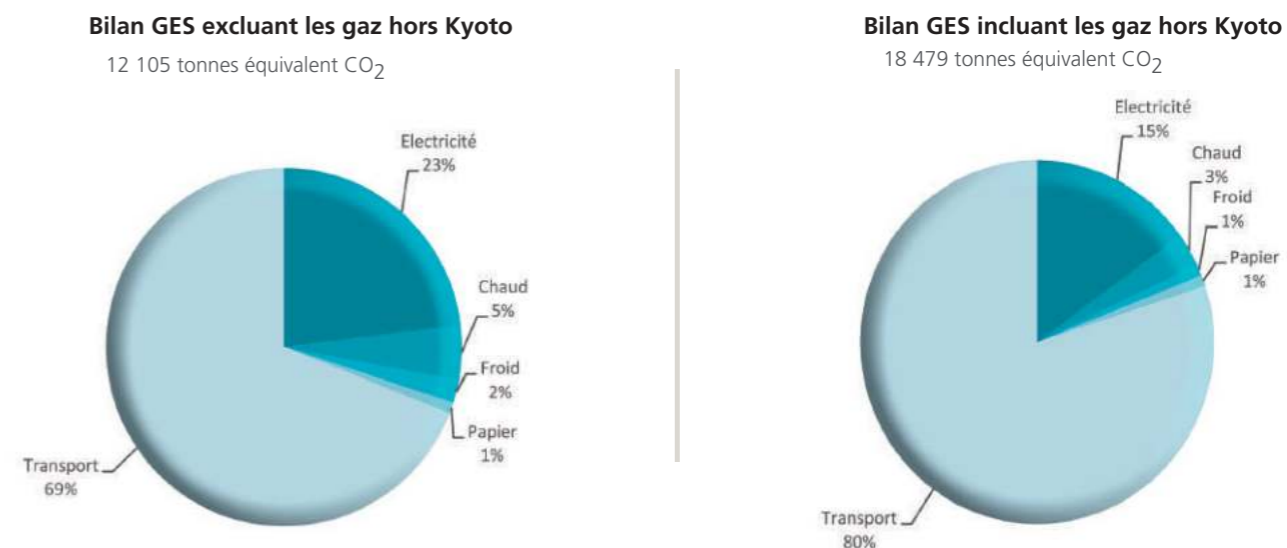
Les déplacements aériens, dus à l'internationalisation de l'activité, ainsi que l'exploitation des immeubles de bureaux occupés constituent l'essentiel de l'empreinte environnementale du Groupe.

Empreinte environnementale 2012

Principale source d'émission de gaz à effet de serre (GES) dans le bilan du Groupe - 69 % à 80 % des émissions selon que les gaz hors Kyoto sont pris en compte -, les déplacements aériens ont une influence importante sur l'empreinte environnementale du Groupe. Le détail des données sous-jacentes au calcul des émissions de CO₂ ainsi que des précisions méthodologiques sont disponibles à l'annexe D du Document de référence 2012 du Groupe.



Bilan des émissions de CO₂ du Groupe en 2012



Réduire l'intensité énergétique : immobilier de placement et d'exploitation, gestion des sites

SCOR a poursuivi sa politique volontariste de réduction de son empreinte environnementale sur ses principales implantations en privilégiant notamment, pour son exploitation, l'acquisition ou la location d'immeubles de bureaux répondant à des critères environnementaux exigeants. Plusieurs opérations initiées les années précédentes se sont achevées en 2012, avec notamment l'emménagement d'une grande partie des effectifs dans de nouveaux locaux affichant de telles caractéristiques.

Outre l'immeuble certifié BREEAM (« BRE Environmental Assessment Method ») qui accueille les équipes londoniennes, à Cologne, les effectifs sont depuis mars 2012 hébergés dans un immeuble certifié par le programme européen « Green Building ». A Paris, le siège, certifié Haute Qualité Environnementale (HQE) réalisation/conception, accueille désormais la majeure partie des effectifs parisiens. Enfin, outre-Atlantique, les salariés de SCOR Global Life America à Charlotte, en Caroline du Nord, ont emménagé dans de nouveaux locaux certifiés LEED Gold. Trois de ces quatre immeubles sont la propriété du Groupe.

Avec ces multiples opérations, exclusion faite de ReMark, la proportion des effectifs exerçant leur activité à partir d'un site dont la conception et la réalisation ont suivi un référentiel environnemental atteint désormais plus de 60 % fin 2012.

La démarche environnementale engagée par SCOR ne se limite pas à l'acquisition d'immeubles de bureau ni à la location de locaux dont la réalisation est conforme à un cahier des charges environnemental. Afin d'associer encore davantage ses salariés à sa politique environnementale, le Groupe a confirmé le principe de poursuivre une politique d'exploitation responsable en appliquant des référentiels de gestion environnementale reconnus sur les sites dont il assure l'exploitation. Outre le site de Zurich, dont la certification ISO 14001 a été confirmée en 2012, les sites de Cologne et de Paris appliqueront respectivement les référentiels EMAS (« Eco-Management and Audit Scheme ») et « Haute Qualité Environnementale » exploitation. Les audits de certification se dérouleront dans le courant de l'année 2013.



SCOR a également une démarche proactive de certification environnementale de son portefeuille d'investissement dans des immeubles de placement. Le Groupe est propriétaire depuis 2011 de l'un des tout premiers immeubles tertiaires à énergie positive d'une surface de plus de 23 000 m². Cet immeuble combine des solutions économes en énergie avec la production d'énergies renouvelables, afin de subvenir aux propres besoins de son exploitation. Dès sa première année d'exploitation, le Green Office TM a produit plus d'énergie qu'il n'en a consommée. Le bilan tant environnemental qu'économique de cette première année est très favorable puisque le différentiel entre la production et la consommation d'énergie a excédé les prévisions théoriques, notamment grâce à une production photovoltaïque supérieure aux attentes. Outre les acquisitions, la recherche de la performance environnementale concerne également les opérations de réhabilitation réalisées sur des biens immobiliers plus anciens. Décidé en 2012, un programme de rénovation lourde d'une durée prévisionnelle de 14 mois concernera une superficie parisienne de 11 000 m². En plus de l'obtention du label énergétique BBC Effinergie-Rénovation, cette opération visera une triple certification (HQE, LEED, BREEAM) à des niveaux d'excellence élevés. Ce programme de réhabilitation achevé, les surfaces certifiées ou labellisées représenteront près de 30 % du parc immobilier d'investissement détenu par SCOR en France.

Réduire l'intensité énergétique : une initiative « GREEN IT » qui s'exporte

La Direction des systèmes d'information (DSI) joue un rôle central au sein du programme GREENSCOR, tant via les initiatives qui contribuent à réduire l'empreinte environnementale des systèmes d'information en tant que telle, que via la mise à disposition d'outils performants qui permettent de déployer des politiques soucieuses de l'environnement.

Outre les actions menées ces dernières années à l'échelle du Groupe (à savoir virtualisation des serveurs, consolidation des data centers, acquisition d'équipements bénéficiant d'un niveau exigeant en termes de performance énergétique, déploiement de salles de téléprésence) ou plus localement (suppression des imprimantes individuelles à Paris, par exemple), les services de la DSI de SCOR, dans le cadre de leur participation au CIGREF et en collaboration avec l'ADEME, ont œuvré au développement du « Guide sectoriel pour le bilan des émissions de gaz à effet de serre des organisations du secteur des technologies numériques » publié en 2011.

Le Groupe a profité des différents emménagements réalisés en 2012 pour renforcer son réseau de salles de téléprésence, leur nombre s'élevant désormais globalement à 26 (contre 7 auparavant). L'objectif poursuivi au travers de l'équipement des sites est, outre d'accroître la productivité, de mettre à disposition des effectifs du Groupe les moyens de limiter les déplacements professionnels au sein du Groupe. Le déploiement d'outils complémentaires est à l'étude dans le cadre de la définition de la stratégie informatique pour les années à venir.

Promouvoir les principes environnementaux des initiatives onusiennes en renforçant la participation du Groupe aux initiatives de place

La promotion des principes environnementaux des initiatives onusiennes

En s'associant au Pacte mondial des Nations-Unies dès 2003, SCOR a fait le choix de promouvoir les dix principes qui le constituent auprès de ses collaborateurs ainsi que de ses partenaires. Cet engagement a été renforcé en 2012 avec la signature des Principes for Sustainable Insurance, une initiative sectorielle placée sous l'égide du programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE), qui invite notamment ses signataires à (i) « collaborer avec leurs clients et leurs partenaires pour les sensibiliser aux questions environnementales, sociales et de gouvernance » et (ii) « à travailler aux côtés des gouvernements, régulateurs et autres acteurs afin de promouvoir une action globale » en faveur de ces questions.



S'agissant des questions environnementales, SCOR met en œuvre ces principes à divers niveaux de son organisation et selon des modalités proportionnées aux objectifs poursuivis.

En interne, le Groupe veille à informer l'ensemble de son effectif des initiatives lancées globalement ou localement et à rappeler les principes environnementaux du Pacte mondial des Nations-Unies. Cette communication institutionnelle est complétée par un dialogue de proximité qui passe par les instances représentatives du personnel tel que le Comité consultatif des sociétés européennes, ou l'organisation d'événements ouverts aux collaborateurs du Groupe sur divers thèmes de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

SCOR contribue d'autre part au débat public sur les questions d'adaptation et de résilience aux événements climatiques en s'associant aux travaux menés par l'Association de Genève au sein du *CR+I working group*. L'objet de ce groupe de travail est de mener une réflexion sur la contribution de l'assurance à la résilience des sociétés aux risques climatiques extrêmes. Les contributions font l'objet de publications et alimentent la réflexion sur les séminaires multipartites de retour d'expérience organisés par l'association. Par ailleurs, SCOR est un membre actif de la Commission développement durable de l'Association française de l'assurance.

SCOR dédie des ressources intellectuelles, humaines et financières à la diffusion de son expertise auprès de ses clients sous la forme de séminaires, mais également plus largement via ses publications dans les collections Focus, SCOR Paper, Technical Newsletter... Cette interaction avec l'industrie de l'assurance, engagée sous l'angle environnemental avec le thème du changement climatique ou de la modélisation des risques climatiques, est croissante. Dans ce dernier domaine, SCOR s'est associé à Oasis (Grande-Bretagne), une initiative qui vise à faciliter l'intégration des développements scientifiques les plus récents dans les cadres de gestion des risques de l'industrie de l'assurance et de la réassurance. Cette plateforme « *open-source* » doit notamment permettre la création d'alternatives aux modèles existants et de développer des modèles pour les territoires et les périls non couverts par les solutions actuellement disponibles sur le marché de la modélisation des événements climatiques.

La lutte contre la corruption et le blanchiment

SCOR s'engage à exercer son activité avec un haut degré d'intégrité, de professionnalisme et de responsabilité. En ligne avec les principes du Pacte mondial des Nations-Unies auxquels il adhère, SCOR porte une attention particulière à la lutte contre la corruption. Le Code de conduite du Groupe interdit toutes formes de corruption des agents publics, clients, partenaires commerciaux et autres intervenants du secteur privé et public.

La politique de lutte contre la corruption du Groupe instaure un degré de tolérance zéro à l'égard de toute tentative de corruption, y compris les paiements illégaux de facilitation. Elle précise les interdictions, les principes et les règles à respecter en matière (i) de cadeaux, séjours et divertissements, (ii) de relations avec les partenaires commerciaux, (iii) d'interactions avec les autorités publiques, (iv) de dons de bienfaisance, de contributions politiques, d'opérations de parrainage (v) et de contrôles financiers des paiements. Cette politique souligne également les choses à faire et à ne pas faire ainsi que les signes avant-coureurs d'une tentative de corruption et requiert des employés que le responsable de la conformité ou que le directeur juridique soit contacté lorsque de tels signes sont identifiés. La politique décrit également les rôles et responsabilités des fonctions de contrôle en matière de lutte contre la corruption.

Cette politique est soutenue par d'autres, dont la politique de lutte contre la fraude et de gestion de ce type d'incidents, la politique de gestion des conflits d'intérêts, la politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la politique d'alerte professionnelle, ainsi que d'autres politiques opérationnelles telles que la politique de délégation de pouvoirs, la politique d'approbation des honoraires ou la politique voyage.



Pour répondre aux évolutions conjoncturelles et au renforcement d'un certain nombre d'exigences, SCOR procède régulièrement à la revue de son cadre de conformité et l'actualise le cas échéant. Le Code de conduite du Groupe a été amendé en 2012 afin de rappeler spécifiquement l'importance de la conformité aux lois et aux réglementations tant nationales que supra-nationales applicables en matière de lutte contre la corruption ainsi que les conséquences sérieuses d'une violation de celles-ci. Par ailleurs, le Code de conduite précise que SCOR interdit toutes représailles à l'égard d'un employé qui aurait fait part de bonne foi d'une violation des lois en vigueur ou du Code de conduite.

Afin de sensibiliser les employés à l'impératif de respecter les lois et réglementations applicables, dont celles relatives à la lutte contre la corruption ainsi que les autres politiques de conformité du Groupe, des sessions de formation ont été réalisées à nouveau en 2012 dans tous les Hubs et autres implantations majeures du Groupe.

Le soutien à la recherche

SCOR a une longue tradition de soutien à la recherche et à l'enseignement. Le Groupe développe depuis de nombreuses années des relations avec différentes formes d'institutions (fondations, associations, écoles et universités, centres de recherche), sous diverses formes (mécénat d'entreprise, partenariats scientifiques) dans des domaines variés en lien avec le risque tant en France qu'à l'étranger.

La création de la Fondation d'entreprise SCOR pour la Science en 2012 témoigne de cette volonté de développer l'expertise scientifique et de soutenir la recherche dans de nombreuses disciplines. Après la constitution du SCOR Global Risk Center en 2011, la Fondation d'entreprise marque une nouvelle étape de l'engagement de SCOR en faveur des disciplines scientifiques, et, au-delà, de sa contribution à la société.

La promotion des sciences actuarielles

Chaque année, SCOR récompense dans différents pays européens les meilleurs projets académiques dans le domaine de l'actuariat par l'attribution de prix. Ces prix ont pour but de promouvoir la science actuarielle, de développer et d'encourager la recherche dans ce domaine et de contribuer à l'amélioration de la connaissance et de la gestion des risques. Ils sont reconnus dans le secteur de l'assurance et de la réassurance comme un gage d'excellence.

En 2012, des prix ont été décernés dans cinq pays : l'Allemagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et pour la première fois sur la péninsule ibérique (Espagne et Portugal). Par ailleurs, le prix SCOR Fellowship pour la Suisse, qui consiste en une bourse de recherche en science actuarielle et en mathématiques appliquées à la finance, a été attribué au premier trimestre 2012. Un premier prix SCOR de l'actuariat sera décerné hors Europe en 2013, en Asie.

Les jurys des prix de l'actuariat SCOR sont composés de chercheurs et de professionnels de l'assurance, de la réassurance et de la finance. La sélection des lauréats s'appuie sur la maîtrise des concepts actuariels, la qualité des instruments d'analyse et l'intérêt des travaux quant aux applications possibles dans les métiers de la gestion du risque.

SCOR accueille également de nombreux doctorants, notamment en actuariat, qui viennent terminer leur thèse au sein du Groupe, où ils trouvent l'environnement adapté à des recherches empiriques ou formalisées de haut niveau en assurance et en finance.

Les centres de recherche de SCOR Global Life

SCOR promeut également la recherche grâce aux quatre centres de recherche de SCOR Global Life (CIRDAD, CERDI,



CERDALM, CREDISS), qui ont pour objectif d'approfondir les compétences du Groupe en matière de risques. Outre les travaux de recherche actuarielle menés par les équipes de ces centres de recherche, SCOR Global Life soutient financièrement divers programmes de recherche dans des domaines tels que les maladies cardio-vasculaires (Fondation Assmann en Allemagne), le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) avec une équipe de l'université Pierre et Marie Curie à l'hôpital Pitié-Salpêtrière, ou encore la maladie d'Alzheimer (Fondation IFRAD en France). Ces soutiens financiers permettent notamment à ces organismes de constituer des groupes de patients pour des études effectuées par les scientifiques impliqués dans ces programmes de recherche.

Par ailleurs, les quatre centres de recherche organisent régulièrement des conférences et des débats afin de renforcer l'échange de connaissances entre les différents collaborateurs de SCOR et des experts externes.

La recherche économique et son application à l'assurance

Le Groupe contribue également à la promotion des sciences économiques et financières via des opérations de mécénat (Nanyang Technological University/Nanyang Business School à Singapour) et a engagé des partenariats de recherche importants en matière économique et financière (Fondation du risque en collaboration avec la Toulouse School of Economics et l'université Paris-Dauphine, Fondation Jean-Jacques Laffont).

Cofondé en mars 2011 par SCOR et la NBS/NTU Nanyang Business School de Singapour, l'Insurance Risk and Finance Research Centre (IRFRC) a dévoilé les premiers résultats de deux projets lancés sous son égide lors d'une conférence régionale inaugurée par un haut représentant de la Monetary Authority of Singapore, l'autorité de supervision locale. L'IRFRC a pour ambition de promouvoir la recherche appliquée dans les domaines de l'assurance et des risques associés, et d'établir une plateforme d'échanges et de projets de recherche propre à la région Asie-Pacifique.

Sous un tout autre format, en empruntant la voie du partenariat scientifique, SCOR finance dans le cadre de la Fondation du Risque une chaire dédiée à un important projet de recherche sur l'équilibre des marchés de risque, notamment des risques de pointe, et sur la valeur économique que créent ces marchés. Ce projet, mené avec l'Institut d'économie industrielle (IDEI) et l'université Paris-Dauphine, a notamment pour objectif de préciser les conditions d'optimisation de la gestion des risques par les marchés et d'en déduire les conséquences pour la supervision de l'assurance et de la réassurance. La Fondation du Risque constitue l'un des pôles majeurs de recherche sur le risque en Europe autour de nombreux domaines de compétence tels que les mathématiques, la science actuarielle, l'économie ou encore l'ingénierie. Elle rassemble de grandes entreprises ainsi que des laboratoires de recherche appartenant à des institutions académiques de grande renommée.

Outre ce partenariat de recherche, SCOR s'est également associé à la Fondation Jean-Jacques Laffont – Toulouse Sciences Economiques pour créer une chaire dédiée à un projet de recherche sur les développements de l'économie financière, en particulier à la suite de la crise qui a frappé l'économie mondiale. Les travaux menés dans le cadre de ce projet portent notamment sur la gestion du risque financier, la détection et la gestion du risque d'événements rares (*tail risks*), l'articulation entre marchés financiers, l'ensemble de l'économie, l'innovation, l'investissement de long terme et l'investissement responsable, le gouvernement d'entreprise et les incitations efficaces, l'articulation entre allocation stratégique et allocation tactique d'actifs dans un environnement incertain et susceptible d'être soumis à des contraintes de liquidité, et sur les déterminants des primes de risque, des primes d'ambiguïté et des primes de liquidité sur les actifs financiers. Ce partenariat permet à SCOR de collaborer étroitement avec les meilleurs chercheurs en finance dans le monde et d'améliorer ainsi son expertise en matière financière.



Une société environnementale et citoyenne

Ces deux chaires organisent des colloques académiques où chercheurs et professionnels peuvent débattre et échanger sur les derniers développements de la recherche. Les résultats des travaux menés par ces deux chaires sont régulièrement mis à la disposition de la communauté scientifique et d'un large public sur le site du SCOR Global Risk Center.

SCOR soutient aussi la recherche en tant que membre de l'Association de Genève, laquelle réunit environ 80 des principaux assureurs et réassureurs mondiaux en vue de promouvoir la recherche sur l'économie du risque et de l'assurance dans le monde, à travers le financement d'études et de séminaires confrontant responsables du secteur, pouvoirs publics et chercheurs sur les grands défis de la profession comme le changement climatique, le risque financier, la dépendance, les retraites, les normes prudentielles ou les normes comptables.

Le SCOR Global Risk Center

Constitué en 2011, le SCOR Global Risk Center est dédié aux disciplines concernées par le risque (mathématiques, actuariat, physique, chimie, géophysique, climatologie, sociologie, droit, économie, finance, etc.). Sa création témoigne de la volonté du Groupe de mettre à disposition du plus large public les connaissances sur le risque et les travaux de SCOR. Regroupant d'une part les études et les publications réalisées ou soutenues par SCOR, et d'autre part, l'ensemble des ressources que SCOR souhaite référencer dans ces domaines, ce centre s'appuie sur des contributions pouvant être de toute origine, sans exclusive. Fin 2012, le SCOR Global Risk Center regroupait environ 1 200 références d'origine interne et externe tout en affichant un nombre de consultations en très nette progression.

La Fondation d'entreprise SCOR pour la Science

Actée au Journal Officiel associations et fondations en juillet 2012, la Fondation s'appuie sur un Conseil d'administration présidé par M. André Levy-Lang. La Fondation s'appuie par ailleurs sur un Conseil scientifique interdisciplinaire et international de très haut niveau, qui accompagne la définition de ses axes stratégiques et la sélection des projets à soutenir.

Outre la responsabilité d'opérations de mécénat déjà conduites par le Groupe en faveur de la recherche scientifique qui lui sera transférée, la Fondation bénéficie d'un concours financier annuel de SCOR pour soutenir de nouveaux projets. Au total, c'est un périmètre d'engagements de l'ordre d'un million d'euros par an qui sera de la responsabilité de la Fondation.



8. SCOR dans le monde

1. Message du Président

2. L'action SCOR

3. Le journal de l'année 2012

4. La stratégie de SCOR

5. Les trois moteurs du Groupe

6. La gouvernance de l'entreprise

7. La responsabilité sociale et environnementale chez SCOR

Carnet d'adresses

SIÈGE



5 avenue Kléber
75795 Paris cedex 16
France
Tél. : +33 (0)1 58 44 70 00
Fax : +33 (0)1 58 44 85 00
Fax : +33 (0)1 46 98 76 70
www.scor.com
scor@scor.com
scorglobalp&c@scor.com
life@scor.com
sgi.sales@scor.com

AMÉRIQUES

Argentine

SCOR Global P&C S.E. – Sucursal Argentina
Reconquista 559 – Piso 8
Ciudad Autonoma De Buenos Aires, C1003ABK
Republica Argentina
Tél. : +54 4312 8600
Fax : +54 4312 8884

(La) Barbade

SCOR Global Life Reinsurance Ltd c/o USA Risk Barbados Ltd
Golden Anchorage Complex
First floor
Sunset Crest
Saint James - BB 24014
Barbade
Tél. : +1 246 432 6467
Fax : +1 246 432 0297
E-mail : life@scor.com

Brésil

SCOR Reinsurance Escritorio de Representação no Brasil Ltda
Av. Paisagista José Silva de Azevedo Neto, 200, Bloco 4, Sala 404
Barra da Tijuca
Rio de Janeiro, RJ
CEP 22775-056
Brésil
Tél. : +55 (21) 3514 9400
Fax : +55 (21) 3514 9440

SCOR Global Life Americas Reinsurance Company
Escritório de Representação no Brasil Ltda
R.Luigi Galvani 70 – 12º, Andar São Paulo
SP - 04575-020
Brésil
Tél. : +55 11 5501-1510
Fax : +55 11 5501-1527

Canada

SCOR Canada Reinsurance Company
Brookfield Place, TD Canada Trust Tower
161 Bay Street, Suite 5000
PO Box 615
Toronto, Ontario M5J 2S1
Canada
Tél. : +1 (416) 869 3670
Fax : +1 (416) 365 9393
E-mail : ca@scor.com



SCOR Global Life Canada Representative office
Brookfield Place, TD Canada Trust Tower
161 Bay Street, Suite 5000
Toronto, Ontario M5J 2S1
Canada
Tél. : +1 (416) 304 6536
Fax : +1 (416) 304 6574
E-mail : life@scor.com



SCOR Canada Compagnie de Réassurance
1250, bd René Lévesque Ouest
Bureau 4512
Montréal - Québec H3B 4W8
Canada
Tél. : +1 (514) 939 1937
Fax : +1 (514) 939 3599



SCOR Global Vie Canada, Compagnie de Réassurance
1250, bd René Lévesque Ouest
Bureau 4510
Montréal - Québec H3B 4W8
Canada
Tél. : +1 (514) 933 6994
Fax : +1 (514) 933 6435
E-mail : life@scor.com

Chili

SCOR Global Life Chile Ltda
Edificio Isidora Magdalena Norte
Magdalena 181, Piso 12,
Oficina 1201 B
7550055 Las Condes
Santiago
Chili
Tél. : +562 2 8874 900
Fax : +562 2 8874 903
E-mail : salife@scor.com

Colombie

SCOR Reinsurance Company
Oficina de Representación en Colombia
Edificio Torre Samsung
Carrera 7 No. 113-43 Piso 18
Oficina 1806
Bogota
Colombie
Tél. : + 571 6387 888
Fax : + 571 6199 382

États-Unis

SCOR Reinsurance Company
One Seaport Plaza
199, Water Street, Suite 2100
New York, NY 10038-3526
États-Unis
Tél. : +1 (212) 480 1900
Fax : +1 (212) 480 1328
E-mail : us@scor.com



SCOR Reinsurance Company
701, Brickell Avenue, Suite 1270
Miami, FL 33131-2800
États-Unis
Tél. : +1 (305) 679 9951
Fax : +1 (305) 679-9963



SCOR Reinsurance Company
1 Pierce Place, Suite 600 W
P.O. Box 4049
Itasca, IL 60143-4049
États-Unis
Tél. : +1 (630) 775 7300
Fax : +1 (630) 775 0846
E-mail : us@scor.com



SCOR Global Life Americas Reinsurance Company
101 South Tryon Street
Suite 3200
Charlotte, NC 28280
États-Unis
Tél. : + 1 704 344 2700
Fax : + 704 344 2720
E-mail : life@scor.com

Mexique

SCOR Global Life SE Oficina de Representación en México
Edificio Torre del Angel
Paseo de la Reforma 350, piso 6
CP 06600
Mexico DF
Mexique
Tél. : +52 55 5533 2960
Fax : +52 55 5533 6362
E-mail : SALife@scor.com

ASIE-PACIFIQUE

Australie

SCOR Reinsurance Asia-Pacific Pte. Ltd
SCOR Global Life Australia Pty Limited
Australian Branch,
Level 32, Australia Square
264, George Street
Sydney NSW 2000
GPO Box 3973
Australie
Tél. : +612 9276 3593
Tél. : +612 9276 3501
Fax : +612 9276 3500
E-mail : lifeaustralia@scor.com

Carnet d'adresses

Chine

SCOR SE Beijing Branch
Unit 121 5-1220, China World Office 1
No.1, Jian Guo Men Wai Avenue
Beijing 100004
Chine
Tél. : +86 (0) 1 10 6505 5238
Fax : +86 (0) 1 10 6505 5239
E-mail : cn@scor.com



SCOR SE Beijing Branch
Unit 1218-1220, China World Office 1
No.1, Jian Guo Men Wai Avenue
Beijing 100004
Chine
Tél. : +86 (0) 1 10 6505 5238
Fax : +86 (0) 1 10 6505 5239
E-mail : life@scor.com

Corée du Sud

SCOR Reinsurance Asia Pacific Pte. Ltd - Korean Branch
25th Floor, Taepyungro Building,
310 Taepyung-Ro 2 GA
Chung-Gu, Séoul 100-767
Corée du Sud
Tél. : +82 (0) 2 779 7267
Fax : +82 (0) 2 779 3177
E-mail : ko@scor.com
E-mail : life@scor.com

Hong Kong

SCOR Reinsurance Co. (Asia) Ltd
1603-07 Shui On Centre
6-8 Harbour Road
Wanchai
Hong Kong
Tél. : +852 2864 3535
Fax : +852 2865 3413
E-mail : hk@scor.com



Carnet d'adresses

SCOR
SCOR Reinsurance Co. (Asia) Ltd
 Units 2009-10 Harbour Centre
 25 Harbour Road
 Wanchai
 Hong Kong
 Tél. : +852 2877 6222
 Fax : +852 2877 6221
 E-mail : life@scor.com

Inde

SCOR
SCOR India
 514, "The Capital"
 Plot no. C-70, G Block
 Bandra Kurla Complex
 Bandra (East)
 Mumbai – 400 051
 Inde
 Tél. : +91 22 6127 8650

Japon

SCOR
SCOR Services Japan Co. Ltd
 5 F Kioi-cho Bldg.
 3-12, Kioi-cho, Chiyoda-ku
 Tokyo 102-0094
 Japon
 Tél. : +81 (0) 3 3222 0721
 Fax : +81 (0) 3 3222 0724
 E-mail : jp@scor.com
 E-mail : life@scor.com

Malaisie

SCOR
SCOR Reinsurance Asia-Pacific Pte Ltd. Labuan Branch
SCOR Global Life SE Labuan Branch
 Level 11(B), Block 4, Office Tower
 Financial Park Labuan Complex
 Jalan Merdeka
 87000 F.T. Labuan
 Malaisie
 Tél. : +60 87 459 008
 Tél. : +(65) 6309 9450 / +(65) 6220 1730
 Fax : +60 87 459 007
 Fax : +(65) 6220 1202 / +(65) 6309 9452
 E-mail : sg@scor.com
 E-mail : life@scor.com

Singapour

SCOR
SCOR Global Life SE, Singapore Branch
 143 Cecil Street
 #22-01/04 GB Building
 Singapour 069542
 Singapour
 Tél. : +65 6309 9450 / +65 6220 1730
 Fax : +65 6309 9451 / +65 6220 1202
 E-mail : life@scor.com

SCOR
SCOR Reinsurance Asia-Pacific Pte Ltd
 143, Cecil Street
 # 20-01 GB Building
 Singapour 069542
 Singapour
 Tél. : +65 6416 8900
 Fax : +65 6416 8999
 E-mail : sg@scor.com

Taiwan

SCOR
SCOR Global Life SE Taipei Representative Office
 11 F/B, No. 167
 Tun Hwa North Road
 Taipei 105
 Taiwan
 Tél. : +886 2 2717 2278
 Fax : +886 2 2713 0613
 E-mail : life@scor.com

EMEA (EUROPE, MOYEN ET PROCHE-ORIENT, AFRIQUE)

Afrique du Sud

SCOR
SCOR Africa Limited
 4th floor
 Blend on Baker, 17 Baker Street
 Rosebank, 2196
 Afrique du Sud
 Tél. : + 27 11 507 3900
 Fax. : + 27 11 507 3939
 E-mail: jyalezo@scor.com
 E-mail : life@scor.com

Allemagne

SCOR
SCOR Global Life Deutschland Niederlassung der SCOR Global Life SE
SCOR Global P&C Deutschland Niederlassung der SCOR Global P&C SE
 Goebenstraße. 1
 50672 Cologne
 Allemagne
 Tél. : +49 221 2928 – 0
 Fax : + 49 221 2928 4200
 E-mail : life@scor.com
 E-mail : de@scor.com

Autriche

SCOR
SCOR Global Life SE Niederlassung Wien
 Julius-Raab Platz 4/3A
 1010 Vienne
 Autriche
 Tél. : +43 1 5122771-100
 Fax : +43 1 5122771-111
 E-mail : life@scor.com

Belgique

SCOR
SCOR Global Life Belux
 Boulevard Brand Whitlock, 87
 1200 Bruxelles
 Belgique
 Tél. : +32 (0) 2 740 25 65
 Fax : +32 (0) 2 740 25 69
 E-mail : life@scor.com

Espagne

SCOR
SCOR Global P&C SE Ibérica Sucursal
SCOR Global Life SE Ibérica Sucursal
 P° de la Castellana, 135 – Pl. 9^a
 28046 Madrid
 Espagne
 Tél. : +34 91 799 1930
 Tél. : +34 91 449 0810
 Fax : +34 91 351 7044
 Fax : +34 91 449 0824
 E-mail : es@scor.com
 E-mail : life@scor.com

Irlande

SCOR
SCOR Global Life Reinsurance Ireland Ltd
 4th Floor
 Whittaker Court
 28-29 Sir John Rogersons Quay
 Dublin 2
 Irlande
 Tél. : +353 1 764 4500
 Fax : +353 1 764 4509
 E-mail : life@scor.com

Israël

SCOR
SCOR Global Life
 Amot Investment Building
 2 Weitzman Street
 64239 Tel Aviv
 Israël
 Tél: +972 (0)3 6883722
 Fax: +972 (0)3 6883725
 E-mail : israel@scor.com

Italie

SCOR
SCOR Global P&C SE Rappresentanza Generale per l'Italia
SCOR Global Life SE Rappresentanza Generale per l'Italia
 Via della Moscova, 3
 20121 Milan
 Italie
 Tél. : +39 02 6559 1000
 Fax : +39 02 2900 4650
 E-mail : it@scor.com
 E-mail : life@scor.com

Carnet d'adresses

Pays-Bas

SCOR
SCOR Global Life Netherlands
 World Trade Center
 H-Tower, 26th floor
 Zuidplein 214
 1077 XV Amsterdam
 Tél. : +31 20 7370648
 E-mail : life@scor.com

Royaume-Uni

SCOR
SCOR Global P&C SE – UK Branch
SCOR Global Life SE - UK Branch
 10 Lime Street
 Londres EC3M 7AA
 Royaume-Uni
 Tél. : +44 (0)20 3207 8500
 Fax : +44 (0)20 3207 8501
 E-mail : uk@scor.com
 E-mail : life@scor.com

SCOR

SCOR UK Company Ltd
 10 Lime Street
 Londres EC3M 7AA
 Royaume-Uni
 Tél. : +44 (0)20 3207 8500
 Fax : +44 (0)20 3207 8501

Russie

SCOR
SCOR Perestrakhovaniye
SCOR Global Life Moscow
 10 Nikolskaya Street
 109012 Moscou
 Russie
 Tél. : +7 (495) 660 9389
 Tél. : +7 (495) 660 9364
 Fax : +7 (495) 660 9389
 E-mail : ru@scor.com
 E-mail : life@scor.com



Carnet d'adresses

Suède

SCOR

Sweden Re filial till SCOR Global Life SE

Drottninggatan 82, 2 tr.
SE-11136 Stockholm
Suède

Tél. : +46 8 440 82 50

Fax : +46 8 440 82 72

E-mail : info@swedenre.se

Suisse

SCOR

SCOR Global P&C SE, Paris, Zurich Branch

SCOR Global Life SE, Paris, Zurich Branch

General Guisan-Quai 26
8022 Zurich

Suisse

Tél. : +41 (0)44 639 9393

Fax : +41 (0)44 639 9090

E-mail : ch@scor.com

E-mail : life-switzerland@scor.com

SCOR

SCOR

SCOR Switzerland Holding AG

SCOR Switzerland AG

SCOR Services Switzerland Ltd.

General Guisan-Quai 26

8022 Zurich

Suisse

Tél. : +41 (0)44 639 9393

Fax : +41 (0)44 639 9090

SCOR

10 ANS DE CROISSANCE

“ Il y a dix ans, SCOR était confronté à de très graves difficultés mettant en jeu son existence même. Le Groupe les a toutes surmontées. Il s'est complètement redressé. Il a ensuite repris activement son développement partout dans le monde. Il a bénéficié du soutien indéfectible de ses actionnaires, de la fidélité exemplaire de ses clients et de l'engagement sans faille de toutes ses équipes.

SCOR s'est renforcé tout au long de ces dernières années. Le Groupe a connu une **croissance rapide** – organique et externe, en intégrant avec succès trois entreprises. Il a une **solvabilité reconnue** – sa notation aujourd'hui A+ ayant été relevée deux fois depuis le début de la crise. Il dégage une **rentabilité élevée** – avec le meilleur rendement total pour les actionnaires parmi les grands réassureurs depuis 2005. Menant une politique de souscription et de placement prudente, SCOR est parvenu à absorber toutes les grandes catastrophes naturelles et technologiques, ainsi que les difficultés financières qui ont marqué les dix dernières années.

Devenu le cinquième réassureur mondial, SCOR a une ambition intacte. Le Groupe se consacre plus que jamais à poursuivre sa dynamique conjuguant croissance, rentabilité et solvabilité, au service de ses clients, au bénéfice de ses actionnaires.”

Denis KESSLER
Président-Directeur général



Accéder aux dernières informations financières de SCOR sur iPad

> [WWW.SCOR.COM](http://www.scor.com)

CHIFFRE D'AFFAIRES

2,4
mds€
2005*



9,5
mds€
2012

CAPITAUX PROPRES

0,6
md€
2003*



4,8
mds€
2012

TOTAL DE BILAN

13,5
mds€
2004*



32,6
mds€
2012

CAPITALISATION BOURSIERE

0,3
md€
2002*



4,3
mds€
5 mars 2013

NOTATION

BBB-
2003*



A+
2012

ÉQUIPES SCOR

1 176
collaborateurs
2003*



2 150
collaborateurs
2012

PLUS DE 3,8 MILLIARDS D'EUROS
de cash-flows opérationnels dégagés depuis 2005
(jusqu'à fin décembre 2012)

~ 1,3 MILLIARD D'EUROS⁽¹⁾
de dividendes versés au titre des exercices 2005-2012

* Année de référence correspondant au point le plus bas à partir de 2002.
⁽¹⁾ En tenant compte du dividende proposé au titre de 2012, proposition soumise à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires du 25 avril 2013.

